

---

LES CAHIERS DE LA COOPERATION  
FRANÇAISE AU VIETNAM

---

LA COOPERATION  
FRANCO-VIETNAMIENNE  
FAITS ET CHIFFRES

EDITION 2006



*Liberté • Egalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

*L'élaboration de ce cahier a été coordonnée par  
Pham Trung Kien  
Hoang Thi Bich Hanh  
Chargés de missions au SCAC  
Ambassade de France au Vietnam*

CONCEPTION ET IMPRESSION



[tntdesignvn@yahoo.com](mailto:tntdesignvn@yahoo.com)



## Avant-propos

Elaboré pour la première fois en 2003 dans le cadre de la série des Cahiers de la coopération française au Vietnam, la troisième édition de ce cahier des «Faits et chiffres» présente un panorama de la coopération de la France avec le Vietnam de l'année 2005.

Dans un contexte d'harmonisation entre bailleurs d'aide et de recherche de plus en plus exigeant de l'efficacité de l'aide, l'année 2006 marque un tournant pour les choix stratégiques en matière d'aide publique pour le développement (APD).

Pour le Vietnam, cette année est en effet celle du lancement d'un nouveau plan économique et social pour le développement 2006-2010. Les décideurs vietnamiens se sont efforcés d'aligner les objectifs de ce nouveau plan sur les objectifs du millénaire pour le développement et sur la Déclaration de Hanoï, document contenant les indicateurs de performance que le Vietnam s'est engagé à atteindre à la suite du Forum de Paris de février 2005.

Nombre de bailleurs ont entamé soit la rédaction, soit la mise en oeuvre d'un nouveau document de programmation pour la période de 2006-2010.

La France est pleinement impliquée dans ce mouvement général : les actions de la coopération française sont désormais présentées dans un Document cadre de partenariat (DCP), qui régira la coopération entre les deux pays pendant les cinq prochaines années. Ce document est structuré autour de deux axes principaux : les objectifs du millénaire pour le développement (réduction de la pauvreté, développement des infrastructures, promotion du secteur productif), et les priorités transversales (gouvernance, formation des élites, diversité culturelle).

Résolument unie, la coopération française au Vietnam s'efforcera constamment de maintenir ses actions dans les priorités définies par ce nouveau Document cadre de partenariat. Les choix stratégiques de la France constituent en effet les réponses qu'elle souhaite apporter aux besoins exprimés par le gouvernement vietnamien.

La France souhaite également participer régulièrement aux instances de débats internationales liées à l'utilisation de l'APD au Vietnam, que ce soit le PRSC (Poverty Reduction Support Credit), le PEFA (cadre de mesure de performance dans le domaine des finances publiques), ou la réforme des Nations unies, afin de s'enrichir des réflexions et des expériences des autres bailleurs tout en faisant connaître les siennes.

La France cherche enfin à approfondir la concertation avec d'autres bailleurs, en vue d'une collaboration fructueuse sur de nouveaux projets.

Jean-François Blarel  
Ambassadeur de France au Vietnam

# Sommaire

Avant-propos (Le mot de l'ambassadeur) .....	3
<b>Le cadre du partenariat franco-vietnamien .....</b>	<b>6</b>
Le contexte vietnamien.....	6
Les principaux plans de développement du Vietnam.....	7
Les chiffres de l'aide publique au développement (APD) française.....	8
Panorama de l'APD internationale en 2003-2005.....	10
Les acteurs et les instruments de l'aide française.....	11
Les acteurs de la coopération décentralisée et de la coopération non gouvernementale..	15
Les priorités de l'aide française ou le Document cadre de partenariat (DCP).....	16
<b>I- Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).....</b>	<b>17</b>
<b>Le développement du secteur productif.....</b>	<b>17</b>
L'appui au développement du HIFU (fonds d'investissement de HCMV).....	17
Le programme sectoriel de développement des PME.....	18
<b>Le développement des infrastructures.....</b>	<b>18</b>
L'appui au développement du secteur de l'électricité.....	18
Le nucléaire civil.....	19
Le projet d'amélioration de l'environnement urbain dans la région Centre.....	20
Le projet environnemental global à Hoi An .....	20
Le Centre national de formation aux métiers de l'eau et de l'environnement (CNEE).....	21
Le projet de transport ferré urbain de Hanoï.....	22
L'offre française en matière de transports urbains.....	22
Le transport ferroviaire.....	23
<b>Agriculture et sécurité alimentaire.....</b>	<b>24</b>
L'appui à la filière thé à Phu Tho.....	24
Les infrastructures rurales de Ninh Thuan.....	24
L'exportation des cultures maraîchères et fruitières de la région de Dalat (PRCC).....	25
Le projet MISPA.....	26
Le projet SUSPER.....	26
Les appellations d'origine contrôlée (AOC).....	27
La politique sanitaire en matière agricole.....	28
Les projets agricoles et de développement rural de la coopération décentralisée.....	29
Les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire française.....	33
<b>Santé et lutte contre le SIDA.....</b>	<b>34</b>
La lutte contre le SIDA.....	34
Les projets médico - sociaux et de santé primaire.....	36
L'institut Pasteur.....	37
La lutte contre la grippe aviaire : VSF - CICDA.....	38

<b>II- Les priorités transversales de la France au Vietnam</b> .....	39
<b>La formation des élites et la recherche scientifique</b> .....	39
Les grandes orientations de la politique de formation de la France.....	39
Les pôles universitaires français.....	40
Le PFIEV ou la formation d'ingénieurs.....	40
Le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion.....	41
Le Centre de formation à la maintenance industrielle.....	42
Les CEF et l'accueil des étudiants vietnamiens en France.....	43
Les bourses du gouvernement français.....	43
Les échanges scientifiques et technologiques.....	44
Le plan de renforcement des capacités commerciales (PRCC).....	47
Favoriser les exportations dans le contexte d'adhésion à l'OMC.....	47
Comprendre les mutations sociales.....	48
La formation et les échanges dans le domaine de la santé.....	50
<b>Action culturelle et francophonie</b> .....	52
L'Espace – Centre culture français (CCF) de Hanoï et les autres CCF au Vietnam.....	52
L'IDECAF de Ho Chi Minh - Ville.....	53
Le mois de la francophonie.....	54
Le secteur des cours de l'Espace-CCF.....	55
La diffusion de la langue française.....	56
La coopération audio-visuelle.....	59
Le programme de perfectionnement des journalistes vietnamiens.....	60
<b>Maintien de la diversité culturelle par la promotion de la création contemporaine et la valorisation du patrimoine du Vietnam</b> .....	60
La promotion de la création artistique contemporaine sous toutes ses formes.....	60
Le festival de Hué.....	62
L'appui au développement culturel du Vietnam.....	63
La valorisation du patrimoine muséographique du Vietnam.....	64
La coopération culturelle dans le cadre multilatéral.....	64
Le Programme d'aide à la publication (PAP) Nguyen Van Vinh.....	65
La valorisation de l'écrit en Asie du Sud-Est.....	66
Le plan médiathèque.....	67
<b>La gouvernance et l'Etat de droit</b> .....	69
La coopération juridique et la Maison du droit franco-vietnamienne.....	69
La réforme administrative au Vietnam.....	70
La modernisation du notariat vietnamien.....	70
Les enjeux d'une administration électronique pour la modernisation de l'Etat vietnamien.....	71
La réforme budgétaire.....	72
La coopération en matière de micro-finance.....	73
Accompagner la transition économique.....	74
<b>La coopération décentralisée et la coopération non gouvernementale</b> .....	76
La coopération décentralisée et non gouvernementale franco-vietnamienne.....	76
La base de données des projets de la coopération décentralisée et non gouvernementale franco-vietnamienne.....	78
Le fonds social de développement (FSD).....	79

# Le cadre du partenariat franco-vietnamien

## Le contexte vietnamien

Avec 82 millions d'habitants, de tradition encore fortement agricole, le Vietnam s'est progressivement ouvert à la mondialisation et à une économie de marché «à orientation socialiste» dans le cadre de la politique du « Doi moi » conduite depuis 1986.

Forte d'une identité nationale affirmée, fondée sur une grande homogénéité ethnique (85 % de Kinh), le Vietnam s'est lancé dans une intégration réussie dans la communauté financière et économique internationale, commencée par la signature d'un accord de commerce et de coopération avec la Communauté européenne en 1995 et surtout par son entrée dans l'ASEAN la même année, et couronnée en principe par son entrée dans l'OMC en 2006. Plusieurs lois essentielles pour la transition du pays vers une économie de marché, dont l'une sur les entreprises et l'autre sur les investissements étrangers, ont été adoptées en décembre 2005. En même temps, le Vietnam poursuit sa politique d'intégration dans l'espace régional et la normalisation de ses relations avec ses voisins, notamment la Chine.

Parallèlement à l'internationalisation rapide de son économie, le Vietnam connaît l'une des croissances économiques les plus fortes au monde, avec une moyenne de 7 % par an depuis

1997. Elle était de 8,5 % en 2005. La pauvreté a marqué un recul significatif (58,1 % en 1993, 26 % en 2004) et le niveau de vie évolue très rapidement : on constate un doublement en 10 ans pour atteindre un PIB par habitant de 640 USD actuellement.

Le pays doit cependant faire face à plusieurs défis majeurs, notamment sur le plan économique et social : conduire une croissance économique durable, réussir la transition d'une société majoritairement rurale vers une société plus urbanisée, lutter contre la croissance des inégalités sociales et ethniques et trouver des perspectives pour une jeunesse nombreuse (1,4 million de jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail), réformer son système bancaire et améliorer l'environnement des investissements, capitaliser les entreprises publiques (plus de 4.000 au total dont 1.160 seraient déjà transformées).

Il doit aussi réussir au plus tôt la réforme de son administration publique : rationaliser une fonction publique pléthorique, instaurer la transparence dans les méthodes de travail, réduire la centralisation de l'Etat en déléguant certains pouvoirs aux provinces, créer une administration électronique.

### Les principaux indicateurs macro-économiques

	1986-90	1991-95	1996-2000	2001-2005
Taux de croissance moyen du PIB %	4,4	8,2	6,9	7,5
Secteur primaire %	3,1	4,1	4,3	20,89
Secteur secondaire %	4,7	12,0	10,6	41,03
Secteur tertiaire %	5,7	8,6	5,75	38,08
Exportations (en milliards de dollars)	2,4	5,4	14,5	110,6
Importations (en milliards de dollars)	2,7	8,1	15,2	130,1
Taux d'épargne nationale (en % du PIB)	8,5	22,8	27,0	29,8

Source : Plan de développement socio-économique 2006-2010, Ministère du Plan et de l'Investissement (MPI)



## LES PRINCIPAUX PLANS DE DÉVELOPPEMENT DU VIETNAM

Dans le cadre de son plan décennal 2001-2010, le Vietnam a défini des plans sectoriels ou temporels de développement, complémentaires du plan global et entre eux :

Au cours de la période 2001-2005 :

- Le plan de développement socio-économique (SEDP) pour la période 2001-2005, assorti d'un plan annuel renouvelé chaque année;
- La CPRGS (Comprehensive Poverty Reduction and Growth Strategy), stratégie globale de réduction adoptée en mai 2002, placée sous la responsabilité du MPI et destinée à être intégrée dans les plans annuels des provinces vietnamiennes. Elle est toujours en vigueur et est aujourd'hui intégrée dans le SEDP 2006-2010 ;
- Le programme de réduction de pauvreté 143, placé sous la responsabilité du MOLISA, est la fusion en 2001 de deux programmes (le 120 et le 133 lancés en 1998, pour un montant de 19.000 milliards VND, destinés respectivement à la promotion de l'emploi en milieu rural, et à la lutte contre la famine) ;
- Le programme 135 sur les infrastructures des 2.362 communes les plus pauvres pour un montant global de 6795 milliards VND, coordonné par le MOLISA, a été mis en œuvre de 1999-2004 ;
- Le Programme national sur l'eau potable, l'hygiène environnementale en milieux ruraux, créé en décembre 1998, placé sous la responsabilité du MARD, d'un montant de 6.492 milliards de VND ;
- Le Programme national de réhabilitation du patrimoine, approuvé en janvier 2003 et placé sous la responsabilité du MOCI, d'un montant de 859 milliards VND ;
- Le Programme national de généralisation de l'éducation primaire et de restructuration de la formation professionnelle, adopté en février 2003, placé sous la responsabilité du MEF et du MOLISA, d'un montant de 5.527 milliards VND.

Pour la période 2006-2010 :

- Le SEDP de la période concernée, accompagné des cinq plans annuels ;
- Le cadre stratégique de l'utilisation de l'APD au Vietnam (ODA Strategic Framework), en cours d'élaboration sous la responsabilité du MPI, définira les grands secteurs d'intervention des bailleurs pour les cinq prochaines années ;
- Le Plan des investissements publics (PIP), qui recense les projets d'investissements financés par l'Etat figurant dans les plans de développement du pays, est rédigé par le MPI ;
- La stratégie nationale des transports a pour objectif de développer les infrastructures de transports pour répondre aux besoins du développement socio-économique, et de renforcer l'intégration régionale du Vietnam et les liaisons avec la Chine. Le montant des investissements nécessaires est estimé à 361.439 milliards VND ;
- Le Plan de développement de l'administration foncière, coordonné par le MONRE et lancé en octobre 2005, vise à moderniser l'administration foncière vietnamienne. Son montant est estimé à 350 M USD.

On peut aussi citer les programmes de la réforme administrative (PAR ou Public Administration Reform) dont le chef de file est le MOHA, et le programme de réforme juridique et judiciaire mis en œuvre par le MOJ, mais aussi par la Cour populaire suprême et le Parquet suprême et l'Assemblée nationale vietnamienne. Ces programmes sont mis en œuvre depuis le début des années quatre-vingt dix.

MPI :	Ministère du plan et des investissements
MOLISA :	Ministère du travail des invalides et des affaires sociales
MARD :	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MOCI :	Ministère de la culture et de l'information
MEF :	Ministère de l'éducation et de la formation
MONRE :	Ministère des ressources naturelles et de l'environnement
MOHA :	Ministère des affaires intérieures
MOJ :	Ministère de la justice

## Les chiffres de l'aide publique au développement (APD) française

### La place de la France dans l'aide publique au développement au Vietnam

Le total de l'APD au Vietnam annoncée pour 2006 est de 3,747 Md USD (+ 8,9 % par rapport à 2005). Les trois principaux bailleurs de fonds du Vietnam restent le Japon, avec 22,29% du total de l'aide, suivi de la Banque mondiale (20,01%) et de la Banque Asiatique de développement (14,38%). La France occupe depuis plusieurs années le quatrième rang dans ce groupe et son aide représente près de 10 % de l'APD totale depuis 2005.

L'aide internationale au Vietnam est caractérisée dans son ensemble par :

- Son volume : le Vietnam reste l'un des premiers bénéficiaires de l'APD (3,74 milliards USD d'annoncés pour 2006, 3,44 pour 2005, représentant entre 7 et 10 % du PIB du pays).
- Le nombre important de bailleurs : 49 bailleurs bi- et multilatéraux et environ 500 ONG se présentant en une seule entité.
- L'importance des prêts par rapport aux dons : 67,6 % environ du total.
- Le taux relatif de l'absorption de l'aide dans les délais prévus, la moyenne est de 60 % mais tend à s'améliorer.
- Une forte tendance à la recherche de l'efficacité de l'aide, dans la suite du Forum

de haut niveau (FHN) de Paris et du Sommet de New-York. Les processus d'harmonisation en cours (PGAE, UE, NU, grandes banques de développement) se concentrent sur l'aide au gouvernement vietnamien dans l'exercice de planification économique et sociale.

L'APD française présente les caractéristiques suivantes :

- Pendant plusieurs années, l'APD française était en légère augmentation dans la durée, mais avec une part décroissante sur l'APD totale du Vietnam du fait de l'augmentation rapide du volume de l'aide. Cette situation a changé en 2005 avec une aide en augmentation forte.
- Notre aide comporte environ 25 % de dons, et se compose majoritairement de prêts issus de la RPE (Réserve Pays Emergents) ou consentis par l'AFD.
- Les décaissements atteignent un taux d'environ 69,1 % pour la période 2000-2005.
- 13% environ de notre APD est mise en œuvre depuis la France, sous forme de prise en charge de l'assistance technique, des formations d'étudiants vietnamiens en France, des programmes de recherche et dans le cadre des coopérations décentralisées.



## Décaissements de l'aide publique au développement française 2000 – 2005 (en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Crédits mis en œuvre par l'Ambassade</b>						
MINEFI	23,7	20,1	26,2	23,5	16,491	4,325
Adetef	0,7	0,7	0,7	1,0	0,68	0,6
AFD (prêts)	14,4	30,1	37,7	36,9	44,66	105
AFD (dons)	0,1	0,5	0,5	1,8	0	0
AFD (proparco)	0,0	0,0	4,1	20,8	8,1	13*
SCAC crédits annuels	7,7	6,5	5,8	5,0	4,776	5,156
SCAC FSP	0,6	1,6	1,0	2,0	3,970	5,5
<b>Crédits mise en œuvre France (est.)</b>						
MAE/MCNG	1,0	1,0	1,0	1,0	1,259	1,0
Autre MAE	0,0	0,3	0,6	1,0	1,0	1,0
MERJ (500 boursiers)	5,0	5,0	5,0	5,0	1,925	32
CNRS	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
CIRAD	2,0	2,5	3,0	3,0	3,0	3,0
IRD	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Collectivités locales	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Autres ministères techniques	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>APD totale</b>	<b>59,4</b>	<b>72,5</b>	<b>85,7</b>	<b>84,4</b>	<b>81,961</b>	<b>161,781</b>
<i>Total général (y compris proparco)</i>	<i>59,4</i>	<i>72,5</i>	<i>89,8</i>	<i>105,2</i>	<i>90,061</i>	<i>174,125</i>

### Ventilation en valeur Par nature financière

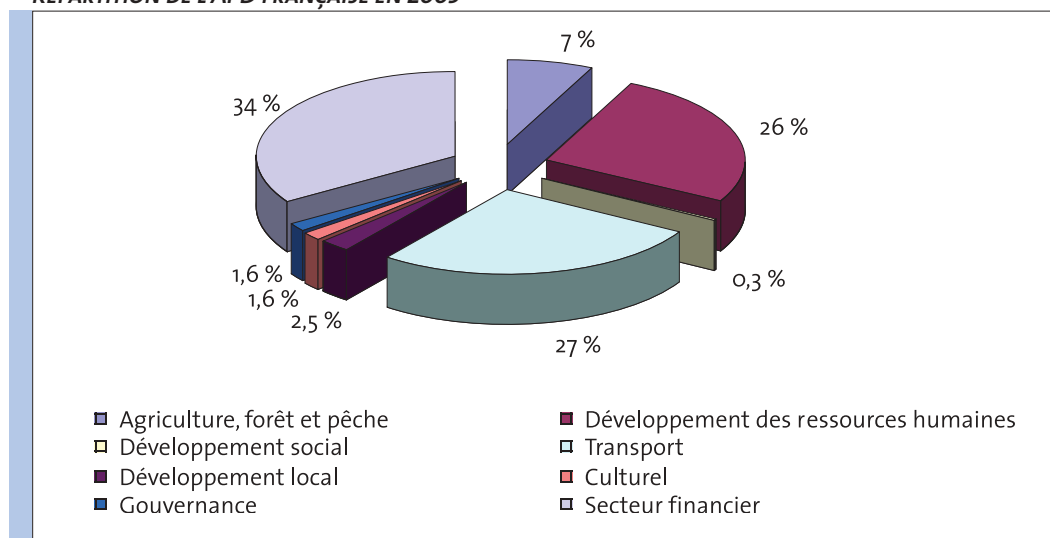
Dons	22,7	22,3	21,8	23,2	19,81	49,796
Prêts	36,7	50,1	63,8	60,8	61,151	44,325

### Ventilation en pourcentage Par nature financière

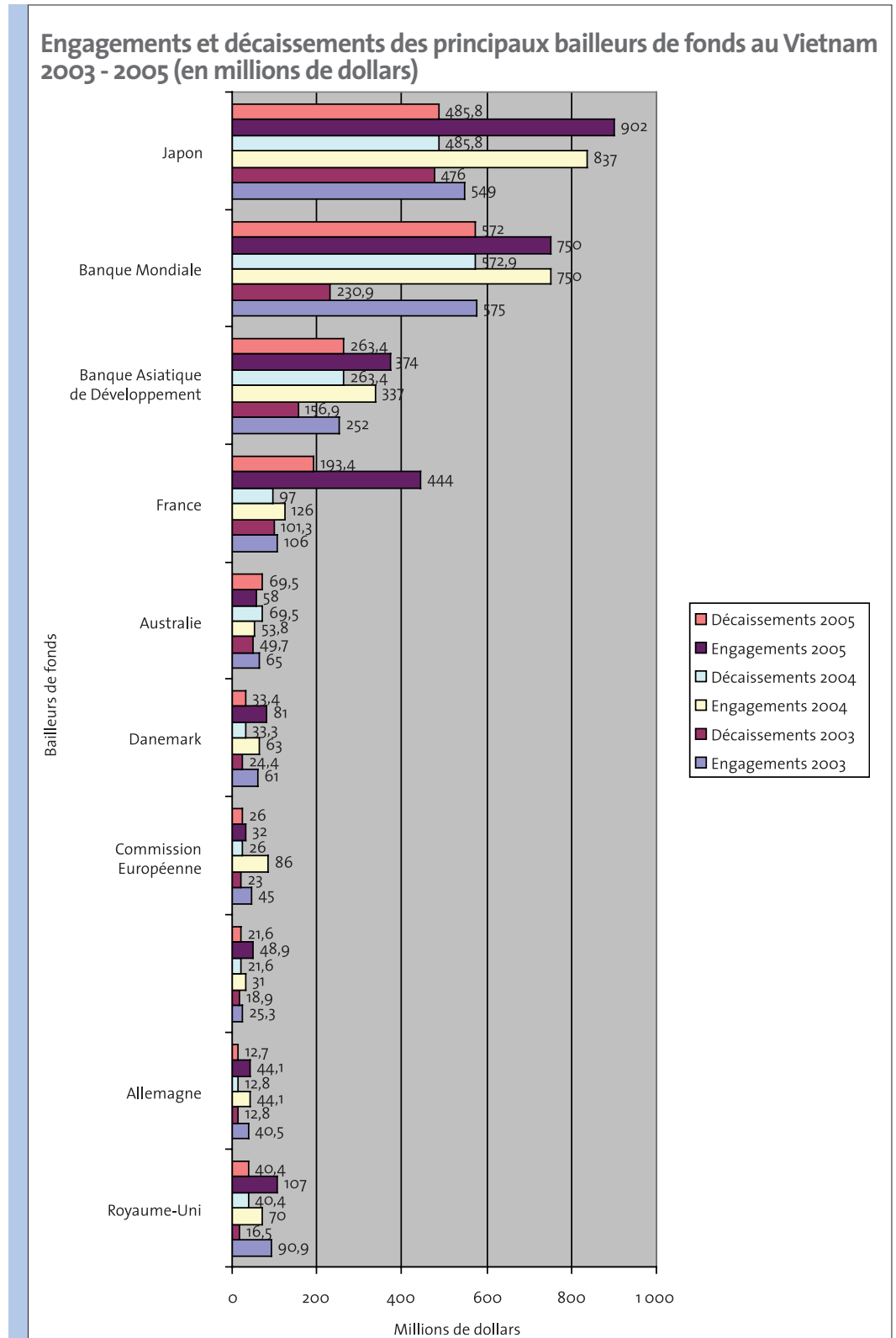
Dons	38 %	31 %	25 %	28 %	24,5 %	53 %
Prêts	62 %	69 %	75 %	72 %	75 %	47 %

\* estimation pour les décaissements de PROPARCO

RÉPARTITION DE L'APD FRANÇAISE EN 2005



## Panorama de l'APD internationale en 2003-2005





## Les acteurs et les instruments de l'aide française

### **Le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC)**

Le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) est le correspondant du ministère des affaires étrangères (MAE) pour les questions de coopération. Sous l'égide de l'Ambassadeur, il a pour mission le pilotage stratégique de l'aide publique au développement (APD) de la France. Il comprend un dispositif central localisé à Hanoï, qui réunit une vingtaine d'agents expatriés et 35 assistants techniques, une antenne à Ho Chi Minh - Ville et à Hué, ainsi que trois centres culturels à Danang, Nha Trang et Can Tho.

Le SCAC gère les programmes de coopération définis avec les ministères techniques vietnamiens. Fonctionnant uniquement sur une logique de dons, il reçoit du MAE des crédits annuels, dont des crédits du Fonds de solidarité prioritaire (FSP). Il met en œuvre l'assistance technique résidente nécessaire au fonctionnement des projets et programmes placés sous sa responsabilité. En 2005, les crédits délégués à l'ambassade s'élevaient à 5 millions d'euros, tandis que 5,5 millions d'euros ont été dépensés dans le cadre de dix-huit projets du FSP dont le montant total représente un encours de 32 millions d'euros.

A partir de 2006, la mission du SCAC s'articulera autour de la LOLF (Loi organique de la loi de finances) et du DCP (Document cadre de partenariat), qui fixe les nouvelles orientations stratégiques de la coopération française.

Dans ce cadre, fondé sur la promotion du rayonnement culturel et scientifique de la France, mais aussi de la solidarité à l'égard des pays en développement, le SCAC assumera la responsabilité et la conduite des priorités transversales de la coopération française : la bonne gouvernance et le renforcement de l'Etat de droit, la formation des élites et la promotion de la recherche, la diffusion de la francophonie et la défense de la diversité culturelle.

### **La Mission Economique (ME)**

Les missions économiques (ME) représentent le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MINEFI) au Vietnam, ont un rôle de diplomatie économique et soutiennent les efforts des entreprises françaises sur le marché vietnamien. Chaque ME rassemble des équipes d'experts français (attachés commerciaux) et locaux, tous spécialisés par fonctions (observation économique, questions multilatérales...) ou par secteurs (agro-industrie, télécommunications, transports, énergie, biens de consommation, santé). Ce sont les relais du réseau public d'appui aux échanges internationaux qui, outre la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique (DGTPE) à Paris, comprend également les Directions régionales du commerce Extérieur (DRCE), des organismes d'information (Ubifrance – Agence française pour le développement international) et d'assurance (Coface - Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur).

Le service économique et commercial de l'ambassade de France au Vietnam dispose de deux sites, dirigés par le chef des missions économiques localisé à la ME de Hanoï. Celle-ci traite, pour l'ensemble du pays, des secteurs touchant l'agriculture, la pêche, l'agroalimentaire, les transports, les infrastructures, l'aéronautique et l'espace, l'automobile, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'audiovisuel, l'énergie, l'eau et l'environnement, les mines, les industries lourdes, les services financiers, les questions juridiques, économiques et de propriété intellectuelle. Elle est également responsable de l'ensemble des sujets de diplomatie économique, et notamment du suivi des négociations d'accession du Vietnam à l'OMC. L'antenne de Ho Chi Minh - Ville traite pour l'ensemble du pays, des secteurs concernant les biens de consommation, le cuir, le textile, la pharmacie, la santé, la chimie, l'immobilier, la distribution, le tourisme.

### L'Agence française de développement (AFD)

L'AFD a été autorisée par les autorités françaises à intervenir au Vietnam par lettre du 11 mars 1993 du Ministre de l'économie et des finances. Le statut de la Caisse française de développement (devenue depuis Agence) a été promulgué par décision du Ministre vietnamien des affaires étrangères du 4 juin 1994. L'ouverture d'un bureau de liaison de l'AFD à Ho Chi Minh - Ville, autorisée par le Premier Ministre le 27 juin 2002, facilite le suivi et le développement des activités du Groupe dans l'ensemble du pays. Le montant total des engagements nets de l'AFD au Vietnam s'élevait à 483 millions d'euros à fin 2004 au titre de 26 projets.

Le mandat initial de l'AFD concernait surtout le développement rural. L'extension de son champ d'intervention date de 1999 lors de la définition de la zone de solidarité prioritaire (ZSP) de l'aide française au développement. Elle articule son intervention selon trois axes : la modernisation de l'agriculture et du monde rural, les services publics marchands, le développement du secteur financier.

Le Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB), département de formation du Groupe de l'AFD, admet régulièrement des candidats vietnamiens (près d'une quarantaine à ce jour) à des formations destinées aux cadres dirigeants des secteurs public, privé, bancaire et financier.

PROPARCO, filiale de l'AFD spécialisée dans le financement des entreprises privées, est active au Vietnam, depuis la signature, le 14 juin 2001, d'un accord-cadre avec la Banque d'Etat du Vietnam. Elle a pour objectif de promouvoir le secteur privé au Vietnam, en privilégiant trois axes d'intervention : contribution à la modernisation du système financier et la structuration de l'épargne à long terme vers l'investissement productif ; accompagnement de l'effort d'équipement du Vietnam en matière d'infrastructures ; financement d'entreprises en donnant la priorité à celles tournées vers l'exportation. Proparco intervient par des prêts à moyen et long termes aux conditions du marché, ou par des apports en fonds propres accordés aux entreprises privées bénéficiaires.

### L'Assistance au développement des échanges en technologies économiques et financières (ADETEF)

Au Vietnam, l'ADETEF a le statut d'organisation non gouvernementale, enregistrée auprès du Comité populaire pour la coordination de l'aide (PACCOM). Elle relève, en France, du groupement d'intérêt public (GIP) ADETEF, qui réunit l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations, l'Agence Française de Développement, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris et le Groupe des Ecoles de télécommunications.

Elle s'est implantée au Vietnam en 1993 pour fournir une assistance technique dans le cadre de la préparation de la réunion du Club de Paris sur le Vietnam. D'un bureau de projet situé au sein du ministère des finances, et essentiellement tourné vers des activités de formation, l'ADETEF Vietnam s'est transformé en bureau exerçant des activités classiques de coopération (organisation de séminaires, de formations, de missions ; commande et direction d'études, traduction et publication d'ouvrages de référence...) ou plus novatrice, comme le Forum économique et financier franco-vietnamien.

Elle met en œuvre des projets de coopération pour le compte du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI), et également du ministère français des affaires étrangères.

Ses activités sont réalisées en étroite coordination avec le dispositif français de coopération et comprennent la mise en œuvre, pour le compte du SCAC, de projets du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du ministère des affaires étrangères.

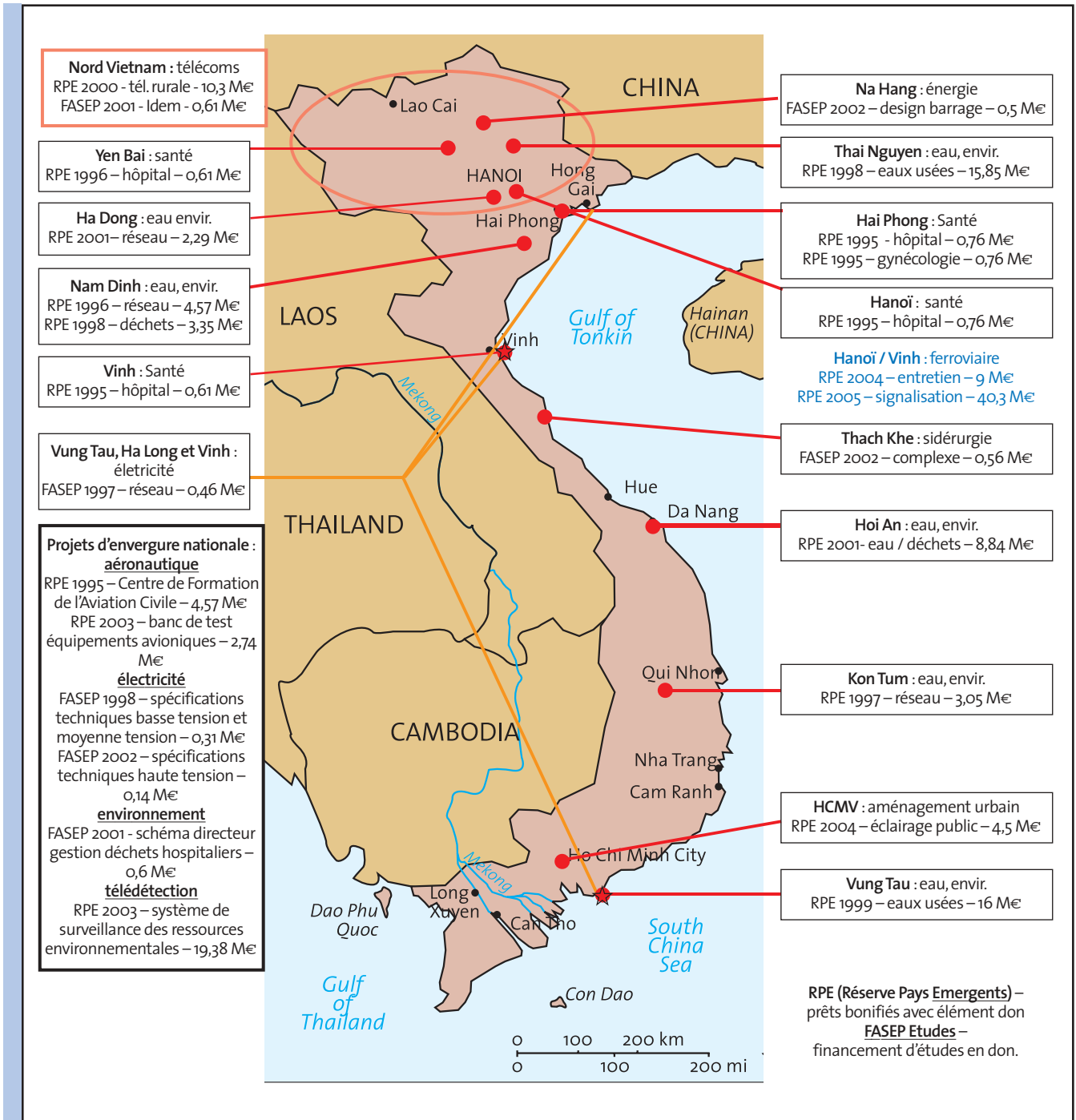
Aujourd'hui l'ADETEF travaille au Vietnam notamment avec le ministère des finances (impôts, douane, comptabilité publique, inspection, domaines...), avec le ministère du plan et de l'investissement, avec le ministère du commerce, avec le comité national pour la coopération économique internationale, avec la banque d'Etat du Vietnam, avec l'Assemblée nationale, ou encore avec l'Office général de la statistique...



## Récapitulatif du portefeuille des FSP en cours au 1er janvier 2006

n° projet	Intitulé du projet	Date de début	Date de clôture	Montant en ?	Statut
2000-033	Formation des magistrats et promotion du droit en Asie du Sud-Est	29/11/2000	30/12/2006	762	Dernière année
2000-105	Appui à la mise en place d'un centre de perfectionnement des journalistes vietnamiens	30/10/2002	13/12/2006	915	Dernière année
2000-107	Centre de formation à la maintenance industrielle de Hanoi	30/10/2002	19/08/2006	2 668	Dernière année
2000-131	Appui au développement de l'enseignement du français au Vietnam	31/05/2001	31/12/2005	1 982	Prolongation en cours
2000-148	Appui à l'intégration du Vietnam dans les échanges économiques internationaux	30/10/2002	12/09/2007	1 677	En cours
2001-17	Mobilisation de l'information au service des politiques agricoles	17/05/2002	25/08/2006	1 500	Transféré à l'AFD au 01/01/2006
2001-019	Appui au développement du centre national des métiers de l'eau et de l'environnement	22/10/2001	09/04/ 2006	1 000	Prolongation en cours
2001-025	Appui au développement culturel du Vietnam	06/06/2003	30/06/2007	1 400	En cours
2001-050	Appui au développement des formations d'ingénieurs d'excellence au Vietnam II	13/09/2002	13/11/2006	2 600	Dernière année- Prolongation demandée
2001-100	Formation des inspecteurs et cadres éducatifs du Vietnam	30/10/2002	24/12/2005	1 700	Clôturé
2001-111	Biodiversité des animaux sauvages et domestiques au Vietnam	14/05/2003	30/09/2007	1 700	En cours
2002-056	Appui à la modernisation de l'Etat vietnamien en matière de gouvernance économique	23/01/2003	23/07/2007	2 000	En cours
2003-027	Appui à la modernisation du notariat vietnamien	14/08/2003	19/09/2006	1 550	Dernière année- Prolongation en cours
2001-042	Synergie	28/02/2003	31/07/2007	413	En cours
2002-125	Valorisation de l'écrit en Asie du Sud-Est	24/04/2003	13/12/2007	327	En cours
2003-029	Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Vietnam	07/10/2004	23/02/2008	1 700	En cours
2004-023	Revalorisation du patrimoine muséographie vietnamien	07/10/2004	22/12/2007	1 670	En cours
-	Pôle Universitaire Français PUF	Mai 2006	Mai 2009	3 000	Démarrage en octobre 2006

Répartition des financements de la DGTPE (RPE et FASEP Etudes)  
en cours au Vietnam  
(151,42 M€ au 31/03/2006)





## Les acteurs de la coopération décentralisée et de la coopération non gouvernementale

La présence des collectivités territoriales et des ONG françaises au Vietnam est un trait caractéristique de la coopération française au Vietnam. Ces acteurs de proximité sont très nombreux. La base de données, élaborée par l'ambassade de France au Vietnam et régulièrement réactualisée, permet de recenser près d'un millier d'acteurs vietnamiens et français dans ce domaine. Ces acteurs regroupent :

- Des **collectivités locales**. Une cinquantaine a été recensée, mais une quinzaine d'entre elles entretiennent des relations de coopération régulières et suivies avec leurs partenaires.
- Des **organisations de solidarité internationale (OSI)**. 72 OSI françaises sont aujourd'hui inscrites au PACCOM (organisme vietnamien chargé de coordonner l'activité des ONG au Vietnam), mais il y en a environ 200 qui interviennent régulièrement ou ponctuellement.
- Des **universités**. 150 accords officiels lient ou ont lié des établissements universitaires français et vietnamiens.
- Des **instituts de recherche**. Une cinquantaine au moins de projets de coopération scientifique lient des laboratoires de recherche français et vietnamiens.
- Des acteurs de la **coopération hospitalière**. Il existe 25 accords formels de partenariats

hospitaliers mais les relations de coopération dans ce domaine sont beaucoup plus étendues. Le programme FFI (Faisant fonction d'internes) a permis l'accueil dans les hôpitaux français de plus de 1000 praticiens vietnamiens au cours des dix dernières années.

- De multiples **formes de jumelages** impliquant des structures publiques, parapubliques ou consulaires (chambres de métiers, chambres de commerce, musées, bibliothèques, collèges...)
- Enfin, des **associations de Viet Kieu**, qui sont nombreuses et très actives.

Pour partager leurs expériences et faire connaître l'apport de la coopération non gouvernementale à l'aide publique au développement (APD) française, les collectivités françaises ont organisé plusieurs réunions, des Assises, spécifiquement consacrées à la coopération décentralisée franco-vietnamienne : Lille (1996), Dinan (1997), Poitiers (1998), Pont-à-Mousson (2000), Toulouse (2003), et pour la première fois en juin 2005 au Vietnam (Hué). La 7ème édition de ces Assises devrait avoir lieu courant 2007 à Montreuil.

### **POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Angélique Duval, chargée de mission du SCAC  
Mél : [angelique.duval@diplomatie.gouv.fr](mailto:angelique.duval@diplomatie.gouv.fr)*

## Les priorités de l'aide française ou le Document cadre de partenariat (DCP)

La stratégie de solidarité de la France au Vietnam s'efforce de prendre en compte les réalités et les priorités actuelles de ce pays désormais émergent, afin de l'accompagner dans sa mutation économique et sociale et dans son intégration régionale et internationale.

L'aide publique au développement (APD) française est caractérisée par l'importance des prêts (80 %). Jusqu'à fin 2005, ses instruments se concentraient sur les cinq priorités d'un Document stratégique pays (DSP) mis en œuvre depuis 2001 : la formation à la bonne gouvernance, la consolidation de l'Etat de droit, la modernisation de la formation supérieure et de la recherche, la promotion de la diversité culturelle et de la francophonie, l'aide à l'intégration aux échanges économiques internationaux, la réduction de la pauvreté.

En 2004, les dons (20 M?) se répartissaient également entre la formation supérieure (bourses), la recherche et la coopération non gouvernementale (10 M?), et les crédits mis en œuvre par l'ambassade (10 M?).

Dans ce contexte, et sans remettre en cause les programmes en cours de réalisation, la France souhaite restructurer son APD pour la concentrer sur les secteurs où les besoins pour l'économie vietnamienne sont les plus importants, tout en s'alignant sur les priorités retenues par le gouvernement vietnamien dans son Plan de développement socio-économique

(SEDP) de 2006-2010. La réorientation de sa coopération est inscrite dans un Document cadre de partenariat (DCP), qui concerne la période 2006-2010.

Le DCP est en cours de finalisation, en concertation avec les autorités vietnamiennes. Il s'organise autour de deux grands axes :

- Les secteurs de concentration liés aux objectifs de développement du millénaire (ODM) qui regroupent l'appui au secteur productif, les infrastructures, l'agriculture et le développement rural et la lutte contre le SIDA ;
- Les priorités transversales regroupent la promotion de la diversité culturelle et l'enseignement du français, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'appui à la bonne gouvernance et l'Etat de droit et l'appui à la coopération décentralisée et non-gouvernementale.

Dans ce nouveau cadre, l'APD française sera conduite en liaison étroite avec les autres bailleurs dans un souci d'harmonisation et d'efficacité de l'aide. Cette volonté est concrétisée par la participation de la France notamment au PGAE (Partnership Group for Aid Effectiveness), à la concertation européenne sous la conduite de la présidence, au travail d'harmonisation du groupe des 5 banques de développement et aux débats dans le cadre du PRSC (Poverty Reduction Support Credit).

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Alain Freynet, Conseiller de Coopération  
et d'Action culturelle*

*Mél : [Alain.freynet@diplomatie.gouv.fr](mailto:Alain.freynet@diplomatie.gouv.fr)*



# I- Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

## Le développement du secteur productif

### Appui au développement du HIFU (fonds d'investissement de HCMV)

La ville de Ho Chi Minh - Ville (HCMV), principal centre socio-économique du pays, fait face à une urbanisation rapide et à des besoins croissants en infrastructures, qui ne peuvent être satisfaits par le seul budget de la ville.

C'est ainsi que le HIFU, premier fonds d'investissement municipal au Vietnam, a été créé, en 1996, par le comité populaire de HCMV pour mobiliser des financements externes et des investissements privés pour des projets d'infrastructures urbaines de la ville.

Le projet financé par l'AFD en faveur du HIFU vise à accompagner l'augmentation des engagements du HIFU dans les infrastructures sociales et environnementales.

La ligne de crédit sera affectée aux secteurs prioritaires pour le développement de la ville : la santé, le logement social, l'environnement et l'éducation.

Par l'amélioration des conditions de vie des populations, le projet contribuera à l'installation durable dans la région de populations à revenus moyens.

Les impacts sociaux porteront sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé, la réduction de la pollution dans la zone, l'amélioration des infrastructures d'éducation dans la région



*Lycée Le Quy Don à Ho Chi Minh - Ville*

et la construction de nombreux logements sociaux pour les populations défavorisées.

La réalisation de ce projet est prévue au cours des années 2006 à 2008.

Outre la ligne de crédit décrite ci-dessus, l'AFD financera, à la demande du HIFU, une assistance en sa faveur afin de renforcer ses capacités en matière de gestion.

L'AFD finance également une assistance technique, démarrée début 2006, visant à appuyer le HIFU dans la mise en place de procédures anti-blanchiment, en conformité avec les meilleures pratiques internationales.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)



## Le programme sectoriel de développement des PME

Le secteur privé vietnamien, et en premier lieu le secteur des PME, apparaît comme le principal moteur du développement économique du pays, et aussi le principal gisement d'emplois pour absorber les 1,5 million de nouveaux arrivants annuels sur le marché du travail.

Conscient de cet enjeu, le gouvernement vietnamien a engagé depuis plusieurs années une série de réformes qui visent à promouvoir les entreprises privées et la mise en place d'un environnement plus favorable à leur croissance et au renforcement de leur compétitivité.

Un programme sectoriel, le Programme de développement des PME, dont la réalisation est placée sous la responsabilité du Ministère du Plan et de l'Investissement (Agence pour la promotion des PME - ASMED), vise à contribuer à cet effort par la mise en œuvre :

- d'un cadre institutionnel plus favorable au développement des PME
- de diverses actions orientées vers l'amélioration de l'accès des PME aux ressources financières, aux terrains et aux marchés internationaux.

Ce programme, d'un montant total de 165 MUSD est cofinancé par l'AFD, qui apporte 35 Millions d'euros, la Banque Asiatique de Développement et la KfW Entwicklungsbank. Il s'agit d'une manifestation concrète du travail mené en commun par ces trois institutions dans le groupe des cinq banques vers davantage d'efficacité et de simplification des procédures d'APD. Il doit s'achever fin 2007.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## Le développement des infrastructures

### L'appui au développement du secteur de l'électricité

Depuis son ouverture au secteur des infrastructures en 2000, l'AFD a fourni au Vietnam deux financements en appui au développement du réseau d'énergie électrique :

- Un financement de 19 millions d'euros a été mis en place en 2001 pour un projet d'électrification de communes rurales du delta du Mékong, en parallèle à un projet financé par la Banque Mondiale. Le financement de l'AFD portait initialement sur l'électrification de 78 communes dans 15 provinces, mais les coûts plus faibles que prévus ont permis de financer un programme complémentaire de 60 communes, portant ainsi le nombre de communes

bénéficiaires à 138. A l'achèvement de ce projet fin 2006, la quasi-totalité des communes de région du delta du Mékong bénéficieront d'une desserte en électricité.

- En 2005 a été mis en place un concours de 40 millions d'euros pour le financement partiel du **projet de transport d'électricité dans le nord du Vietnam**. Ce projet, mis en œuvre par la Compagnie Générale d'Electricité du Vietnam (EVN), renforcera le réseau d'électricité à haute tension dans la région Nord et l'alimentation des grands centres urbains et industriels de Hanoï, Haïphong et Quang Ninh. Il facilitera l'accès à une fourniture d'électricité fiable et économique à tous les types de consommateurs de la

région Nord, dans un contexte de forte croissance de la demande. Il sera mis en oeuvre entre 2006 et 2009. Le coût total du projet, cofinancé avec la Banque Asiatique de développement et EVN, est estimé à 212 millions d'euros (274 millions USD). Le concours de l'AFD est affecté en priorité au financement d'équipements pour les postes de transformation électrique.

La désignation d'un **expert résident auprès de la nouvelle autorité de régulation du secteur électrique** du ministère de l'industrie (ERAV, *Electricity Regulatory Authority of Vietnam*) est prévue.

PROPARCO, filiale de l'AFD chargée des financements du groupe en faveur secteur privé, a apporté un financement de 37 millions USD pour le projet « BOT » de centrale à gaz (cycle combiné) de **Phu My 2.2**, aux cotés d'un consortium d'investisseurs auquel participe le groupe français EDF. Ce projet a été récompensé par FINANCE ASIA et ASIA MONEY comme meilleure opération en financement de projet de l'année 2002 en Asie.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## Le nucléaire civil

La coopération franco-vietnamienne en matière de nucléaire civil s'appuie sur l'ensemble des acteurs de la filière nucléaire française, coordonnés par la Mission économique de Hanoï pour les aspects industriels, et le Service de Coopération et d'Action culturelle et Scientifique pour les aspects scientifiques.

Cette coopération s'est matérialisée par un protocole d'entente qui a été signé en mai 2004 avec le ministère vietnamien de l'Industrie, à l'occasion de la visite au Vietnam du directeur général de l'Energie et des Matières premières et du haut commissaire à l'énergie atomique français. Cette dynamique bilatérale s'est intensifiée en 2005 :

- Une délégation d'administrateurs d'entreprises françaises de la filière du nucléaire civil s'est rendue le 23 et 24 juin 2005 sur les sites pressentis pour l'installation de la première centrale électronucléaire civile dans la province de Ninh Thuan. Les échanges ont souligné la maturité du projet et la réelle implication au niveau national comme local de l'administration vietnamienne. L'Institut de l'Energie, bureau d'ingénierie d'Electricité du Vietnam (EVN) est chargé de faire une étude de préfaisabilité.



- Un séminaire organisé par l'Ambassade de France et la Maison du Droit franco-vietnamienne s'est tenu les 28 et 29 juin 2005. Il a traité des aspects de sécurité et de sûreté d'un projet nucléaire civil, dans un contexte où le Vietnam s'engage dans la rédaction d'un projet de loi nucléaire.
- Au-delà du seul aspect législatif, la coopération franco-vietnamienne a abordé le volet industriel du projet. Un séminaire sur les technologies nucléaires civiles a été organisé par l'ambassade de France à Hanoï les 18 et 19 octobre 2005. Il a permis de présenter l'offre technologique française, les principales filières de réacteurs nucléaires, le parc nucléaire français, la méthodologie de sélection des sites et la formation.

Bénéficiant d'une large audience et d'une couverture de la presse nationale importante, ces actions témoignent de l'intérêt que le Vietnam porte à la coopération franco-vietnamienne dans ce domaine. Elle devrait se prolonger en 2006 sur les volets à la fois industriels et politiques.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Christophe Grillot, Attaché commercial,  
Mission Economique  
Mél : christophe.grillot@missioneco.org*

*Alexis Rinckenbach, Attaché de coopération,  
SCAC*

*Mél : Alexis.rinckenbach@diplomatie.gouv.fr*

## Le projet d'amélioration de l'environnement urbain dans la région Centre

L'AFD apporte 30 millions d'euros pour le financement du projet d'Amélioration de l'Environnement Urbain dans la Région Centre, en complément à un concours de 44 millions USD de la Banque Asiatique de Développement. Ce projet, qui porte sur les 6 villes de Thanh Hoa, Ha Tinh, Dong Ha, Lang Co, Tam Ky, et Quang Ngai, démarre en 2006. Il vise à renforcer les infrastructures et services de base d'environnement urbain : drainage des eaux pluviales et protection contre les inondations, assainissement des eaux usées, collecte et traitement des déchets. La mise en place des infrastructures sera accompagnée d'activités de renforcement des capacités visant notamment une meilleure autonomie financière des « entreprises urbaines d'environnement », chargées de la mise en œuvre de l'ensemble des services municipaux liés à l'environnement urbain.

Le projet constitue une opération pilote d'aménagement des villes moyennes, mise en œuvre de manière participative. Il accompagnera le Vietnam dans la gestion du défi de la transition urbaine : la population des villes vietnamiennes passera en moins de 20 ans de 20 à 46 millions d'habitants et il faudra accueillir chaque année près de 1,3 million de nouveaux urbains. L'amélioration attendue de l'attrait de ces villes moyennes doit permettre une réduction du phénomène de migrations vers les grandes métropoles vietnamiennes. Ce projet est un réceptacle potentiel de partenariats avec des collectivités locales de pays développés.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Francis Frey, Chargé de mission, AFD Hanoi  
Mél : freyf@groupe-afd.org*

## Le projet environnemental global à Hoi An

Le projet d'assainissement de la ville de Hoi An a enregistré des avancées décisives en 2005 et est entré dans sa phase concrète de travaux dès 2006 : un consortium regroupant les sociétés françaises VINCI (chef de file), STEREAU et BERIM a signé le 8 février 2006 avec le comité populaire de la province de QUANG NAM un contrat de 8,84 millions d'euros pour la mise en place d'un système global de protection de l'environnement pour la ville de Hoi An. D'une durée de 30 mois, ce projet bénéficie du soutien de la France, sous la forme d'un financement

concessionnel du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie portant sur l'intégralité de la somme du contrat commercial.

Ce projet constituera une référence technologique de premier plan pour la ville de Hoi An. Il s'agit, en effet, d'un projet global qui traite aussi bien des déchets solides que des rejets liquides et qui inclut une partie traitement des déchets dangereux (hôpital). Hoi An bénéficie d'une activité touristique en plein essor. L'envi-



*Eaux usées s'écoulant en dessous du Pont couvert japonais de Hoi An*

ronnement y est d'autant plus important que cette ville est classée au patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1999.

La progression de ce projet traduit la forte implication de la coopération franco-vietnamienne dans le secteur environnemental. Elle devrait se poursuivre, comme en a témoigné l'engagement financier de la France lors de la dernière conférence annuelle des donateurs tenue à Hanoi en décembre 2005.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Christophe Grillot, Attaché commercial  
Mél : christophe.grillot@missioneco.org*

## Le Centre national de formation aux métiers de l'eau et de l'environnement (CNEE)

Fondé en 1997 par le Ministère vietnamien de la Construction avec l'appui de la France, ce Centre répond aux besoins de formation continue des personnels des sociétés des eaux. Il repose sur la mobilisation de spécialistes français mis à disposition par les entreprises du secteur, qui assurent des sessions de formation destinées aux personnels techniques, aux gestionnaires et aux responsables de stations de traitement des eaux, ainsi qu'aux décideurs publics du secteur. De 1997 à 2004, le CNEE a formé plus de

1400 stagiaires, formations sanctionnées par un certificat du Ministère de la Construction. Il a également assuré la traduction et l'impression de plusieurs ouvrages techniques en vietnamien, notamment le Mémento de l'Eau, outil de référence en ce qui concerne le traitement de l'eau (1500 pages), un lexique trilingue vietnamien-français-anglais, traitant de plus de 17000 termes.

Un projet du fonds de solidarité prioritaire de 1 M €, renforce les efforts du Ministère de la Construction de faire du CNEE un centre national de référence en le dotant de nouveaux locaux et d'une équipe permanente de 12 formateurs vietnamiens. Plus de cinquante entreprises françaises se sont engagées à fournir des matériels techniques de pointe (y compris une station d'approvisionnement en eau potable qui alimentera le centre et les quartiers environnants et une station de traitement des eaux usées), de la documentation de référence et des formateurs en appui au lancement du nouveau centre.



**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Pham Trung Kien, Chargé de mission du SCAC  
Mél : Trung-kien.pham@diplomatie.gouv.fr*

## Le projet de transport ferré urbain de Hanoï

Le 12 janvier dernier, le Premier Ministre vietnamien a approuvé le projet de mise en place d'une ligne pilote de transport ferré urbain à Hanoï sur les bases suivantes :

- Variante métro (9,6 km sur viaduc et 2,9 km en souterrain) entre Nhon et la gare de Hanoï
- Montant d'investissement : 458 MEUR
- Sources de financement : France (DGTPE + AFD), contrepartie locale et éventuellement bailleurs multilatéraux.

Le Ministère du Plan et de l'Investissement est chargé du montage financier pour le projet. Il a, à ce sujet, officiellement sollicité la DGTPE et l'Agence Française de Développement pour un

financement qui représente approximativement les deux-tiers du coût du projet.

Le comité populaire de Hanoï est chargé de la mise en place de cet important projet. Il a demandé aux autorités françaises une liste des bureaux d'études français capables d'assurer le rôle de consultant général pour la réalisation du projet. Il envisage de lancer les études de détail dès l'été 2006.

### POUR PLUS D'INFORMATION :

*Nguyen Thanh Binh, Attaché commercial,  
Mission Economique  
Mél : thanh-binh.nguyen@missioneco.org*

## L'offre française en matière de transports urbains

Le séminaire bilatéral « L'enjeu des transports urbains au Vietnam : l'offre française » organisé par la Mission économique de Hanoï avec le parrainage du Ministère vietnamien des Transports et des comités populaires de Hanoï et de Ho Chi Minh - Ville, s'est déroulé successivement dans ces deux métropoles les 4 et 6 octobre derniers. Ces dates ont été choisies au regard de l'avancée du projet de transport ferré urbain à Hanoï qui est arrivé à la phase de décision politique.

Quatorze entreprises françaises (Alcatel, Alstom, Amec Spie Rail, BCEOM, Freyssinet, HSBC, Lohr Industrie, Netfective Technology, RATP, Sareco, Semaly, Systra, Vossloh Cogifer, VSL) ont participé à ce séminaire pour présenter une offre intégrée et globale en matière de systèmes de transports urbains (matériel roulant, systèmes d'alimentation électrique, de signalisation, de billettique, exploitation des transports publics, ingénierie, génie civil...). Par ailleurs, l'intervention de la Direction des Affaires Economiques et Internationales du Ministère français des Transports, de

l'Equipement, du Tourisme et de la Mer, ainsi que celles du ministère vietnamien des Transports et des municipalités de Hanoï et de Ho Chi Minh - Ville ont donné à cet événement un caractère de coopération institutionnelle. Cette opération a rencontré un succès certain. Les objectifs de participation ont été dépassés avec 180 participants vietnamiens à Hanoï et 140 à Ho Chi Minh - Ville.

L'affluence d'un public vietnamien d'experts et de décideurs a confirmé la priorité affectée par le gouvernement et par les autorités locales au développement des transports urbains et à la recherche de partenariats avec des sociétés étrangères. Les participants vietnamiens ont pu échanger en réaction aux présentations effectuées par les entreprises françaises. Les questions du public ont principalement porté sur le métro léger, le tramway, le stationnement urbain et la réfection des ponts en milieu urbain, permettant ainsi de confirmer les cibles commerciales sur lesquelles concentrer notre offre



Les entreprises françaises ont ainsi pu donner l'image d'une offre technologique complémentaire et cohérente, en même temps qu'adapter leurs présentations aux projets d'actualité dans chaque ville au Vietnam. Au total, ce séminaire a eu une utilité immédiate au-delà de sa portée certaine à moyen terme dans un pays qui va développer les projets de transports urbains sur le moyen voire le long terme :

- il a permis d'inciter les autorités vietnamiennes, gouvernementales et locales, à prendre une décision aussi rapide que possible sur le projet de transport ferré urbain de Hanoï

- il a confirmé que le gouvernement et le comité populaire de Hanoï vont se décider en faveur d'un métro léger plutôt que d'un tramway
- il a facilité la signature par la société Lohr Industries avec le comité populaire de Ho Chi Minh - Ville d'un accord-cadre pour l'étude de la construction d'une ligne de tramway.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Nguyen Thanh Binh, Attaché commercial,  
Mission Economique  
Mél : thanh-binh.nguyen@missioneco.org*

## Le transport ferroviaire

La France a déterminé le transport ferroviaire comme l'un des axes prioritaires de sa coopération économique avec le Vietnam. Plusieurs projets dans ce secteur ont bénéficié de l'aide publique au développement de la France, ce qui a également permis de positionner durablement les industriels français sur le marché vietnamien.

La France a décidé, en accord avec les autorités vietnamiennes, de concentrer ses efforts sur la rénovation complète de la ligne reliant Hanoï à Vinh (ville située à 400 km au sud de la capitale) pour en faire une vitrine de la technologie ferroviaire française. Deux projets sont en cours de réalisation sur ce tronçon : la modernisation du système de signalisation et de télécommunications ferroviaires (50 MEUR en deux phases) et la fourniture d'équipements d'entretien de la voie (9 MEUR). Par ailleurs, VNR conduit actuellement une étude portant sur la rénovation complète des infrastructures de voie entre Hanoï et Vinh. Ce projet est évalué à 100 MEUR et pourrait faire l'objet d'une

demande de financement auprès des autorités françaises.

VNR a également bénéficié du financement concessionnel de la France pour deux autres projets majeurs en dehors du périmètre Hanoi - Vinh, qui sont la modernisation des ateliers de maintenance de locomotives (6,7 MEUR) et la réhabilitation de quatre tunnels ferroviaires au Col des Nuages (13,3 MEUR). En outre, de nouveaux projets importants sont en cours d'instruction : la réhabilitation de la ligne Yen Vien - Lao Cai (cofinancement avec la BASD), la rénovation du pont Long Bien (cofinancement avec l'Agence Française de Développement), et la mise en œuvre de la première ligne de métro à Hanoï.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Nguyen Thanh Binh, Attaché commercial,  
Mission Economique  
Mél : thanh-binh.nguyen@missioneco.org*

## Agriculture et sécurité alimentaire

### L'appui à la filière thé à Phu Tho

Ce projet, financé par l'AFD, a pour objectif le développement de la production villageoise de thé dans la province de Phu Tho, à travers la mise en place de 3000 hectares de nouvelles plantations avec des variétés de thé plus productives, et la densification de 2500 ha de plantations existantes. En complément du volet agricole, le projet prévoit la réhabilitation de 115 km de pistes rurales permettant d'améliorer la qualité des feuilles de thé transportées aux usines. Il est également prévu des mesures d'accompagnement destinées aux formations des paysans et au contrôle de la qualité de la production.



*culture de thé à Phu Tho*

Le projet qui contribuera au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de la province, permettra :

- l'accroissement de la production locale de thé par la plantation de variétés nouvelles et l'intensification des cultures existantes ;
- l'amélioration des infrastructures par la réhabilitation des pistes rurales ;
- une production agricole de meilleure qualité par la mise en oeuvre de mesures appropriées, et des formations à l'utilisations des pesticides.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[AFDHanoi@groupe-afd.org](mailto:AFDHanoi@groupe-afd.org)



### Les infrastructures rurales de Ninh Thuan

Ce projet, financé par l'AFD, a pour objectifs :

- d'améliorer le potentiel des infrastructures productives par la réalisation et/ou la réhabilitation des retenues d'eau et systèmes d'irrigation,
- d'aménager et mettre en valeur des périmètres irrigués sur près de 2 500 ha,
- d'accompagner l'évolution de l'agriculture pluviale de montage, vers une agriculture irriguée plus intensive et,
- de mettre en place d'un système pérenne de gestion, d'exploitation et de maintenance des infrastructures provinciales.

Le projet comporte deux composantes :

- construction et réhabilitation de cinq ouvrages hydro-agricoles contribuant à la valorisation des ressources en eau de la province
- appui au renforcement des capacités de gestion des usagers, à l'organisation et la formation des groupes usagers et à la

réalisation d'expérimentations agricoles  
Ce projet, prévu sur la période 2006-2010, contribuera à l'amélioration des conditions de vie d'une partie de la population de la province de Ninh Thuan, caractérisée par des conditions climatiques très défavorables et par un niveau de pauvreté important.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Nguyen Thuy Anh, Chargée de projets, AFD  
Mél : nguyenta@groupe-afd.org*

## L'exportation des cultures maraîchères et fruitières de la région de Dalat (PRCC)

Ce projet financé par le Fonds de Renforcement des Capacités Commerciales, mis en oeuvre conjointement par la Mission économique de Hanoi et l'Agence Française de Développement, a pour objet de stimuler l'exportation des cultures fruitières et maraîchères de la région de Dalat.

Le projet s'articule autour de trois composantes majeures :

- Un volet réservé aux études, permettant d'évaluer les besoins et le potentiel de la filière fruits et légumes et les attentes des marchés d'exportation.
- Un volet d'appui aux acteurs de la filière et aux facteurs de production dont l'objectif est de consolider le rôle de l'Association des paysans du Lam Dong, de développer une parcelle expérimentale, d'introduire une

démarche qualité, de mettre en place un système d'information et des actions commerciales.

- Enfin, un volet « animation, gestion et suivi de projet » destiné à consolider les acquis, qui proposera notamment des séminaires et des voyages d'études.

Ce projet de renforcement des capacités commerciales de la filière fruitière et maraîchère de Dalat répond à des enjeux commerciaux et socio-économiques car il contribue à l'amélioration de la compétitivité de la filière et à l'accroissement des revenus paysans.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*AFDHanoi@groupe-afd.org*



*Parcelles maraîchères à Da Lat*



## Le projet MISPA

Dans le cadre de son appui aux institutions, la coopération française finance un projet d'appui auprès de l'Institut des stratégies et politiques pour l'agriculture et le développement rural – IPSARD en langue anglaise. Ce projet est intitulé « mobilisation de l'information au service des politiques agricoles » - MISPA. Il vise à améliorer la capacité de cet institut à générer et analyser une information scientifique portant sur l'agriculture et le développement rural, permettant de fournir aux décideurs des éléments de décisions en terme de politiques publiques. Cet appui est particulièrement important dans un contexte où l'Etat vietnamien tente de s'éloigner peu à peu d'un rôle de planificateur strict pour développer des capacités de régulation. Dans un pays encore fortement rural (80 % de la population) et où l'agriculture possède une place économique importante (20 % du PIB, 1/3 des recettes d'exportation), il est nécessaire que les décisions publiques en matière de développement rural soient fondées sur une information de qualité.

Ce projet a une durée de quatre ans (2002-2006) et porte sur un montant de 1,5 million d'euros, financés par le fonds de solidarité prioritaire (FSP) du Ministère des affaires étrangères français. Il s'articule autour de trois composantes :

- le renforcement des capacités (formations, voyages d'études, expertise) en terme d'organisation, en terme scientifique (outils, méthodes) et de communication
- la constitution d'études et de groupes de

travail. Les études réalisées par l'Institut ou d'autres partenaires vietnamiens, portent sur des sujets directement liés aux préoccupations des décideurs. Par ailleurs, trois groupes de travail fonctionnent sur :

- la compétitivité des filières agricoles, le développement rural, la filière caféière.

- la gestion de projet (comité de pilotage, communication, audits, évaluation)

A la fin du projet, il aura fourni une aide à la nouvelle organisation de l'IPSARD, renforcé les capacités pratiques de ses agents, mené une quinzaine d'études et animé des séminaires de discussion sur leurs conclusions, permis la création de trois groupes de travail apportant une information régulière, créé des réseaux d'expertise locaux et internationaux autour de l'IPSARD. Les groupes de travail ont d'ailleurs été institutionnalisés en départements (à l'exception du groupe café) au sein de l'Institut. Le rôle de l'IPSARD comme lieu de production de connaissances d'aide à la décision, a par ailleurs été renforcé.

Une évaluation sera conduite en 2006 afin d'identifier les retombées du projet et pourrait servir de base à la réflexion pour un futur appui, sur financement de l'Agence française de développement.

### **POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Nguyen Thuy Anh, AFD Hanoi*

*Mél : [nguyenta@groupe-afd.org](mailto:nguyenta@groupe-afd.org)*

## Le projet SUSPER

Le Ministère des Affaires étrangères français finance un projet régional agricole intitulé « Développement durable de l'agriculture péri-urbaine en Asie du Sud-Est » - SUSPER. Ce projet, qui intervient dans quatre villes du Laos, Cambodge et Vietnam, vise :

- à améliorer la contribution de l'agriculture

péri-urbaine à la sécurité alimentaire de Hanoi, Ho Chi Minh - Ville, Phnom - Penh et Vientiane ;

- à renforcer les compétences des acteurs publics et privés en matière d'analyse des processus en cours dans ces zones ;
- à développer l'innovation technique et



institutionnelle favorisant un développement durable de l'agriculture péri-urbaine ;

- à renforcer la coopération régionale sur ce sujet.

Ce projet s'étale sur plus de quatre ans (2002-2006) pour un budget d'un million d'euros. Le décaissement a été respectivement de 234 826 euros pour Hanoï , 81 774 euros pour Ho Chi Minh - Ville, 92 552 euros pour Phnom - Penh et 82 300 euros pour Vientiane. Il associe plusieurs partenaires locaux et internationaux : le Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Asian Vegetable Research and Development Center (AVRDC), l'Institut de recherche des fruits et légumes de Hanoï, l'Université de Thu Duc, le Département de l'agriculture du Ministère laotien de l'agriculture et le Département de l'agro-industrie du Ministère de l'agriculture cambodgien.

Le projet entre à présent dans sa phase finale et aura permis :

- de produire un certain nombre d'analyses sur les processus en cours en matière

d'agriculture péri-urbaine et de fournir des recommandations d'actions (en matière d'analyse des systèmes agraires, des filières d'approvisionnement...);

- de développer des outils d'action et d'analyse (systèmes d'informations des marchés, outils de conciliation entre acteurs...) et de former les partenaires à l'utilisation de ces outils ;
- de développer quelques opérations pilotes sur le plan technique (innovation de techniques aquacoles [cage flottante en filet, élevage de grenouille...], production maraîchère décalée...) et de l'organisation des acteurs de la filière permettant une amélioration des conditions d'accès au marché pour les producteurs ;
- de multiplier les coopérations régionales.

Une évaluation complète de ce projet devrait se tenir prochainement.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Pham Trung Kien, SCAC*

*Mél : trung-kien.pham@diplomatie.gouv.fr*

## Les appellations d'origine contrôlée (AOC)

La coopération franco-vietnamienne en matière d'indications géographiques et de lutte contre les contrefaçons a été lancée en 1998. Elle est menée par le Ministère français de l'Agriculture et le Ministère vietnamien du Commerce, en coordination étroite avec les différents ministères techniques vietnamiens. La Mission économique à Hanoï joue le rôle de coordinateur entre les deux parties.

Cette coopération a permis d'obtenir des avancées capitales de la part des autorités vietnamiennes, notamment :

- la reconnaissance de nombreuses appellations d'origine : Le Nuoc Mam de Phu Quoc, le thé Shan de Moc Chau, le pamplemousse de Doan Hung, le café de Buon Me Thuot, l'anis étoilé de Lang Son ;
- la reconnaissance de l'AOC Cognac en juin 2002, permettant de lutter contre les

contrefaçons de cognac produites localement (des lots de cognac contrefaits ont été saisis en 2005) ;

- la promulgation d'une loi unique sur la propriété intellectuelle intégrant un volet sur les indications géographiques, **en cohérence avec la réglementation communautaire**, grâce à un dialogue nourri avec les experts de l'INAO.

La mission d'un Inspecteur général de l'agriculture au Vietnam en février 2006 a confirmé la volonté de la France de continuer à accompagner le Vietnam dans cette voie. Plusieurs actions concrètes seront mise en œuvre dans les mois qui viennent. Elles ont pour but d'une part, d'aider le Vietnam à développer de nouvelles indications géographiques et d'autre part, de mieux lutter contre les contrefaçons, qu'ils s'agissent d'indications

géographiques vietnamiennes ou françaises. Par ailleurs, la France a entrepris d'assister les autorités vietnamiennes dans le processus de reconnaissance du Nuoc Mam de Phu Quoc au niveau communautaire.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Béatrice Tauziède, Attaché commercial,  
Mission Economique  
Mél : [beatrice.tauziède@missioneco.org](mailto:beatrice.tauziède@missioneco.org)*

## La politique sanitaire en matière agricole

Les bases d'une coopération sanitaire dans le domaine de la santé animale ont été jetées en avril 2004 à Hanoï dans le cadre de négociations entre les représentants de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) du Ministère français de l'agriculture et leurs homologues vietnamiens tant du Département de la santé animale (DAH) du Ministère de l'agriculture que du Département national d'inspection et de qualité des pêches (NAFIQAVED) du Ministère de la pêche (MoFI). Un protocole d'accord vétérinaire France-Vietnam a été paraphé, puis signé lors de la visite au Vietnam du Président Chirac en octobre 2004. Parallèlement, un mémorandum de coopération sur le contrôle des maladies des animaux aquatiques, également négocié en avril 2004, a été signé en juin de la même année à Paris.

### 1/ DAH

Cet organisme souhaite bénéficier de l'appui français dans deux domaines prioritaires : le diagnostic ainsi que la conception et la mise en œuvre de plans d'urgence. Une réflexion plus globale sur l'organisation et le fonctionnement des services vétérinaires vietnamiens sera également menée, notamment sur l'amélioration de l'articulation entre services centraux, services provinciaux et les éleveurs. En juin 2004, le directeur de la DAH et ses collaborateurs ont participé à une mission sanitaire en France et en décembre 2005, deux experts de la DAH, directeurs de centres régionaux vétérinaires, ont participé en France à un stage d'une semaine consacré à l'étude du

dispositif français de prévention des épizooties et à la gestion de crise sanitaire.

### 2/ NAFIQAVED

Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont le fer de lance des exportations vietnamiennes et leur conformité aux standards sanitaires internationaux, notamment européens, un objectif prioritaire que l'expertise française peut aider le Vietnam à atteindre. L'appui français porte en priorité sur l'utilisation raisonnée des intrants, la réglementation sanitaire et le dispositif officiel de contrôle.

En octobre 2004, deux spécialistes de laboratoire de NAFIQAVED ont participé à un stage de formation à l'Ecole nationale vétérinaire de Nantes. En décembre 2004, un spécialiste du médicament vétérinaire de l'AFSSA, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, a séjourné deux semaines au Vietnam pour mettre en œuvre le volet de la coopération consacré à l'utilisation et au contrôle des médicaments. Enfin, en décembre 2005, deux experts de NAFIQAVED, spécialisés dans les produits vétérinaires en aquaculture ainsi que dans la gestion de laboratoire, ont participé à une formation en France ayant pour thème "Le médicament en aquaculture".

Cette coopération sera approfondie en 2006 grâce à la poursuite d'un programme d'échange d'experts, actuellement en cours d'élaboration entre la DGAL, d'une part, et la DAH ainsi que NAFIQAVED d'autre part.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Béatrice Tauziède, Attaché commercial,  
Mission Economique  
Mél : [beatrice.tauziède@missioneco.org](mailto:beatrice.tauziède@missioneco.org)*



## Les projets agricoles et de développement rural de la coopération décentralisée

### L'action des ONG et de la coopération décentralisée françaises au Vietnam en 2005

En complément des acteurs institutionnels classiques, les organisations non gouvernementales (ONG) et les coopérations pilotées par des régions ou départements français, dite «coopération décentralisée», jouent un rôle important dans le secteur rural.

**TABEAU 1 : IMPORTANCE DES ONG ET DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE SECTEUR RURAL – QUELQUES EXEMPLES**

Nom	Engagements financiers annuels	Soutien du MAE en 2005	Personnel expatrié au Vietnam en 2005
GRET	951 500 (prévisions 2006)	50 000	6
AVSF	600 000 (prévisions)	50 000	3
Région Nord Pas De Calais	307 000	35 825	1
Région Aquitaine	Nc	53 500	1
Région Midi-Pyrénées	Nc	90 000	0

#### *I- Les ONG intervenant dans le développement rural sont les suivantes :*

##### **1) Le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)**

Le GRET, présent au Vietnam depuis 1988, articule ses actions autour de deux programmes : le programme Fleuve rouge et le programme d'Appui à la production locale de farines infantiles et d'éducation nutritionnelle (FASEVIE). Ces deux programmes sont eux-mêmes financés via différents projets, comme le montre le tableau ci-dessous. Par ailleurs, le GRET a récemment étendu ses activités à une province du Centre Vietnam. Enfin, cette ONG intervient aussi en tant que consultant dans d'autres projets.

#### **POUR PLUS D'INFORMATION :**

Pour plus d'information :  
[coordination@gret.org.vn](mailto:coordination@gret.org.vn)

TABLEAU 2 : INTERVENTIONS DU GRET AU VIETNAM

Titre	Contenu	Durée	Financier	Partenaires	Lieux	Bud. GRET
<b>Programme Fleuve rouge</b>	Programme de recherche développement et de formation, visant à travailler sur l'amélioration des techniques agricoles, la diffusion des innovations, la structuration des filières agricoles et l'organisation paysanne					
« Développement Institutionnel et Associations locales pour l'organisation et la gestion de services collectifs » - DIALOGS	Améliorer les services aux populations rurales et la concertation dans les domaines de la santé primaire, de l'agriculture et de l'élevage, en s'appuyant sur la promotion d'organisations professionnelles et locales	Nov. 2000- Oct. 2005	Commission européenne	Institut Vietnamien des sciences agricoles - VASI, Université médicale de Hanoi, Médecins du Monde, AFDI, VECO	Hai Duong, Bac ninh, Vinh Phuc, Phu Tho, Bac Kan, Thai Nguyen	1,1 million d'euros
« Projet de recherche sur les dynamiques agricoles en zone d'influence urbaine en Asie du Sud-Est » - RURBASIE	Analyser l'impact de la croissance urbaine sur l'agriculture autour des villes secondaires de Vinh Phuc et Hai Duong	Oct 2002- Av 2007	Union européenne - INCO	VASI, INRA, UCL, FaFo, CEDAC	Hai Duong, Vinh Phuc	0,97 million euros
Projet de développement du bambou	Aider les petits producteurs de bambou de Thanh Hoa à s'organiser pour répondre au marché d'une façon rémunératrice et à satisfaire ses exigences de qualité et de traçabilité.	Fev 2005- Aout 2006	IFC, ADB, TBF, IKEA	IDE	Thanh Hoa	0,11 million euros
Appui au CPRGS à Bac Kan	Appuyer le département du plan de Bac Kan à intégrer les recommandations de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté – CPRGS et la rénovation de sa planification	Aout 2004- Juil 2005	Service de coopération - Ambassade de France	DPI/MPI	Bac Kan	0,08 million euros
<b>FASEVIE</b>	Appui à la production locale de farines infantiles et éducation nutritionnelle					
Programme au Vietnam	Phase d'extension et d'autonomisation	Janv 2004- Mars 2007	UE, MAE, UNICEF, Coop. Nord Pas de Calais, Sight and Life	Institut national de la nutrition – INN, Institut de recherche pour le développement – IRD, VASI, Union des femmes	Ha Thinh, Quang Nam, Da Nang, Bac Kan	0,583 million euros
Echange Sud-Sud avec le Burkina Fasso	Transfert de technologie de la cuisson-extrusion à très faible coût du Vietnam au Burkina	2004- Aout 2005	Ambassade de France	INN, Institut post-récolte		0,0197 million euros



**TABEAU 2 : INTERVENTIONS DU GRET AU VIETNAM (SUITE)**

Titre	Contenu	Durée	Financier	Partenaires	Lieux	Bud. GRET
<b>Centre Vietnam</b>						
Participation au CRLIP : projet d'appui à l'amélioration des moyens de subsistance des foyers ruraux dans la région des Hauts plateaux	Développement d'action de développement local visant la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie	2005-2007	Banque asiatique de développement - ADB	Capacity Building Center (ONG vietnamienne), DPI et services techniques, associations de Kon Tum	Kon Tum	0,719 million euros
<b>Etudes</b>						
Etude MISPA	Evaluation à mi-parcours du projet MISPA		MAE			
Etude vulgarisation	Analyse du système de vulgarisation vietnamien		UNDP			

### 2) Agriculteurs français pour le développement international (AFDI)

Cette ONG est associé avec le GRET dans le cadre du projet Dialogs (cf. ci-dessus) pour appuyer les producteurs laitiers de la province de Bac Ninh d'un point de vue technique et organisationnel.

### 3) Agronomes et Vétérinaires sans frontière

En 2006, cette ONG intervient dans 4 provinces montagneuses (Thai Nguyen, Phu Tho, Son La et Yen Bai) dans des projets de développement du petit élevage visant la réduction de la pauvreté, et de renforcement des services vétérinaires et dans une trentaine de provinces de deltas (deltas du Fleuve Rouge et du Mékong) et dans des projets de lutte contre la grippe aviaire via le renforcement des services vétérinaires. De par sa présence permanente et sa spécialisation sur la santé et les productions animales, AVSF joue un rôle reconnu de source d'information et d'expertise utilisé par bon nombre d'autres opérateurs.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[p.gautier@avsf.org](mailto:p.gautier@avsf.org)

**TABEAU 3 : INTERVENTIONS D'AVSF AU VIETNAM**

Noms des projets	Contenu	Financeurs	Partenaires	Lieux
Grippe aviaire	Appuyer les services vétérinaires et para-vétérinaires à lutter contre cette maladie par la formation, l'élaboration de documents de références, l'organisation d'études et d'échanges	Divers dont fonds propres	Département vétérinaire du Vietnam; FAO ; Academy for Educational Development ; Ministère français des Affaires étrangères ; Pfizer Animal Health Group ; Helvetas ; etc.	National
Analyse des expériences sur le développement de la production laitière	Réalisation d'une étude sur le développement de l'élevage laitier au Vietnam	FAO	Institut National de l'Élevage et Département de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) ; Conseil général des Côtes d'Armor ; FAO ; Agrifood Consulting International (ACI).	National

TABLEAU 3 : INTERVENTIONS D'AVSF AU VIETNAM (SUITE)

Noms des projets	Contenu	Financeurs	Partenaires	Lieux
Livestock Working group	Animation d'un groupe d'échanges d'informations sur le secteur animal	Agrifood international – fonds propres	Projets et institutions travaillant dans le secteur animal	National
Projet de développement de l'élevage pour réduire la pauvreté dans les montagnes du Nord	Renforcer les services d'appui à l'élevage depuis la conception des orientations jusqu'à l'évaluation des performances technico-économiques des élevages.	Coopération suisse Donateurs privés	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Institut de l'Élevage, etc.), Départements (province) de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR), Comités Populaires des districts, Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC)	Phu Tho, Son La et Yen Bai
Santé Animale & Développement de l'Élevage dans la province de Thai Nguyen	Développement durable de l'élevage, en renforçant la qualité des services de santé animale, en aidant à mieux identifier le potentiel en élevage, en constituant des groupes d'éleveurs.		Comité Populaire Provincial ; Département de l'Agriculture Provincial ; Union des Femmes ; Université d'Agriculture de Thai Nguyen ; Pfizer Animal Health Group ;	Thai Nguyen

#### 4) Vietnam plus

Cette ONG intervient dans le sud du Vietnam dans le secteur du crédit rural, de la santé, de l'éducation, de la vulgarisation agricole.

5) L'Association interrégionale européenne pour la promotion de la cartographie tridimensionnelle des sols agraires (AIRE/CTS). Cette association promeut des outils de suivi des productions agricoles. En 2005, celle-ci est intervenue au Vietnam sur co-financement européen et MAE dans le cadre de deux micro-projets : le thé et le café, en relation avec l'Institut national de la planification et de la projection et l'institut des politiques et stratégies pour l'agriculture et le développement rural du ministère de l'agriculture vietnamien.

6) La France a aussi financé diverses actions conduites par une association vietnamienne : Union des technologies appliquées au développement (UTAD). Elle intervient depuis 2003 dans trois provinces de Ha Giang, Son La et Thanh Hoa, en organisant 2 sessions de formation pour chaque province sur l'application de technologies et de procédés de production de pommes de terre de semence propre et à haut rendement.

#### II- La coopération décentralisée dans le secteur rural se décline comme suit :

1) La région Nord Pas de Calais est engagée depuis 1993 dans un programme de coopération multi-formes dans trois provinces du centre Vietnam (Thua Thien-Huê, Quang Nam et Danang). La région est intervenue depuis 1994 dans six secteurs prioritaires : l'amélioration de l'environnement urbain, la santé publique, la préservation du milieu naturel, le développement rural, le développement économique, la francophonie. Depuis juin 2005, des conventions opérationnelles d'application des accords de coopération décentralisée ont été signées avec chaque province afin de mieux cibler les priorités de développement local.

- Province de Thua Thien Huê : Patrimoine et culture
- Ville-province de Danang : Culture et éducation
- Quang Nam : Développement rural et formation

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[aerout@dng.vnn.vn](mailto:aerout@dng.vnn.vn)

## 2) La région Aquitaine

### *Province de Lao Cai :*

La région conduit un programme d'appui à la diversification des activités en milieu rural au travers, en particulier, de l'éco-tourisme et de la production fruitière (vigne et fruits tempérés). Elle a également réalisé le plan d'aménagement urbain de la ville de Sapa, participe activement à la transformation d'une maison coloniale en Maison du tourisme et à la construction d'une salle polyvalente et d'un musée ethnographique.

### *Province de Quang Ninh :*

Réalisation du « master plan » du district de Van Don (urbain, tourisme, activités économiques et de service...) et d'un schéma directeur pour la protection environnementale de la Baie d'Along.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[laurentfages@hotmail.com](mailto:laurentfages@hotmail.com)

3) La région Midi-Pyrénées participe à l'amélioration des produits agricoles et agroalimentaires de la province de Son La par des procédures de qualité au sein de filières organisées. Elle intervient en particulier dans le cadre de la filière laitière à Moc Chau en partenariat avec une organisation professionnelle locale française - Asodia

4) La région Rhône - Alpes dans les provinces de Dong Nai et Can Tho

Cette région intervient dans le secteur vétérinaire du développement de la filière fruitière et de la protection des milieux naturels notamment forestier.

5) La région Poitou-Charentes entretenait une coopération un peu différente dans la mesure où elle intervenait dans le domaine de l'appui institutionnel dans le secteur de la pêche (voir partie appui institutionnel).

## Les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire française

La France a accordé au Vietnam trois aides alimentaires au titre des années 1994, 1997 et 2000. Ces fonds tirés de la vente de ces aides (31,37 milliards VND) sont gérés conjointement par le Ministère vietnamien des finances et l'Ambassade de France. L'objectif de ces fonds est le financement d'opérations de lutte contre la pauvreté et de développement rural dans le domaine de l'irrigation, afin d'accroître la sécurité alimentaire des campagnes.

Les fonds de contrepartie au titre de l'année 1994 (10,37 milliards VND) étaient partiellement consacrés à la construction d'écoles et à des projets d'adduction potable. 50 % des fonds ont été dédiés à de petits projets de transformation de fruits, sur les sites de production, dans des provinces défavorisées du Nord du pays (Bac Giang, Lang Son, Lao Cai, Son La).

Depuis 1997, cinq projets ont été financés par le fonds de contrepartie pour un montant total de

17,6 milliards VND. D'un commun accord, le produit de l'aide alimentaire de 2000-2001 est consacré aux provinces sinistrées par les inondations de 1999-2000.

- Réhabilitation et construction des systèmes hydrauliques pour 4 communes montagneuses (Van Ban, Tam Son, Phuong Vi, Dong Cam) faisant partie du district Song Thao, province de Phu Tho.
- Modernisation du système hydraulique agricole de Lien Son, province de Vinh Phuc.
- Réhabilitation des stations de pompage et construction des canaux internes et développement durable de l'agriculture, province de Ha Tinh.
- Réhabilitation des canaux du lac Phu Ninh, province de Quang Nam.
- Réhabilitation des digues et de construction de vannes dans le périmètre agricole de Ong Muoi-Ba Tra du district de Cai Lay, province de Tien Giang.

Outre la construction et la réhabilitation des périmètres agricoles, une partie des financements est réservée à la formation technique destinée aux acteurs locaux. Ces projets visent à accroître la rentabilité des activités agricoles et à favoriser l'exploitation durable des ressources naturelles.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Pham Trung Kien, SCAC*

*Mél : trung-kien.pham@diplomatie.gouv.fr*

## Santé et lutte contre le SIDA

### La lutte contre le SIDA

Le VIH a fait son apparition tardivement au Vietnam (au début des années 1990) et l'infection est restée longtemps confinée au sein d'une population marginalisée. Comme partout dans le monde, l'épidémie s'est ensuite étendue à la population générale. Selon les estimations les plus sérieuses, le Vietnam compte aujourd'hui plus de 260 000 personnes porteuses du virus, responsable de près de 15 000 décès par an et l'on estime à plus de 30 000 le nombre de nouvelles contaminations annuelles. Ces chiffres sont en croissance rapide.

Les actions de coopération dans le domaine de la lutte contre le sida répondent depuis 2003 à la stratégie sectorielle du ministère des Affaires étrangères en matière de santé et de lutte contre le sida. Il s'agit d'une des priorités fortes du gouvernement vietnamien et du ministère de la Santé (budget 2005 : 5 MUS\$ en augmentation continue), qui s'articule avec une aide internationale en très forte croissance (80 MUS\$ pour la période 2005-2010).

Axée initialement sur les programmes de l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites (ANRS) en recherches, formations et équipement de laboratoires, la coopération française dans le domaine de l'infection par le VIH/SIDA s'est enrichie de partenariats hospitaliers (programme ESTHER) visant à

l'amélioration de la prise en charge des patients VIH/sida. Les programmes ANRS et ESTHER ont été pionniers dans la prise en charge globale des patients et les premiers à proposer à partir de 2004, des traitements contrôlés par anti-rétroviraux.

• Les activités du site Asie du Sud-Est, créé par l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites (ANRS) en 2000, en collaboration avec le Vietnam et le Cambodge, portent l'essentiel de la recherche sur l'infection VIH/SIDA. Au Vietnam, cinq projets ont eu comme partenaires l'Institut Pasteur de Ho Chi Minh - Ville, le centre de médecine préventive, l'hôpital des maladies tropicales, l'hôpital de Binh Trieu et l'hôpital Pham Ngoc Thach. Les activités de recherche se sont déroulées dans 3 domaines :

- la recherche clinique avec deux projets en cours d'achèvement : un essai de mise sous traitement anti-rétroviral simplifié d'une cohorte de 100 patients et une étude concernant l'amélioration du diagnostic et de la prise en charge des pneumopathies infectieuses chez les personnes infectées par le VIH ;
- la recherche immunologique avec deux projets : un observatoire de la résistance aux anti-rétroviraux et une étude sur la recherche des facteurs de protection naturelle contre l'infection VIH ;



- la recherche en sciences sociales avec une étude sur les comportements sexuels, les représentations sociales de la maladie et la gestion du risque sida.

Par ailleurs, le site ANRS continue à développer les infrastructures nécessaires aux programmes scientifiques en cours, les formations des cliniciens et biologistes impliqués dans les activités de recherche ainsi que des méthodes de suivi biologique à moindre coût.

Chaque projet bénéficie d'un financement alloué par l'ANRS. Le montant global de ce financement pour les projets se déroulant au Vietnam, est d'environ 950 000 euros (les périodes de financement pouvant aller de 1 à 2 ans selon la durée des projets). Ce financement est indépendant du budget propre du site alloué par l'ANRS ainsi que de celui nécessaire à l'équipement des laboratoires participants aux activités de recherche.

- L'année 2003 a vu le lancement effectif du programme ESTHER (Ensemble pour une solidarité thérapeutique hospitalière en réseau) au Vietnam.

Les objectifs du projet sont de renforcer les moyens humains et matériels nécessaires à la prise en charge des malades dans les structures locales et de faciliter l'accès aux traitements anti-rétroviraux (ARV) avec, en perspective, l'articulation de ces activités avec celles développées par le gouvernement vietnamien et les autres acteurs de coopération. Ces partenariats hospitaliers portent sur :

- la formation du personnel médical et des biologistes ;
- l'équipement des laboratoires et des services ;
- la mise en place de structures et d'activités de soutien psycho-social aux patients ;
- l'organisation de l'approvisionnement en traitements spécifiques ;
- la prise en charge et le suivi des patients sous traitements anti-rétroviraux.

Trois projets de partenariats hospitaliers ont été lancés à Ho Chi Minh - Ville, Hanoi et à Haiphong. A Hanoi, des conventions de partenariats hospitaliers lient entre eux l'hôpital Dong Da et le centre hospitalier de Versailles, ainsi que l'hôpital Saint-Paul et le centre hospitalier universitaire de Limoges. A Ho Chi Minh - Ville, un processus parallèle a été développé. Les jumelages concernent le centre hospitalier européen Georges Pompidou et le CHU de Bordeaux, en partenariat avec l'hôpital des maladies tropicales et le centre de médecine préventive de HCMV. Un troisième site de partenariat a été lancé à Haiphong en septembre 2004 : jumelage entre l'hôpital Viet Tiep de Haiphong et le CHU de Toulouse.

Les projets ESTHER ont connu un démarrage rapide permettant de suivre l'évolution marquée de l'attitude du gouvernement vietnamien vers une meilleure reconnaissance de l'épidémie et une volonté accrue de prise en charge des personnes affectées. Ces programmes sont développés en synergie avec les recherches menées par l'ANRS. Ces activités ont bénéficié du soutien d'une chercheuse de l'IRD dans le domaine des sciences sociales se rapportant aux connaissances et aux comportements vis-à-vis du risque sida. Le défi à venir consiste dans le développement d'un réseau de continuité des soins afin de favoriser la prise en charge globale des patients et en la mise en place d'un accès organisé et équitable aux traitements spécifiques (approvisionnement et prescription des ARV).

Le programme ESTHER est cordonné depuis fin 2004 par un chargé de mission financé par le MAE français. Un psychologue, coordinateur des activités de soutien psycho-social, complète l'équipe qui comporte également un médecin vietnamien rémunéré par le programme à HCMV.

L'ensemble des dépenses au Vietnam du GIP ESTHER représente un en-cours d'environ 2,5 millions d'euros pour une durée des projets d'environ trois ans.

## Les projets médico - sociaux et la santé primaire

Les projets médico-sociaux et de soins de santé primaires sont l'un des domaines d'expression privilégiés de l'importante activité de coopération mise en place par la trentaine d'associations françaises actives au Vietnam dans le secteur médico-social. Ils contribuent globalement aux objectifs du millénaire pour le développement et s'inscrivent dans le droit fil des politiques de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales mises en place par le gouvernement vietnamien.

De nombreux projets ont bénéficié du soutien du ministère des Affaires étrangères depuis plus de dix ans (mission pour la coopération non gouvernementale, fonds social de développement).

La question de la prise en charge d'enfants en difficultés mobilise plusieurs associations au Vietnam. La fondation NT (Recherche en psychologie infantile) œuvre dans le domaine juridique de la protection de l'enfance en collaboration avec l'association franco-vietnamienne NT PSY, le Comité de protection et de soins aux enfants et d'autres institutions. L'association l'APPEL (et l'APPEL Lorient) est active depuis de nombreuses années dans le domaine de la pédiatrie et de la néonatalogie.

Le programme (soutenu par l'Agence universitaire de la francophonie) de formation à la psychologie infantile, mis en place par les

universités de Toulouse II et Montpellier III avec le soutien du Conseil général Midi-Pyrénées et l'association ADEPASE avec l'université nationale de Hanoï, a créé la profession de psychologue clinicien au Vietnam dont la première promotion a été diplômée en octobre 2002.

L'association AFESIP (Aide aux femmes en situation précaire) est active dans le domaine de la lutte contre les trafics de femmes et d'enfants et pour leur réinsertion dans leur pays d'origine, essentiellement au Vietnam et au Cambodge.

L'association Samu social International a créé un projet de prise en charge sociale des populations migrantes sans abris à HCMV.

Médecins du monde se consacre à Hanoï et HCMV à la prise en charge des patients infectés par le VIH.

Plusieurs associations (la Croix Rouge Française, Gynécologie sans frontières, l'Appel, Rizières...) mènent des projets soutenus par le ministère des Affaires étrangères (MCNG) pour un en-cours d'environ 1,2 million d'Euros (cofinancé à 50 %).

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Pham Thu Nguyet, Assistante sectorielle, SCAC  
Mél : [Nguyet.pham-thu@diplomatie.gouv.fr](mailto:Nguyet.pham-thu@diplomatie.gouv.fr)*



## L'INSTITUT PASTEUR

L'Institut Pasteur dispose depuis mai 2005 d'un chercheur en poste à Hanoi, également chargé de l'animation du bureau de coordination du réseau des instituts Pasteur de la région. Dans un contexte d'émergence de maladies transmissibles (SRAS, grippe aviaire...), cette création est arrivée à un moment très opportun pour répondre aux besoins exprimés par les chercheurs vietnamiens du réseau local des instituts Pasteur (Hanoi, Nha Trang et HCMV) dans le renforcement des capacités de recherche et pour la formation des chercheurs.

### Sur le plan de la recherche :

- le projet RESPARI "Research-driven Response to Acute Respiratory Infections" est mené en collaboration avec l'Institut national d'hygiène et d'épidémiologie (NIHE) de Hanoi, les instituts Pasteur de HCMV et de Nha Trang ainsi que les autres IP de la région (IP- Cambodge, Centre Pasteur- Hong Kong University, IP-Shanghai, IP-Corée et IP-Nouvelle Calédonie). L'objectif est centré sur les infections respiratoires aiguës (ARI) : i) diagnostic et surveillance des agents viraux et bactériens responsables d'infections respiratoires chez les adultes et chez les enfants ; ii) épidémiologie des ARI; iii) immunologie, physio-pathologie et recherche vaccinale et iv) développement de nouveaux outils diagnostiques basés sur les techniques de pointe développées à l'IP-Shanghai et à l'IP-Corée.  
Un projet, en partenariat avec l'Agence française de développement, de « surveillance et d'investigation épidémique en Asie du Sud - Est (SISEA) est en cours d'instruction. Ce projet doté d'un budget de plus de 6M? sur une durée de 4 ans viendra en appui au projet RESPARI qu'il complètera dans tous ses aspects hors activités de recherche.
- une étude de l'histoire naturelle et de la circulation du virus AI (H5N1) a été lancée en collaboration avec l'INHE, l'IP-HCMV et l'IP-Nha Trang ainsi que autres IP de la région (IP-Cambodge et ministère de la Santé du Laos). Les objectifs consistent à comprendre les modes de circulation du virus de la grippe aviaire et sa survie dans le milieu naturel, chez les volailles ainsi que chez l'homme.  
Les résultats aideront notamment à préciser l'histoire naturelle du virus H5N1, l'existence de cas d'infections bénignes chez l'homme ou le portage sain ainsi que les facteurs de risques.
- Une étude est également en cours sur l'identification de l'agent d'une encéphalite aiguë sévère inconnue qui se développe depuis quelques années sous forme de petites épidémies chez les enfants dans le nord du Vietnam (collaboration INHE et IP-Paris). Ces épidémies qui se développent dans une région dédiée à la production de lychees pourraient avoir, en plus du coût humain, une forte incidence économique pour la région de production. Des techniques d'analyse du génome viral sont en cours pour sa description, ainsi que des études épidémiologique pour comprendre l'histoire naturelle du virus, ses modes de contamination ainsi que l'existence d'un réservoir...

### Sur le plan de la formation :

- l'IP-Shanghai a effectué une formation d'une semaine pour les chercheurs du Réseau Asie Pacifique portant sur la théorie et la pratique de la bio-sécurité. 6 étudiants vietnamiens ont été joints à cette formation.
- une chercheuse, virologue de l'INHE a effectué une formation à l'Institut Pasteur de Paris.
- un cours sur la microscopie électronique à l'INHE sera organisé au début de 2006. La microscopie électronique à transmission est un outil indispensable pour l'identification de nouveaux virus émergents. L'INHE est le seul institut du Vietnam à posséder cette technique de façon opérationnelle et le projet a été conçu pour élargir la réalisation de la technique aux autres instituts Pasteur du Vietnam, à celui de Phnom-Penh ainsi qu'au Laos.

#### POUR PLUS D'INFORMATION :

Alexis Rinckenbach, Attaché de coopération  
Mél : Alexis.rinckenbach@diplomatie.gouv.fr

## La lutte contre la grippe aviaire : VSF-CICDA

Dans le domaine de la lutte contre la grippe aviaire, l'association Agronomes et Vétérinaires sans frontières (VSF-CICDA) est l'une des plus importantes équipes techniques présente en permanence au Vietnam et elle est officiellement accréditée par les autorités vietnamiennes. VSF-CICDA s'est impliquée dans la lutte contre la grippe aviaire dès 2004 en recommandant le renforcement de l'organisation et les capacités des services vétérinaires périphériques (fonctionnaires et para-vétérinaires privés) pour l'amélioration du dépistage des élevages contaminés et la mise en place de mesures de contrôles appropriées. VSF-CICDA a été, depuis cette date l'opérateur principal pour l'AFD, la BM et la FAO sur les plans de l'évaluation de la situation épidémiologique, la description de la filière de production aviaire, l'impact socioéconomique de l'épizootie... VSF-CICDA a produit un guide (en vietnamien, à l'intention des para - vétérinaires) de prévention et contrôle de la grippe aviaire dans les petits élevages qui fait autorité au Vietnam et dans les autres pays de la région.

VSF-CICDA est le fondateur et le principal animateur du réseau des experts nationaux et internationaux (Vietnam Livestock Working Group), lequel facilite les échanges d'information dans le secteur de l'élevage.

VSF-CICDA a vu son équipe renforcée, fin 2005, par la venue d'un volontaire international, financé par le ministère des Affaires étrangères dans des fonctions d'assistant technique vétérinaire et d'un spécialiste des systèmes d'information australien. Ainsi, aux cotés d'une équipe de 10 personnes travaillant pour le développement durable du petit élevage en montagne, un pôle de compétence « services vétérinaires/grippe aviaire » de 10 personnes supplémentaires, dont 6 vétérinaires vietnamiens, a été créé pour appuyer spécifiquement les services vétérinaires dans 14 provinces dès 2006 (financements BM/Japon/Suisse/France/autres financements privés).

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Marie Edan, Volontaire internationale*

*Mél : [m.edan@avsf.org](mailto:m.edan@avsf.org)*



## II- Les priorités transversales de la France au Vietnam

### La formation des élites et la recherche scientifique

#### Les grandes orientations de la politique de formation de la France

Le développement rapide du Vietnam nécessite des ressources humaines qualifiées et de qualité, tant au niveau des techniciens qu'au niveau des ingénieurs et des cadres d'entreprises. La coopération dans le domaine de la formation des ressources humaines vise à apporter la pédagogie et l'expérience des formations « à la française ». L'objectif est de promouvoir les succès obtenus dans les universités vietnamiennes avec le concours des Grandes écoles et universités françaises pour en faire des références dont les institutions vietnamiennes pourront s'inspirer.

La politique de l'Ambassade en matière de formation des élites repose ainsi sur deux piliers : un volet d'aide à la mobilité internationale des étudiants par le biais d'un important programme de bourses et un volet de « mobilité institutionnelle » qui consiste à exporter et délocaliser des formations françaises d'excellence au Vietnam.

C'est ainsi que la France soutient des programmes d'enseignement de gestion (CFVG), de formation d'ingénieurs (PFIEV) et de formation à la maintenance industrielle (CFMI). Un programme d'envergure de création de pôles universitaires français (PUF) au sein des deux universités nationales du Vietnam sera lancé à la rentrée 2006.

#### L'accueil en France d'étudiants vietnamiens

- plus de 4000 étudiants vietnamiens sont inscrits dans les universités françaises pour l'année 2004-2005, contre 1 472 en 2000-2001 (+ 9%) et 1 221 en 1999-2000 (+ 20%). L'augmentation est de 40% depuis 1991/1992.
- environ 500 sont des boursiers du gouvernement français.
- l'accueil de ces étudiants s'appuie notamment sur plus de 160 accords inter-universitaires
- les étudiants sont répartis de manière relativement homogène entre le 1<sup>er</sup> cycle d'études (538 étudiants en 2001/2002), le 2<sup>ème</sup> cycle (371 étudiants) et le 3<sup>ème</sup> cycle (648 étudiants). Un nombre limité d'étudiants vietnamiens suit un cursus au niveau baccalauréat (45 étudiants)
- les étudiants sont majoritairement inscrits dans les filières de sciences et technologies (28 %), contre 25 % pour les sciences économiques et la gestion, 22 % pour les disciplines littéraires, artistiques et sciences humaines, 13 % pour les filières de santé et 11 % pour les filières juridiques.

### LES PÔLES UNIVERSITAIRES FRANÇAIS (PUF)

A l'occasion de la visite du Président de la République Jacques Chirac à Hanoi en octobre 2004, a été signé entre les gouvernements français et vietnamien un protocole d'accord portant création de pôles universitaires français au sein des universités nationales de Hanoi et Ho Chi Minh - Ville. Ce projet d'importance vise à terme à restructurer l'ensemble de la coopération universitaire française dans ce pays et à lui donner unité et visibilité.

Le projet consiste à délocaliser au Vietnam des formations françaises, suivant le schéma européen LMD (Licence - master - doctorat). L'ensemble des 25 universités françaises impliquées dans le projet s'engagent dans une démarche d'assurance-qualité, gage d'excellence des formations proposées ; une articulation forte avec la recherche sera systématiquement recherchée.

Les formations qui seront mises en place à partir de la rentrée universitaire 2006 sont les suivantes :

#### • Hanoi

- > Master de sciences et technologies de l'information et de la communication (3 spécialités : micro/nano technologies, composants et systèmes électroniques, réseaux et télécommunications)(Paris 11)
- > Master mécanique et ingénierie mécanique (Aix-Marseille)
- > Master 2 expertise économique et gestion de projets internationaux (Paris 12)
- > Doctorat en droit (Toulouse 1, Lyon 3, Bordeaux 4)
- > Licence d'économie-gestion (Lyon 2)

#### • Ho Chi Minh - Ville

- > Master génétique (Paris 11)
- > Master écologie et développement (Lyon 1)
- > Master matériaux et entreprises (Rennes 1)
- > Master informatique (2 spécialités : réseaux, logiciel) (Paris 6 + Bordeaux 1)

L'enseignement est trilingue : français, vietnamien, anglais.

#### POUR PLUS D'INFORMATION :

- Hanoi :  
[ngo-canh.nguyen@diplomatie.gouv.fr](mailto:ngo-canh.nguyen@diplomatie.gouv.fr)
- Ho Chi Minh - Ville :  
[ngnguyentuan@yahoo.com](mailto:ngnguyentuan@yahoo.com)

### LE PFIEV OU LA FORMATION D'INGÉNIEURS

Issu de l'engagement des gouvernements français et vietnamien, en 1997, et de la mobilisation d'un consortium de grands établissements français, le PFIEV fédère l'expertise au Vietnam dans le domaine de la formation d'ingénieurs. Il est implanté dans les instituts polytechniques de Hanoi, de Danang et de Ho Chi Minh - Ville ainsi qu'à l'École nationale de génie civil de Hanoi.

La France a financé ce programme par deux projets du FSP. Le premier a fait l'objet d'une convention de financement signé le 14 janvier 2000 pour une durée de 36 mois et un montant total de 1,4 M euros. Le deuxième est mis en œuvre pendant 48 mois à partir du 13 septembre 2002, avec un financement à hauteur de 2,6 M euros.

La formation suit un modèle à forte composante expérimentale bâti sur une solide formation préalable en sciences fondamentales. La durée des études est de cinq années, sur le modèle des Grandes écoles d'ingénieurs françaises. L'ouverture sur le monde de l'entreprise est très recherchée (stages, intervenants professionnels, visites d'entreprises), ainsi que sur la coopération internationale (un niveau minimum en anglais et en français est requis pour l'obtention du diplôme). La formation à la gestion de l'entreprise et des projets industriels complète ce programme, qui est appelé à servir de référence pour la restructuration des formations d'ingénieurs au Vietnam.

En juin 2006 sortira la troisième promotion d'ingénieurs diplômés du PFIEV. Ce diplôme, délivré par le ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam, est l'un des premiers diplômes hors d'Europe reconnu par la commission des titres d'ingénieur française. Le programme a accueilli 1200 étudiants à la rentrée 2005, répartis sur les cinq années de formation. À l'échéance de 2010, le flux d'ingénieurs sera stabilisé à 300 diplômés par an pour l'ensemble des 13 options offertes.

#### POUR PLUS D'INFORMATION :

- Sandrine Maximilien, chef de projet  
[pfiev@hn.vnn.vn](mailto:pfiev@hn.vnn.vn)  
[www.pfiev.edu.vn](http://www.pfiev.edu.vn)

## LE CENTRE FRANCO-VIETNAMIEN DE FORMATION À LA GESTION

Premier programme de coopération franco-vietnamien dans le domaine de l'éducation, fondé en 1992 par le gouvernement vietnamien (ministère de l'Éducation et de la Formation) et le gouvernement français (ministère des Affaires étrangères), le CFVG est mis en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. C'est aujourd'hui un acteur majeur de la formation en gestion au Vietnam. Membre de l'EFMD (European Foundation for Management Development) depuis 2005, le CFVG est engagé dans un processus d'accréditation de ses programmes (EPAS, EFMD Program Accreditation System).

Présent à Hanoï et à Ho Chi Minh - Ville dans des locaux mis à disposition par ses partenaires, l'université d'économie nationale à Hanoï et à l'université d'économie à Ho Chi Minh - Ville, et rénovés grâce aux fonds du programme synergie, le CFVG offre aux jeunes cadres vietnamiens une opportunité unique de bénéficier de l'excellence des meilleurs établissements français dans les domaines du management, de la finance et du marketing, à travers trois diplômes :



- A Hanoï et à Ho Chi Minh - Ville : le **MBA**, Master of Business Administration. Diplôme de management, co-délivré par la CCIP et l'École supérieure d'économie nationale (ESEN) à Hanoï (parcours francophone et parcours anglophone) ; et par la CCIP et l'université d'économie (UEH) à Ho Chi Minh - Ville (parcours anglophone).
- A Hanoï : le **MEBF**, Master in Economics of Banking and Finance. Diplôme spécialisé en banque et finance, proposé en anglais, co-délivré par ESCP-EAP et l'université Paris - Dauphine, destiné aux cadres de la banque et des directions financières des entreprises.



- A Ho Chi Minh - Ville : le **MMSS**, Master in Marketing, Sales and Service. Diplôme spécialisé en marketing et vente, proposé en anglais, co-délivré par l'IAE Paris 1 Sorbonne et ESCP-EAP, destiné aux cadres de la vente et du marketing (grande consommation, industrie, pharmacie, services...). (Lancement en octobre 2006).

En près de 15 ans, le CFVG a contribué à la formation de plus de 800 jeunes professionnels, dont 43 venus du Laos et du Cambodge. 20,6 % des diplômés du CFVG exercent aujourd'hui une fonction de direction générale.

### POUR PLUS D'INFORMATION :

Site web : [www.cfv.org](http://www.cfv.org)

Contact : Anne-Marie Schlosser, chef de projet

Mél : [amschlosser@cfvghn.org.vn](mailto:amschlosser@cfvghn.org.vn)

### LE CENTRE DE FORMATION À LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Le centre est installé au sein de l'institut polytechnique de Hanoï, dans un bâtiment des années 1930 entièrement rénové. Le CFMI déploie ses activités sur une superficie de 2600m<sup>2</sup>. Il dispose de salles de cours modernes, d'un centre des ressources et de documentation et de huit ateliers équipés par la coopération française et des partenaires industriels de renom international.

La maintenance est une spécialité « transverse » qui a pour but de former des techniciens polyvalents capables d'entretenir et d'intervenir sur des machines aux technologies les plus modernes, les plus sophistiquées, les plus complexes. Le technicien de maintenance est, dans l'entreprise industrielle, le « médecin généraliste » des machines.

Le CFMI forme des techniciens supérieurs de haut niveau au service de l'industrie du Vietnam. Le Centre met en œuvre un modèle de formation calqué sur les instituts universitaires de technologie (IUT) français. Le programme d'enseignement en trois ans, les cours, travaux dirigés et travaux pratiques sont proposés par la partie française et adaptés au contexte vietnamien. Cette formation s'appuie sur les connaissances technologiques (plus que scientifiques) et met en œuvre un grand nombre d'heures de TP sur du matériel pédagogique, d'origine industrielle.



Le technicien supérieur de maintenance issu du CFMI sera capable d'identifier une défaillance, d'en analyser les causes et de participer à la remise en état. Il sera également amené à coordonner les travaux des différentes activités du service maintenance avec les moyens existants et d'intégrer des moyens nouveaux.

Le centre comprend huit ateliers : mécanique, pneumatique, hydraulique, soudure, froid et climatisation, électrotechnique, électronique industrielle, automatismes et gestion de la maintenance.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

Alexandre Minsky, Attaché de coopération  
Education et enseignement supérieur  
Mél : [Alexandre.minsky@diplomatie.gouv.fr](mailto:Alexandre.minsky@diplomatie.gouv.fr)



## Les CEF et l'accueil des étudiants vietnamiens en France

Le « Centre pour les Etudes en France » (CEF) est un nouveau service de l'Ambassade de France au Vietnam dédié aux Vietnamiens et aux étrangers résidant au Vietnam qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures en France.

Le CEF permet un traitement informatisé des dossiers des candidats, raccourcissant de façon considérable les délais d'attente et offrant un suivi en temps réel du traitement des dossiers. L'Ambassade réalise ainsi pleinement le projet d'Education France lancé par le gouvernement français dans le cadre de sa politique d'attractivité.

Les CEF de Hanoï et Ho Chi Minh - Ville accompagnent les étudiants tout au long de

leur parcours, de la recherche d'informations sur les études en France jusqu'au départ effectif. L'inscription sur le site du CEF est obligatoire pour toute demande de visa d'études long séjour.

L'étudiant peut suivre la progression de son dossier à tout moment sur le site : [www.cefvietsnam.org](http://www.cefvietsnam.org), jusqu'à l'attribution du visa et le modifier en ligne grâce à un identifiant et un mot de passe personnels.

Il a accès à des informations diverses et reste en contact permanent avec ses interlocuteurs par le biais d'un espace personnel et d'une messagerie.

Les établissements d'enseignement supérieur seront prochainement reliés à cet outil informatique. Ils pourront ainsi dialoguer avec les CEF, préciser les profils d'étudiants recherchés et recevoir sur les étudiants des informations pertinentes: projet d'études, validité de leurs titres et diplômes, maîtrise du français, etc.

Les établissements d'enseignement supérieur pourront procéder à la pré-inscription des étudiants étrangers, sans que ces derniers aient à envoyer un dossier papier en France. Par ailleurs, l'étudiant ainsi pré-inscrit dans une université française sera dispensé, une fois son visa obtenu, de se présenter en préfecture pour retirer un titre de séjour pour l'année.

### QUELQUES CHIFFRES :

*1396 visas pour études ont été accordés en 2005  
64 % des candidats étaient titulaires du baccalauréat, 18 % d'un Dai Hoc (maîtrise) et 11 % d'un Ky su (titre d'ingénieur).  
58 % de nos candidats intègrent un cycle de formation au niveau Licence 1 et 28 % des formations au niveau master et doctorat.  
38 % des étudiants vietnamiens en France choisissent des filières de formation scientifique, 14 % étudient dans les domaines des sciences humaines et sociales et 32 % sont inscrits dans des cursus de droit ou économie et gestion.*

### POUR PLUS D'INFORMATION :

*Alexis Rinckenbach, Attaché de coopération  
Mél : [Alexis.rinckenbach@diplomatie.gouv.fr](mailto:Alexis.rinckenbach@diplomatie.gouv.fr)*

## Les bourses du gouvernement français

Dans le cadre du renforcement de l'attractivité de notre enseignement supérieur, l'Ambassade de France à Hanoï s'applique à développer l'aide à la mobilité étudiante entre le Vietnam et la France en engageant plus de 30 % de son budget annuel dans le financement de bourses d'études en France.

Notre pays concentre ses efforts sur la formation des élites et consacre ses moyens aux hautes études universitaires (3<sup>ème</sup> cycle et doctorats), tout en privilégiant les matières scientifiques.

Chaque année, entre 500 et 600 dossiers de candidature sont soumis à l'évaluation d'un jury constitué d'experts de chaque catégorie disciplinaire, chargé d'établir une liste d'une centaine de lauréats fondée sur l'excellence académique des candidats et la qualité des projets d'études.

Afin de permettre à un maximum d'étudiants de poursuivre leur cursus universitaire en France, l'Ambassade a mis en place depuis plusieurs années des programmes en cofinancement avec des partenaires locaux (ministère de l'éducation et de la formation, comités populaires, Petrovietnam, Electricité du Vietnam...), ainsi qu'avec des institutions françaises (régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, universités de technologies ...)

Chaque étudiant qui fait l'objet de ces partenariats reçoit, en complément de la somme versée par le bailleur, une bourse de couverture sociale lui garantissant le statut de boursier du gouvernement français, ainsi que d'autres avantages tel que l'accès à des logements universitaires. Certains d'entre eux bénéficient d'un an de formation linguistique préalable financé par l'Ambassade.

En 2005, 298 bourses ont été prises en charge intégralement par l'Ambassade (ce chiffre comprend les bourses de stages gérées par chaque attaché sectoriel) et 316 cofinancées avec nos partenaires soit un total de 614 bourses et un investissement de 1,39 K? .

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Fleur Stamm, chargée de mission Bourses et suivi des boursiers*

*Mél : fleur.stamm@diplomatie.gouv.fr*

## Les échanges scientifiques et technologiques

Le Vietnam a défini une politique pour le développement de la recherche scientifique. La France se fixe pour objectif d'accompagner la politique du gouvernement vietnamien dans les domaines qui croisent ses propres priorités, selon deux modes d'intervention: une expertise pour l'aide à la définition des projets d'équipements, et un appui à la formation des chercheurs vietnamiens au travers de collaborations scientifiques et de l'accueil en France de doctorants.

Pour cela, une présence renforcée des institutions de recherche françaises au Vietnam et un renouvellement du cadre des partenariats, par l'identification de jeunes chercheurs vietnamiens, francophones ou non, est nécessaire. Ces actions doivent privilégier la présence de chercheurs résidents au Vietnam et viser à développer des réseaux régionaux pour asseoir les partenariats franco-vietnamiens dans une dimension internationale de la recherche.

Le ministère des Affaires étrangères offre des services en termes de veille scientifiques, d'information, de mises en contacts, d'appui à la présence française dans les colloques internationaux et de soutien à l'implantation des structures de recherche françaises à l'étranger. En particulier au Vietnam, l'Ambassade soutient la présence permanente et les actions de 18 chercheurs du Centre de coopération internationale en recherche agronomique et développement (CIRAD), 7 chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), 2 chercheurs de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO) et un chercheur financé par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) au sein du Centre de recherche international Multimedia, Informations, Communications, Applications (MICA) installé dans l'Institut polytechnique de Hanoi.



**LE CENTRE DE RECHERCHE INTERNATIONALE  
MICA (MULTIMÉDIA, INFORMATIONS,  
COMMUNICATION ET APPLICATIONS)**

*Le centre a été inauguré en novembre 2002 à Hanoï. Ce laboratoire est intégré au sein de l'Institut polytechnique de Hanoï, qui en a financé en grande partie la construction.*

*Le centre entend répondre à plusieurs préoccupations relatives à l'évolution des technologies de l'information et de l'informatique industrielle et contribuer au développement du Vietnam, tant au niveau de la recherche que dans les domaines industriels, ainsi qu'au niveau de la formation. Les domaines scientifiques du MICA sont les suivants : traitement de la parole et des images, utilisation d'Internet, multimédia, réalité augmentée, espaces perceptifs, interfaces hommes-machines et objets communicants, instrumentation avancée.*

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Eric Castelli, Directeur adjoint du centre MICA  
Mél : eric.castelli@vn.refer.org*

**LE PROJET FSP BIODIVA**

*Au Vietnam, les zones de montagne ont conservé une exceptionnelle diversité d'espèces animales sauvages et domestiques, d'intérêt économique ou patrimonial. Pour des raisons géographiques et historiques, elles ont été tenues à l'écart des grands bouleversements qui ont transformé, au cours de ces cinquante dernières années, les systèmes de production traditionnels en Asie du Sud-Est. Plus de cinquante ethnies habitant ces régions y valorisent des écosystèmes différenciés. Dans*

*les zones difficilement accessibles de la cordillère annamitique, plusieurs espèces de grands mammifères (saola, muntjac géant, rhinocéros de Java, etc.) ont été découvertes ou redécouvertes ces dernières années.*

*C'est sur certaines de ces espèces que va se concentrer le projet durant trois années (2005-2007).*

*Le Saola, animal emblématique du Vietnam, en fait partie. Il n'a été décrit pour la première fois qu'en 1995 dans la revue Nature. Menacé d'extinction, en particulier à cause du braconnage, il est urgent de le sauvegarder. C'est la solution du clonage reproductif qui a été retenue à cette fin. A l'heure actuelle, des embryons de six jours ont été développés grâce à la technique de clonage par transfert de noyaux de cellules. Nombre d'entre eux ont été congelés pour de futures implantations dans une mère porteuse.*

*Biodiva est soutenu par le Fonds de solidarité prioritaire du ministère des Affaires étrangères, à hauteur de 1,7 million d'euros, sur quatre ans (2003-2007) en partenariat avec le Fonds français pour l'environnement mondial. Il est mis en œuvre par le Cirad et l'Inra pour la partie française, et par l'Institut national de l'élevage (Niah) et l'Académie des sciences et technologies (Vast) pour la partie vietnamienne.*

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Jean-Charles Maillard, chef du projet Cirad - EMVT Prise  
Mél : jean-charles.maillard@cirad.fr*



**L'IRD AU VIETNAM. UN EXEMPLE DE PARTENARIAT SCIENTIFIQUE : L'ÉQUIPE « SOLS, USAGES DES TERRES, DÉGRADATION, RÉHABILITATION » (COMMUNE DE TIEN XUAN ET VILLAGE DE DONG CAO, DISTRICT DE LUONG SON, PROVINCE DE HOA BINH).**



*La dégradation des ressources naturelles sur pente (qualité et disponibilité en eaux, fertilité des sols) de nombreux pays d'Asie posent de plus en plus de problèmes. Du fait de l'augmentation démographique et du développement économique, ces ressources subissent des pressions diverses croissantes. C'est particulièrement le cas des bassins versants de montagne d'Asie du Sud-Est où vivent les populations les plus pauvres.*

*Le projet que conduit l'Unité de recherche 176 « Solutions » du Département des ressources vivantes de l'IRD, en coopération avec l'Institut national des sols et fertilisants et le Ministère de l'agriculture du Vietnam (MARD) est entré dans sa deuxième phase (2005-2008).*

*Les activités de l'UR sont intégrées au programme « MSEC » de l'Institut international de la gestion de l'eau (IWMI-IRD) géré par Dr Christian VALENTIN (pédologue), pour la Thaïlande, le Laos et le Vietnam.*

*Le projet vise, grâce au suivi et à l'analyse des systèmes de culture des terres marginales et à la compréhension et modélisation des processus de dégradation des sols et des usages, à inverser la « spirale de dégradation » des terres et à participer à leur réhabilitation par des approches couplées agro-écologiques, biophysiques et socio-économiques.*

*Ce projet est co-financé par l'IRD (25.000 euros par an) ; le ministère des Affaires étrangères par le biais du FSP « DURAS » (15.000 euros pour deux ans, 2005-2007) ; le ministère de la recherche (ECCO-PNRH, 15.000 euros 2004-2006) par l'IWMI à hauteur de 15.000 euros par an et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF-Erosion, 10.000 euros, 2005-2007). Le MAE prend également à charge un volontaire international (VI), affecté au projet.*

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Dr Didier Orange, chef du projet  
Mél : orange@ird.fr*





## Le plan de renforcement des capacités commerciales ou PRCC

Le PRCC est mis en œuvre conjointement par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Direction générale du Trésor et de la Politique économique (DGTPE) du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie. Il permet de financer des actions de coopération technique et de formation, visant à aider les pays en développement éligibles en Asie et en Afrique à mieux participer aux négociations multilatérales et à s'inscrire davantage dans le développement des échanges internationaux. Il couvre donc les deux principaux volets de l'aide au commerce, que sont l'amélioration des capacités d'exportation et l'assistance technique institutionnelle qui s'y rapporte.

Les actions portent notamment sur :

- La mise aux normes internationales des conditions de production et de distribution ;
- L'amélioration des systèmes de contrôle ou d'inspection ;
- Les soutiens à la mise à niveau des entreprises ;
- L'adaptation des dispositifs d'appui aux exportations.

Les projets peuvent concerner des administrations centrales ou provinciales, des instances représentatives ou des entreprises ayant un rôle fédérateur pour les besoins du secteur. Ces actions sont mises en œuvre au moyen de prestations d'assistance technique, de formation et de sensibilisation, ainsi que d'études ponctuelles.

Au Vietnam, une première enveloppe de 1,5 M? a permis de financer, en 2004 et 2005, des premières actions de coopération parmi lesquelles l'appui au développement du dispositif vietnamien de soutien financier aux exportations, la formation de conseillers commerciaux vietnamiens, le soutien à l'exportation des cultures fruitières et maraîchères de la région de Dalat ou encore l'appui au développement de normes techniques et industrielles. Une seconde enveloppe d'un montant de 1,5 M?, mise en place en juin 2005, permettra de financer de nouveaux projets, dont certains sont déjà identifiés.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## Favoriser les exportations dans un contexte d'adhésion à l'OMC

Etant un pays essentiellement rural, le Vietnam considère le développement des exportations comme un facteur déterminant de sa croissance économique. Il doit passer à une économie industrialisée et s'adapter à la demande internationale, dans le contexte de son adhésion à l'OMC.

L'objectif du gouvernement est de développer les exportations par le biais d'aides fiscales, d'un

fonds d'aide à l'exportation (1998), complété par des aides à l'exportation (2001). Il existe 5 types de crédit : moyen ou long terme, garantie d'investissement, bonifications d'intérêts, crédit de trésorerie pour faciliter l'exécution des contrats, caution pour des participations à des projets. Les trois premiers sont gérés par le Fonds d'aide au développement (FAD), établissement financier public vietnamien créé en 1999.

Les produits jugés prioritaires par le gouvernement étaient généralement ceux de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, de l'industrie et de l'artisanat. Les crédits accordés permettaient une réduction des coûts de production et le développement des exportations. Il apparaît toutefois difficilement compatible avec une adhésion prochaine à l'OMC.

A la suite du lancement du « cycle de Doha pour le développement » (novembre 2001), la France a mis en place un programme de renforcement des capacités commerciales. Destiné à favoriser les capacités d'exportation d'une douzaine de pays en développement d'Afrique et d'Asie, il a donné lieu à la mise en place du Fonds de renforcement des capacités commerciales (FRCC) au Vietnam, fonds géré par l'AFD en

liaison avec le MPI. Dans ce cadre, un projet a été signé en mai 2005 au bénéfice du FAD afin d'améliorer le dispositif de soutien financier aux exportations.

Ce projet, mis en œuvre par l'ADETEF Vietnam pour un montant de 330 000 euros, vise à évaluer l'adéquation au marché et au contexte actuel du dispositif de soutien financier aux exportations géré par le FAD. Il vise également à faire des propositions d'amélioration de ce dispositif, en tenant compte du calendrier d'intégration du Vietnam au commerce mondial. Le projet cherche encore à renforcer les compétences des cadres du FAD en organisant des cours de formation au Vietnam, en France et dans d'autres pays de la zone. Enfin, il doit assurer, dans un deuxième temps, la promotion du dispositif ainsi rénové.



Une enquête a été menée auprès de 200 entreprises vietnamiennes, conjointement avec le Coface Singapour. Les premiers résultats ont permis de formuler des recommandations au Premier Ministre, en vue de la validation d'un nouveau dispositif de soutien financier aux exportations.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

[gchauviereledrian@adetef.org.vn](mailto:gchauviereledrian@adetef.org.vn)  
[www.adetef.org.vn](http://www.adetef.org.vn)

## Comprendre les mutations sociales

### **Le projet FSP Sciences Sociales « Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale du Vietnam »**

**Institution chargée de la mise en œuvre :** Ecole française d'Extrême-Orient (centre de Hanoï)

**Partenaire principal vietnamien :** Académie des sciences sociales du Vietnam (ASSV)

**Budget :** 1,7 million d'euros ; **durée :** janvier 2005 – juillet 2009.

Le principe du projet a été arrêté en 2002 et entériné le 07/10/2004 par la signature de la

convention de financement lors de la visite d'Etat au Vietnam du président de la République française.

L'originalité du projet repose sur une double particularité :

- Il associe à la production scientifique un imposant volet de formation par la recherche et de diffusion des résultats tant en direction des scientifiques que des décideurs.
- Il est fondé sur un mécanisme "d'appel à propositions", garant de la pluralité et de la légitimité des programmes scientifiques qui



seront mis en œuvre par des équipes mixtes dans le cadre d'un partenariat formalisé entre institutions de recherche vietnamiennes et françaises.

Pour cela, dix programmes mixtes de recherche correspondant à trois principaux axes de recherche ont été définis conjointement par les partenaires français et vietnamiens.

#### **Axe 1 - « Essor du secteur privé et de l'économie informelle : défi social et économique et réponses de l'État. »**

1. « Le secteur informel dans l'économie vietnamienne : caractéristiques, rôle et impact sur les conditions de vie des ménages. »
2. « Les micro-entreprises vietnamiennes entre informalité et légalisation : causes, impact sur le développement et mesures appropriées. »
3. « L'essor des villages de métier : le développement économique, l'industrialisation et l'urbanisation des campagnes dans le delta très peuplé du Fleuve Rouge. »
4. « Migration, pauvreté et environnement urbain : Hanoï et Ho Chi Minh - Ville. »

#### **Axe 2 – « Le Vietnam dans le contexte mondial : dynamique d'intégration régionale et internationale »**

5. « Mondialisation et intégration économique : impact sur l'environnement et le développement soutenable au Vietnam. »
6. « Insertion du Vietnam dans l'économie mondiale. »

#### **Axe 3 – « Permanences et transformations contemporaines des structures sociales et des référents identitaires »**

7. « Modernité religieuse et *đổi mới* : de la reconfiguration des paysages religieux bouddhistes et chrétiens au Vietnam. »
8. « Les réseaux sociaux en milieu rural au nord du Vietnam : construction et stratégies d'utilisation des réseaux dans le contexte des changements socio-économiques contemporains. »
9. « L'urbanisation et les transformations des structures professionnelles dans les milieux rapidement urbanisés au Sud – les cas de Ho Chi Minh - Ville et Can Tho. »
10. « La famille vietnamienne face au VIH/sida : prévention de l'épidémie et prise en charge des séropositifs en milieu rural et urbain dans la province de Quang Ninh. »

Parallèlement à ces 10 programmes de recherche, le projet soutient des actions ponctuelles (séminaires méthodologiques et de formation, colloques, publications, échanges de chercheurs, etc.) visant à favoriser le développement et l'animation d'un réseau durable franco-vietnamien de coopération dans le domaine des sciences sociales. Pour cela, le conseil scientifique paritaire, responsable de l'orientation et du suivi scientifique du projet, se réunit périodiquement pour examiner et choisir les propositions d'actions soutenues par le projet. Ce Conseil est placé sous l'autorité d'une commission pour la coopération en sciences sociales, co-présidée par le président de l'ASSV et l'Ambassadeur de France au Vietnam.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
Olivier Tessier, Chef de projet  
Mél : fsp2ss@yahoo.fr

## La formation et les échanges dans le domaine de la santé

La formation post-universitaire des professionnels de santé vietnamiens a toujours tenu une place particulière dans la coopération française avec le Vietnam.

Cette coopération réunit de nombreux acteurs : hôpitaux, universités, centres et instituts de recherche, associations ainsi qu'une dizaine de collectivités locales. L'industrie pharmaceutique française est très bien représentée au Vietnam où elle réalise un tiers des importations de médicaments. Plusieurs laboratoires entretiennent des actions de formation : congrès internationaux, formations sur place et mise à disposition d'équipements, séjours d'étude en France.

### **Le programme de faisant fonction d'interne (FFI).**

Ce programme offre différentes possibilités de recyclage et de formations complémentaires aux médecins spécialistes vietnamiens. Il comprend 9 filières de spécialités. Les épreuves de sélection portent sur les connaissances en spécialité et sur l'obtention d'un diplôme de langue française. Depuis 1986, 1118 spécialistes ont bénéficié de ces stages d'un an dans un service hospitalier français (49 nouveau FFI ont été sélectionnés en 2005).

Des formations continues se sont poursuivies avec succès en imagerie médicale, odontologie et urgences. L'enseignement de cancérologie a été suspendu après deux tentatives infructueuses.

Les stages de perfectionnement, dits de deuxième niveau, ont permis à 292 médecins, pharmaciens et biologistes d'effectuer un complément de formation en France (16 en 2005). 580 autres stagiaires ont bénéficié de supports budgétaires fournis par la coopération

décentralisée, au travers d'associations ou encore d'invitations privées, notamment de laboratoires pharmaceutiques, pour un séjour de formation.

Au total près de 2000 stagiaires recensés dans le domaine de la santé ont été accueillis en France de 1986 à 2005 dans ce cadre.

L'année 2004-2005 a vu se poursuivre le programme de formation des spécialistes médicaux aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux ainsi que les filières de formation continue. Pour le premier niveau, le rythme actuel d'accueil de nouveaux stagiaires FFI est, en moyenne, de 80 à 90 par an. Mais les séjours de deuxième niveau ont enregistré une réduction de 50 % en deux ans, qui s'explique par les difficultés croissantes d'accueil des stagiaires FFI sur postes budgétaires hospitaliers en France.

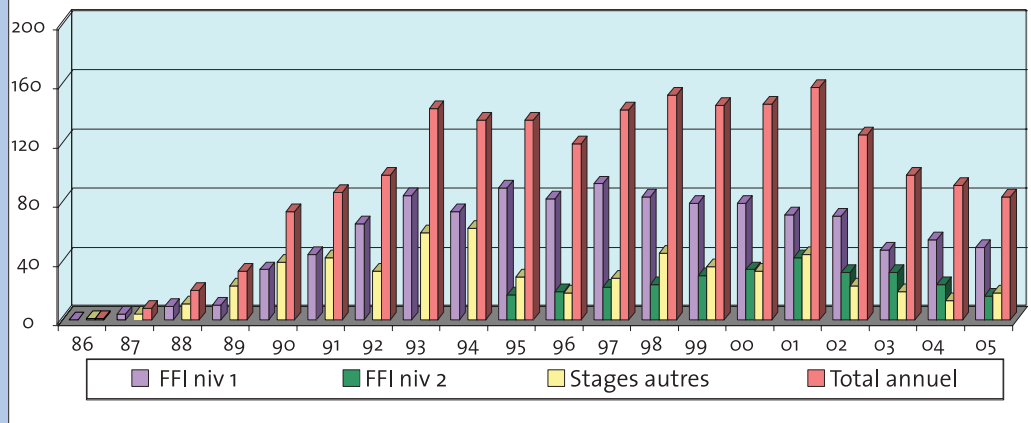
Ce programme est co-financé à plus de 70 % par les CHU français, qui engagent une dépense estimée à 27 k? par poste FFI (environ 1300 k? chaque année pour 50 FFI). L'Ambassade a financé de son côté ce programme à hauteur de 530 k? environ en 2005 (210 k? de formation au Vietnam, 320 k? de bourses de pré-stage, bourses de deuxième niveau - une douzaine de bourses (taux 1) de 6 mois - et billets d'avions).

### **Le programme des partenariats hospitaliers**

Le système hospitalier bénéficie actuellement d'un vaste programme de réhabilitation grâce en particulier à un appui de la coopération internationale mais aussi par des investissements du ministère de la santé et des provinces : reconstruction et rénovation des hôpitaux et des polycliniques, modernisation des équipements sanitaires et des plateaux



**Graphique de l'évolution du nombre de stagiaires dans le domaine de la santé accueillis en France de 1986 à 2005**



techniques... Pour faire face à cette augmentation des coûts, la part du financement privé est en augmentation continue.

Pour équilibrer leur budget de fonctionnement, les formations sanitaires publiques ont tendance à développer des pratiques commerciales (multiplication des examens, vente de médicaments, etc.) qui peuvent nuire à la qualité des soins. La continuité des soins exigée par la prise en charge de maladies chroniques est également laissée à la capacité financière des patients. Enfin, l'organisation des soins à l'hôpital, l'entretien des équipements, l'hygiène générale et la gestion hospitalière demandent également à être améliorés.

Dans ce contexte, la coopération française au Vietnam a encouragé les jumelages hospitaliers. Une vingtaine de partenariats hospitaliers est en cours dans l'ensemble du pays pour un total de 300 000 ? environ, dont 9 financés par le ministère des Affaires étrangères.

### Les échanges dans le domaine des techniques avancées

La coopération dans le domaine de techniques médicales avancées s'est poursuivie par des missions d'aide techniques (Paris et Toulouse) à la réalisation de greffes rénales pédiatriques ; l'aide à la rédaction d'une loi encadrant le prélèvement et la transplantation d'organes et de tissus s'est poursuivie par deux missions de l'Agence de la biomédecine, dont une a associé l'Etablissement français du sang (EFS) de Besançon ; dans le domaine de la chirurgie cardiaque, une équipe complète de 5 personnes a été accueillie en France pour un stage de six semaines au centre Jacques Cartier de Massy par le Dr Yves Lecompte et a été formée aux interventions à cœur ouvert pour les nourrissons de moins de 10 kg avec le soutien de l'association l'APPEL.

#### POUR PLUS D'INFORMATION :

Pham Thu Nguyet, Assistante sectorielle

Mél : [Nguyet.pham-thu@diplomatie.gouv.fr](mailto:Nguyet.pham-thu@diplomatie.gouv.fr)

## Action culturelle et francophonie

La coopération de la France au Vietnam dans le domaine culturel et artistique est fondée sur la promotion de la diversité culturelle qui s'appuie sur des valeurs universelles. L'action culturelle de la France au Vietnam a pour priorité la diffusion de la création contemporaine dans les principaux domaines des arts, en favorisant la diversification des acteurs culturels et leur professionnalisation. L'accent est mis en particulier sur l'émergence d'une production d'auteurs, les échanges entre créateurs et professionnels des deux pays ainsi que le transfert de savoir-faire.

La participation importante de la France au festival de Hué, les programmations culturelles de L'Espace – Centre Culturel Français de Hanoï et de l'IDECAF à Ho Chi Minh - Ville, associées au fonctionnement du nouveau Centre Culturel Français à Hué assurent une large diffusion de cette coopération en permettant à des artistes

de grands talents des deux pays d'être produits dans un contexte local favorisant les créations franco - vietnamiennes.

Chaque secteur de la coopération culturelle bénéficie d'une action spécifique mise en place grâce au Fonds de solidarité prioritaire (FSP). Ces projets témoignent de la politique de partenariat à laquelle contribue l'Ambassade. Sur le plan culturel, c'est le FSP « Appui au développement culturel du Vietnam » mis en place en 2003. Le FSP « Revalorisation du patrimoine muséographique vietnamien » accompagne la rénovation des musées au Vietnam depuis la fin de l'été 2005. Les actions « livre et médiathèques » bénéficient du FSP « VALEASE ». Le FSP « Appui à la mise en place du Centre de perfectionnement des journalistes Vietnamiens » soutient la mise en place du Centre de perfectionnement des journalistes vietnamiens.

### L'Espace – Centre culture français (CCF) de Hanoï et les autres CCF au Vietnam

Le Centre Culturel Français « L'Espace » à Hanoï fédère l'ensemble des actions et programmes développés dans le cadre de la coopération culturelle au Vietnam. C'est un outil d'influence, de partenariat et de coopération en République socialiste du Vietnam. Il a pour mission la coopération et la diffusion au sens large de la culture et de la langue françaises. Il regroupe les actions de coopération dans les domaines, artistique, de la francophonie, du livre et de l'écrit, audiovisuel, journalistique, des sports et de la jeunesse. Le bureau de coopération linguistique ainsi que le Centre des études en France sont situés dans les locaux de L'Espace.

L'établissement fédère un réseau d'antennes composé de l'IDECAF à Ho Chi Minh - Ville et des centres culturels français de Danang et Hué, qui contribue à relayer les actions de coopération dans les différents domaines d'intervention cités précédemment. Ces relais élargissent leur champ d'intervention dans un esprit de coopération multisectorielle avec les partenaires vietnamiens.

Ouvert en 2003 dans un immeuble historique de style « art - déco » entièrement rénové, l'Espace – Centre Culturel Français de Hanoï est une institution culturelle dynamique et un élément majeur de la coopération entre les deux pays.



« L'Espace – Centre Culturel Français de Hanoï »  
en quelques chiffres :

Un établissement de coopération culturelle multidisciplinaire de 2850 m<sup>2</sup> dans un bâtiment historique totalement rénové au cœur de Hanoï.

Un hall d'exposition de 280 m<sup>2</sup>

Un auditorium de 245 places

Une médiathèque de 330 m<sup>2</sup>

Une quinzaine d'événements organisés chaque mois (expositions, spectacles, projections, débats, séminaires...).

Une équipe franco-vietnamienne composée de 85 agents.

6 000 inscriptions annuelles d'apprenants au secteur des cours intra-muros

10 000 heures de cours dispensées chaque année hors les murs.

5 000 adhérents à la médiathèque qui compte plus de 25 000 ouvrages, 50 périodiques et 3 500 documents audiovisuels en prêt.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Hubert Olié, Attaché Culturel – Directeur délégué de l'Espace Centre Culturel Français de Hanoï*

*Mél : [Hubert.olie@espace-ccfhanoi.org](mailto:Hubert.olie@espace-ccfhanoi.org)*

## L'IDECAF de Ho Chi Minh - Ville

L'IDECAF (Institut d'échanges culturels avec la France) est une institution de droit vietnamien rattachée au service des relations extérieures du comité populaire de Ho Chi Minh - Ville. Il est le point de convergence de plusieurs axes de notre coopération : promotion du français, action culturelle et audiovisuelle, promotion des

études en France. Il bénéficie d'une subvention de l'Ambassade de France pour ses activités dans les domaines culturel et pédagogique.

Son «Pôle image» a été le foyer de diffusion de nombreux films (12000 entrées cinéma en 2005), de divers produits audiovisuels

et d'expositions. Sa bibliothèque a été transformée, grâce à un projet du FSP « VALEASE » et un apport vietnamien, en une médiathèque fonctionnelle et conviviale de 800 m<sup>2</sup> inaugurée début janvier 2006. Ouverte à tous publics, elle offre quelque 20000 documents (dont 5000 nouveautés) sur tous supports en accès libre et direct. Outre la projection régulière de films, la salle de spectacles de 320 places, accueille des concerts et des conférences, ainsi que des pièces de théâtre, tandis que la salle d'expositions a présenté en 2005 dix artistes locaux et français. Il publie un agenda culturel bimestriel diffusé en 3000 exemplaires.

Les activités linguistiques se sont poursuivies, avec environ 3500 étudiants inscrits à chaque session. Des cours spécifiques pour boursiers et candidats à des études en France ainsi que pour les partenaires de notre coopération (programme ASIUT, FFI, FSP sciences sociales...)

se sont développés. En outre, l'IDECAF accueille le Centre vietnamien de formation d'interprètes et de traducteurs. Au total, ce sont près de 4500 étudiants qui ont bénéficié de cours de langue à l'IDECAF en 2005. Une rénovation pédagogique a été entreprise en 2005 par l'introduction d'une nouvelle méthode. Par ailleurs, l'IDECAF a consolidé sa fonction de centre d'examen pour les tests linguistiques de français (DELF/DALF, TCF).

Enfin, cet établissement accueille l'Espace EduFrance, grâce auquel est fourni aux jeunes Vietnamiens candidats à des études en France un précieux service d'information et de conseil.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Dominique d'Ollone, Attaché de Coopération,  
antenne du SCAC à Ho Chi Minh - Ville  
Mél : Dominique.dollone@diplomatie.gouv.fr*

## Le mois de la francophonie

Chaque année, la francophonie au Vietnam est célébrée durant tout le mois de mars grâce aux nombreuses manifestations, à l'image de l'importance des cultures des pays regroupés au sein du Groupe des ambassades, délégation et institutions francophones (GADIF). Celui-ci élabore et met en œuvre en coopération avec le ministère des Affaires étrangères vietnamien une programmation qui attire chaque année un public plus nombreux.

Cette initiative devenue l'un des grands rendez-vous culturels au Vietnam a pour but de mieux faire connaître les réalités culturelles, linguistique et politique du monde francophone ainsi que les liens qui unissent les Etats et gouvernements ayant le français en partage.

Le thème de la diversité culturelle est au cœur de l'action francophone au Vietnam. C'est ainsi qu'une centaine d'événements est organisée avec le soutien déterminant du Centre culturel

et de coopération de l'Ambassade de France : expositions photographiques, concerts, nuit des publivores francophones, festival du film francophone, salon du livre francophone. L'implication de collectivités territoriales, universités, lycées et groupes francophones est remarquable, contribuant ainsi très largement au succès du mois de la francophonie. Depuis 2006, un concours national d'éloquence a été créé, permettant à plusieurs centaines de jeunes vietnamiens de 15 à 25 ans de participer aux épreuves organisées à Hanoï, Hué et Ho Chi Minh - Ville. Les trois premiers lauréats sont récompensés par un séjour culturel et linguistique de 15 jours en France.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Hubert Olié, Attaché Culturel – Directeur  
délégué de l'Espace Centre Culturel Français  
de Hanoï  
Mél : Hubert.olie@espace-ccfhanoi.org*

## Le secteur des cours de l'Espace-CCF



Élément majeur de l'action linguistique de la France au Vietnam, le secteur des cours de l'Espace - Centre Culturel Français de Hanoï, dispose de 11 salles de cours et propose à tous ceux qui veulent s'initier ou se perfectionner en français une pédagogie active axée sur la communication, l'interactivité et l'acquisition de savoirs culturels.

Ce secteur a pour mission de diffuser la langue française, tout en donnant une image positive des cultures française et francophones, dans le respect de la culture vietnamienne.

La présence d'une équipe pédagogique stable, constituée de treize professeurs d'origine française et d'une trentaine de professeurs vietnamiens, expérimentés et soucieux des résultats des apprenants, contribue à la qualité de l'enseignement offert. Un programme pluriannuel de formation continue des enseignants a été mis en place depuis 2006 afin de renforcer la qualité de l'enseignement.

L'enseignement du français langue étrangère est organisé aussi bien pour répondre à des besoins spécifiques de coopération, que pour promouvoir des projets individuels – universitaires ou professionnels. Il s'articule ainsi autour de 2 pôles :

- Des **cours sur mesure** sont proposés aux entreprises, aux administrations et aux

institutions qui souhaitent former leurs employés en français, dont certains sur site si nécessaire. Le programme, la fréquence et la durée de ces cours varient en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe d'apprenants et des objectifs à atteindre. Des cours sont également mis en place dans le cadre des projets du FSP (Fonds de solidarité prioritaire) ou dans celui de la promotion des études en France pour des publics ciblés (boursiers du ministère vietnamien de l'éducation et de la formation, futurs cadres d'entreprises telles Pétrovietnam et Vietnam Airlines). Ces cours sont dans une phase importante de développement : 7105 heures de cours ont été dispensées en 2005, contre 6187 heures en 2004 et 4834 heures en 2003.

- les **cours réguliers** sont ouverts à toute personne âgée d'au moins 16 ans désirant apprendre le français. Des cursus différents ont été mis en place pour répondre à tous les besoins : français général, français de la communication orale, méthodologie de l'écrit. Les cours sont dispensés par session de 9 semaines et rassemblent un public en nombre croissant, qui vient se former en français dans le cadre d'un projet de formation universitaire (68,5 %) ou professionnel (31,1 %). Cela se traduit par 6930 inscriptions en 2005 (5 sessions) pour 2692 apprenants différents contre 5784 inscriptions en 2004 (4 sessions) concernant 3222 apprenants différents.

Les épreuves du DELF et du DALF (diplômes de capacité linguistique délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale) sont organisées 2 fois par an pour le public des apprenants de l'Espace-CCF. Les taux de réussite (97 % pour les utilisateurs indépendants, 93 % pour les locuteurs expérimentés lors de la session de novembre 2005) sont élevés. Chaque apprenant inscrit aux cours de français est membre de l'Espace-CCF et a accès aux différentes prestations offertes par l'établissement (médiathèque, spectacles, conférences, etc.)

## La diffusion de la langue française

### Le Vietnam et la Francophonie

Le français, langue maternelle ou seconde de 181 millions de personnes à travers le monde, est aussi le lien fondateur des 56 pays et territoires qui ont choisi d'adhérer à l'Organisation internationale de la francophonie. Depuis son adhésion à l'O.I.F. en 1970, l'engagement du Vietnam dans la Francophonie se traduit par sa participation aux instances internationales qui utilisent le français comme langue de travail.

Mais parallèlement, sur une population de 83 millions d'habitants, on estime à 160 000 le nombre des locuteurs francophones réels et 200 000 celui des francophones occasionnels, auxquels il convient d'ajouter les 210 000 apprenants de français (considérés comme francophones partiels), soit 570 000 locuteurs, ce qui correspond à 0,7 % de la population totale.

### Les programmes d'enseignement du français dans le système éducatif

L'objectif prioritaire de la coopération française dans ce secteur est de pérenniser l'enseigne-

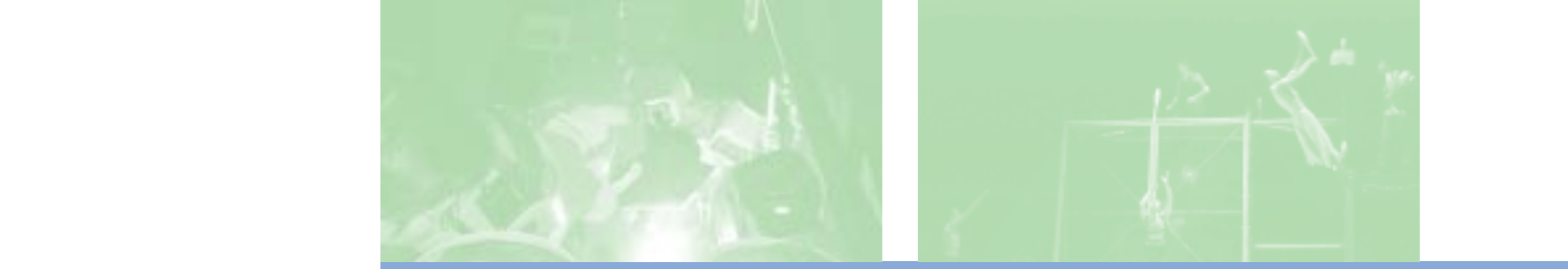
ment de la langue française, tout en s'inscrivant dans l'esprit et la forme qui président aux nouvelles orientations du ministère vietnamien de l'Education et de la Formation (MOET) pour la rénovation du système éducatif du pays.

En septembre 2005, à la suite de la réforme en juin 2005 de la *Loi de l'Education* (1998), le MOET a souligné l'importance de l'enseignement du français et l'a classé parmi les quatre langues officiellement enseignées en primaire et secondaire, avec l'anglais, le chinois et le russe, tout en préconisant le développement des différents cursus de français existants sur tout le territoire vietnamien.

L'enseignement du français au Vietnam se décline d'un point de vue administratif en deux cursus (langue vivante 1 et langue vivante 2) et d'un point de vue didactique, selon quatre cursus distincts. La mise en place de ces différents cursus permet donc, non seulement d'adapter l'offre à la demande, de prendre en compte les ressources disponibles, mais surtout de maintenir, avec un effectif de plus de 200 000 apprenants, une diffusion honorable de la langue française dans le système éducatif.

français LV.1- (cursus standard)	LV.1 - intensif (classes à option)	« du/en » français (classes bilingues)	Langue vivante 2 (lycée)	Supérieur LV2
100 à 150 h/an sur 7 ans	200 à 350 h/an sur 3 ans	250 h/an sur 7 ou 12 ans	75h/an sur 3 ans	180h/an sur 2 à 4 ans
120 000 élèves	2400 élèves	16 600 élèves	35 000 élèves	17105 étudiants*





En 2005, les 1600 professeurs de ces cursus représentent environ 4 % des enseignants de langues étrangères au Vietnam. (35 240 pour l'anglais, 880 pour le russe et 68 pour le chinois).

#### **Partenariats et coopérations :**

En complément à l'appui de l'Ambassade, l'enseignement bilingue en particulier a bénéficié ces dix dernières années de l'implication synergique de plusieurs partenaires techniques et financiers : Agence universitaire de la francophonie (AUF), Organisation internationale de la francophonie (OIF), Wallonie-Bruxelles, Gouvernement du Québec ainsi que de l'intervention de diverses collectivités locales et territoriales (Côtes d'Armor, Poitou-Charentes, Rhône - Alpes, Ile - de - France...).

De 2001 à 2005, le soutien de la France s'est accentué par un projet du FSP pour l'appui au développement de l'enseignement du français. Les actions conduites dans ce cadre ont permis, d'une part, de renforcer le dispositif scolaire bilingue existant, et d'autre part, d'implanter efficacement l'enseignement du français comme 2<sup>ème</sup> langue vivante (LV2) dans certains lycées.

#### **Le français dans les cursus universitaires ou supérieurs**

En préparant les jeunes Vietnamiens à la poursuite d'études supérieures en France ou dans l'espace francophone, la diversité des programmes scolaires d'apprentissage du français permet également des orientations diversifiées dans le secteur des études supérieures au Vietnam, où l'on dénombre actuellement 15 000 apprenants de français, dont :

- 22 % dans les FUF (filiales universitaires francophones) : génie civil et urbain, agro-nomie/ biothechnique/ agroalimentaire, sciences économique et de gestion, géographie et tourisme, médecine et santé, droit, informatique et nouvelle technologie, chimie - environnement
- 33 % dans les 7 départements de français et 2 écoles normales supérieures, qui assurent l'essentiel de la formation initiale des enseignants de français.
- 45 % poursuivant diverses études avec le français en matière optionnelle ou LV2, dans diverses filières d'excellence soutenues par la France et la coopération multilatérale :

l'Institut polytechnique de Hanoï, l'Ecole supérieure de génie civil de Hanoï, l'Ecole polytechnique de l'université de Danang, l'Ecole polytechnique de l'université nationale de HCMV, le CFVG de l'Ecole supérieure d'économie nationale de Hanoï, l'Institut francophone d'informatique de Hanoï, la Maison franco-vietnamienne du droit ou les Pôles universitaires français (universités nationales de Hanoï et de HCMV).

#### **Le perfectionnement linguistique**

Depuis quelques années, en réponse à des motivations spécifiques d'apprentissage ou de perfectionnement, d'autres structures d'enseignement du français se sont développées au Vietnam avec l'appui de la coopération française :

#### **- Formations linguistiques pour l'obtention de certifications ou de diplômes :**

Considérées comme des atouts déterminants pour l'obtention de bourses ou de visas et intégrées dans la validation des cursus des filières universitaires francophones, les certifications DELF/DALF ou l'évaluation du TCF (test de connaissance du français) constituent une motivation majeure de l'apprentissage du français. C'est ainsi que l'ensemble des centres d'enseignement ou de formation en langue française au Vietnam (5 centres de français, 1 institut d'échanges culturels avec la France, 2 écoles supérieures de langues étrangères, 8 facultés de pédagogie, 2 centres de français de spécialité, 11 établissements participant au programme de français médical, 41 filières universitaires francophones) proposent à leur public d'apprenants une formation qui intègre systématiquement la préparation à ces examens. Il en résulte une augmentation de 130 % en 2 ans du nombre des inscriptions aux examens du DELF et DALF (9000 unités présentées sur 11 centres d'examen en 2004-2005) et une montée en puissance des TCF (941 candidats pour le test de connaissance du français sur la même période de référence).

#### **- Apprentissage du français sur objectifs spécifiques**

De telles formations (préparations aux examens de français de spécialité, formation

d'interprètes et de traducteurs professionnels, français pour personnels médicaux) sont prisées tant par des étudiants vietnamiens soucieux de compléter leurs études universitaires par une formation professionnalisante et diplômante que par des professionnels et des cadres. Ainsi, outre un dispositif original d'enseignement du français « à la carte » au Centre culturel français de Hanoï et à l'IDECAF (Institut d'échanges culturels avec la France) situé à HCMV, se développent depuis plusieurs années trois axes importants de formation en français de spécialité :

- le Centre de formation continue en français de spécialité (CFC), qui prépare en particulier aux examens de la Chambre de Commerce et

d'Industrie de Paris (CCIP) et accueille sur l'année un flux de 750 étudiants par session (2 sessions par an) sur une trentaine de classes.

- le Centre de formation d'interprètes et de traducteurs (CFIT), qui prépare en deux ans des étudiants d'excellence, de niveau « bac + 4 », à des diplômes nationaux de traducteur-terminologue et d'interprète de conférences.
- le français médical : 11 établissements médicaux ou facultés de médecine dispensent des cours du soir à plus de 500 apprenants (infirmiers, pharmaciens, étudiants des facultés de médecine et surtout médecins, candidats potentiels au programme FFI, Faisant fonction d'interne).

#### PROMOTION ET DIFFUSION DE LA LANGUE FRANÇAISE

<b>NORD : 14 cercles</b>	<b>2 988 membres</b>
Association d'Amitié Vietnam-France – AAVF Hanoï	900
Cercle des Anciens Elèves Francophones – CAEF Hanoï	350
Club des Anciens Stagiaires Techniques – CASTEF Hanoï	375
Cercle des Francophones de Hanoï	162
Centre Unifié des Amis de la Francophonie – CUAF Hanoï	400
Club des Amis (Hanoï)	60
Jouons avec le français – JAF Hanoï	100
Clé d'or Hanoï	25
Cercle francophone de Hoa Xa- Ha Tay	15
Cercle francophone de Hai Duong	160
Filière de Médecine de Haiphong	126
Espace francophone de l'Hôpital VIET TIEP- Haiphong	40
Cercle Unesco Francophone de Haiphong	45
Cercle francophone « 19-5 » de Haiphong	230
<b>CENTRE : 5 cercles</b>	<b>698 membres</b>
Centre de la francophonie de Vinh (Côtes d'Armor)	40
Cercle francophone de Huè	104
Cercle francophone de Danang	469
Association de l'Amitié franco-vietnamienne de Quang Binh	60
Cercle francophone de Tam Ky-Quang Nam-Danang	25
<b>SUD : 12 cercles</b>	<b>1 743 membres</b>
Cercle francophone de Dalat	60
Association des francophones de Khanh Hoa (AFK)	28
Cercle Francophone de Nha Trang – CFNT	18
Association des admirateurs de Yersin	700
Maison de la francophonie	400
Espace francophone LOTUS	35
Cercle francophone de SADEC	25
Cercle francophone de Cao Lanh	80
Cercle francophone de la province Tien Giang	17
Cercle francophone de Ben Tre	95
Cercle des élèves du lycée de Soctrang	250
Club francophone de Can Tho CFC	35
<b>TOTAL VIETNAM: 31 cercles francophones</b>	<b>5 429 membres</b>

- Les Journées internationales de la francophonie permettent de développer un programme concerté de manifestations au niveau du Groupe des ambassades, délégation et institutions francophones (GADIF), dont la coordination est assurée par la délégation régionale de l'Organisation Internationale de la francophonie (OIF). Ces journées sont marquées par des manifestations à travers le pays, à l'initiative d'un grand nombre d'établissements scolaires, d'associations et d'institutions, que l'Ambassade accompagne au travers de dotations diverses : appui à l'organisation de concours par exemple.

- Tout au long de l'année, une action de veille et de suivi est également menée à l'intention des 31 cercles et associations francophones, répartis sur tout le pays.

- Sur le terrain médiatique, les projets de coopération avec les médias nationaux permettent également une promotion efficace de la francophonie : émissions éducatives, reportages événementiels (fêtes, concours...), diffusées sur la chaîne éducative de la télévision nationale VTV2 et sur les ondes de la radio nationale VOV.

- Parallèlement, une coordination se met en place pour une valorisation des actions conduites sur les jumelages scolaires par le biais des collectivités territoriales (plus d'une trentaine d'appariements recensés à ce jour entre établissements français et vietnamiens participent au programme bilingue).





## La coopération audio-visuelle

L'action de l'Ambassade de France au Vietnam en matière d'audiovisuel ne se limite pas à la seule diffusion du film français. Sa mission est beaucoup plus étendue :

### **Promouvoir le cinéma dans toute sa diversité**

Dans cette perspective, sont organisés tout au long de l'année de multiples cycles de projections sur grand écran à Hanoï (à l'Espace-CCF, au Cinéclub de l'Association des cinéastes vietnamiens, au Centre national de la cinématographie...), à Ho Chi Minh - Ville (IDECAF, Cinébox...), à Hué et à Danang.

Cette programmation fait généralement l'objet d'un sous-titrage réalisé localement (en français et/ou en vietnamien), afin de préserver la qualité des films présentés et de favoriser un brassage convivial des publics. Une centaine d'oeuvres (fictions, documentaires, animations...) est ainsi diffusée chaque année.

De plus, pour accompagner et renforcer l'impact de ces différentes opérations, des personnalités françaises sont régulièrement invitées afin de présenter les films auprès du public et des médias vietnamiens.

En 2005, 93 séances ont ainsi été organisées à Hanoï (pour un total de 11 200 spectateurs) et 133 séances à Ho Chi Minh - Ville (pour un total de 12 500 spectateurs). Cette programmation éclectique a notamment été marquée par la venue des réalisateurs Laure DUTHILLEUL, Karin ALBOU, André VAN IN, Anne FONTAINE et NGUYEN Vô Nghiêm Minh.

### **Valoriser l'offre des programmes audiovisuels & cinématographiques français**

*L'Ambassade soutient depuis plusieurs années les projets de développement de CFI (Canal France International), TV5 et RFI (Radio France Internationale) au Vietnam. C'est grâce à ces opérateurs que de nombreux programmes*

*français (audiovisuels ou musicaux) sont diffusés au Vietnam, en direct ou par le biais de reprises locales.*

Par ailleurs, en liaison avec Unifrance, l'Ambassade entretient des contacts privilégiés avec les principaux distributeurs et exploitants de films étrangers au Vietnam, même si ce secteur est tout juste émergent. En 2005, deux films français ont ainsi été projetés commercialement en salle, « Taxi 3 » et « 36 Quai des Orfèvres ».

### **Soutenir la création audiovisuelle & cinématographique vietnamienne**

- La France aide ainsi :

- à la promotion du cinéma vietnamien dans le monde francophone, notamment à travers les festivals (Clermont-Ferrand, Vesoul, Créteil, Namur, Amiens, Deauville...),
- à l'organisation régulière des débats publics, des séminaires et des rencontres professionnelles à Hanoï et Ho Chi Minh - Ville,
- à l'organisation d'ateliers de formation à Hanoï et à Ho Chi Minh - Ville,
- à la publication en langue vietnamienne d'ouvrages français de référence sur les techniques du cinéma,
- à la production vietnamienne par des moyens mis en place par le monde francophone : à ce jour, 6 longs métrages vietnamiens ont reçu par l'appui du Fonds Sud pour le cinéma.

### **Accompagner le développement des médias vietnamiens**

L'Espace – Centre culturel français de Hanoï apporte son concours depuis de nombreuses années à la formation des journalistes et professionnels des médias vietnamiens. Cet appui s'est notamment traduit par la création en 2003 du Centre de perfectionnement des journalistes vietnamiens et par l'attribution de nombreuses bourses de stages à des journalistes francophones.

## Le programme de perfectionnement des journalistes vietnamiens

La Coopération française finance depuis le début des années 1990 de nombreuses actions de formation à destination des journalistes vietnamiens, francophones ou non, aussi bien en presse écrite qu'en radio, télévision et maintenant sur l'Internet.

Au vu des résultats obtenus, l'Association des journalistes vietnamiens (AJV) a souhaité bénéficier du concours de la France pour la mise en place en son sein d'une structure permanente de formation continue, le Centre de perfectionnement des journalistes vietnamiens (CPJ). Un projet du Fonds de solidarité prioritaire (FSP), d'un montant initial de 911 569 euros, est ainsi mis en oeuvre depuis 2002, en collaboration avec l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ). Il s'agit de soutenir le développement et le rayonnement de ce centre, en améliorant la qualité et la pertinence de ses enseignements, notamment vers les secteurs audiovisuels et multimédia, et en aidant à la constitution d'une pépinière de formateurs issus des principales rédactions et écoles vietnamiennes.

Ce projet comporte 3 volets :

- *la mise en place d'ateliers de perfectionnement et de formations de formateurs* : Fin 2005, après trois ans de mise en oeuvre, le projet a permis d'organiser 260 jours de formation, auxquels ont participé plus de 400 professionnels originaires de tout le Vietnam.
- *la fourniture d'équipements audiovisuels numériques* (télévision, radio, multimédia) adaptés aux besoins des professionnels vietnamiens.
- *la constitution d'un centre de ressources sur le journalisme*, avec d'ores et déjà la production de 4 bulletins rédigés par les stagiaires vietnamiens sur des thématiques variés (le développement touristique, le Festival de Hué, l'Agent Orange, Sida & toxicomanie), et la publication en langue vietnamienne de deux ouvrages pédagogiques de référence.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

Mél : [avmedia@espace-ccfhanoi.org](mailto:avmedia@espace-ccfhanoi.org)

## Maintien de la diversité culturelle par la promotion de la création contemporaine et la valorisation du patrimoine du Vietnam

### La promotion de la création artistique contemporaine sous toutes ses formes

**Action culturelle et artistique.** La création contemporaine dans les domaines, du théâtre, des arts du cirque, des musiques actuelles, de la danse contemporaine et du jazz est privilégiée.

Les programmes de coopération dans les domaines de la musique symphonique, de la photographie et de la création vidéo sont également développés. Les échanges entre



artistes contemporains français et vietnamiens demeurent une priorité. L'aide à la réalisation de plusieurs projets d'artistes contemporains vietnamiens est favorisée dans le cadre de la promotion de la jeune création.

**Musiques.** La coopération dans le domaine de la musique classique et de l'opéra est amplifiée grâce en particulier à une convergence avec les objectifs du FSP « Appui au développement culturel du Vietnam ». Des concerts réguliers sont prévus à l'auditorium de l'Espace – Centre Culturel Français de Hanoï. La coopération franco-allemande avec le Goethe Institut de Hanoï portera sur un projet autour de la culture « Hip-Hop ». L'organisation de concerts de musique de chambre, la production de jeunes musiciens vietnamiens en partenariat avec plusieurs pays européens est au programme. Au niveau des musiques actuelles, sont prévus l'organisation de 2 concerts importants à Hanoï et Ho Chi Minh - Ville avec les groupes rock Indochine et Astonvilla. Le festival de jazz européen, nous conduira à produire un groupe français à Hanoï et à Ho Chi Minh - Ville.

**Danse contemporaine.** Trois productions sont programmées, l'une d'Ea Sola dans le cadre du festival de Hué, la seconde de Dung - Coppey à Ho Chi Minh - Ville, la troisième sera interprétée par les ballets de l'atlantique avec Régine Chopinot à Hanoï, Hué et Ho Chi Minh - Ville. Ce domaine est privilégié grâce aux coopérations importantes avec l'Opéra Ballet du Vietnam et l'Ecole supérieure de danse qui bénéficient d'actions du FSP.

**Théâtre.** L'aide à la création contemporaine dans le domaine du théâtre est axée sur la production au festival de Hué d'une production commune au théâtre du Monte Charge de Pau et du théâtre national Tuong. L'Ambassade contribue en coopération avec le ministère vietnamien de la culture au démarrage du projet « de nouvelles marionnettes sur les eaux du Vietnam », qui devrait aboutir à la production d'un spectacle s'appuyant sur les techniques traditionnelles vietnamiennes et les tendances occidentales actuelles.

**Arts du cirque.** Le partenariat développé avec l'Ecole nationale du cirque du Vietnam et le succès rencontré depuis deux ans par les

productions présentées dans le cadre du programme Circasia permettent l'émergence de nouveaux projets franco-vietnamiens, notamment dans les domaines du mime et des arts de la rue.

**Photographie.** Réalisation du 1<sup>er</sup> mois de la photographie à Ho Chi Minh - Ville qui poursuit son travail avec l'Ecole nationale supérieure de la photographie d'Arles en s'appuyant sur son pôle « Image ». A Hanoï sont développées les actions de promotion de la jeune création photographique française et vietnamienne.

**Mode.** Organisation de résidences et d'expositions à Hanoï et Ho Chi Minh - Ville en partenariat avec les écoles et les créateurs vietnamiens. Des ateliers proposés par l'Institut français de la mode permettront la réalisation de plusieurs projets de création associant techniques traditionnelles et contemporaines.

**Expositions.** La promotion d'artistes français et vietnamiens est concrétisée par l'organisation d'un ensemble d'expositions et d'installations notamment dans le domaine des arts plastiques. Dans le cadre de la préparation de la biennale d'art contemporain 2007, la présentation d'artistes français est organisée en partenariat avec les régions Nord-Pas de Calais et Poitou-Charentes.

**Le concours « jeune regards ».** Créé en 2001 en partenariat avec l'association des beaux-arts du Vietnam, de dimension nationale, ce concours contribue à l'émergence de jeunes artistes plasticiens de talent. Le lauréat est accueilli trois mois à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, qui contribue ainsi à la promotion des arts plastiques au Vietnam.

Au niveau du **débat des idées** des cycles de conférences sont prévus avec notamment l'invitation de personnalités en sciences humaines et sociales.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Vanina Sopsaisana, Attachée Culturelle adjointe*

*Mél : [vanina.sopsaisana@espace-ccfhanoi.org](mailto:vanina.sopsaisana@espace-ccfhanoi.org)*

## Le festival de Hué

Le festival de Hué, pour sa 4<sup>ème</sup> édition, articulera sa programmation entre la mise en valeur du patrimoine culturel vietnamien à l'occasion des 700 ans de la cité impériale de Hué, et la création contemporaine. Cette habitude est désormais bien ancrée dans l'organisation de ce festival, soutenu depuis sa première édition en 2000 par la France.

Si trois soirées seront consacrées aux « nuits de la cour impériale » avec la participation d'orchestres de musique impériale du Vietnam, de Corée et du Japon, c'est bien la création contemporaine franco-vietnamienne qui sera à nouveau à l'honneur pour cette nouvelle édition. L'Ambassade présentera sur une scène qu'elle aura spécialement aménagée dans le cadre du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) « Appui au développement culturel du

Vietnam » et avec le soutien du Sénat, une programmation de haut niveau qui alliera danse, théâtre et jazz.

C'est ainsi que Ea Sola présentera avec les jeunes danseurs de l'Opéra ballet du Vietnam « Sécheresse et pluie Volume 2 » une création chorégraphique coproduite notamment par l'Espace-Centre Culturel Français de Hanoï, et dont le thème traite de la mémoire de guerre. La pièce « Le cercle de sable », qui sera interprétée en vietnamien et en français, est née d'une rencontre entre le Théâtre du Monte Charge de Pau, théâtre masqué français, et le Théâtre National Tuong du Vietnam, théâtre classique vietnamien. Les auteurs ont utilisé les finesses d'écriture afin de permettre cette originale coproduction. Les costumes seront créés par Minh Anh. La musique jazz sera présente également grâce à la rencontre de l'ensemble de Tran Manh Tuan et du groupe Mezcal Jazz Unit qui ont fusionné afin de produire un concert intitulé « Tim Gio » (Chercher le Vent), qui a donné lieu à la sortie d'un CD au début de l'année.

Invité directement par le festival, le très renommé pyrotechnicien français Pierre-Alain Hubert mettra en scène, grâce à la magie de ses feux d'artifices, les grands moments de ce festival. Les collectivités territoriales françaises seront elles aussi présentes avec, pour la région Nord Pas de Calais, Peter Orin (jazz) et la participation d'artistes régionaux. La région Poitou-Charentes sera représentée par les Matapestes (spectacle de clowns) et Rémy Polack, plasticien et créateur de spectacles de rue.



**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Hubert Olié, Attaché Culturel – Directeur délégué de l'Espace - Centre Culturel Français de Hanoï*

*Mél : Hubert.olie@espace-ccfhanoi.org*

*Vanina Sopsaisana, Attachée Culturelle-adjointe*

*Mél : Vanina.sopsaisana@espace-ccfhanoi.org*



## L'appui au développement culturel du Vietnam

Grâce à la mise en œuvre d'un ensemble de formations croisées entre le Vietnam et la France, le projet « Appui au développement culturel du Vietnam » permet de former les opérateurs d'une nouvelle économie de la culture, dans les sphères techniques, artistiques et de gestion, visant à faire du secteur du spectacle vivant un facteur économique viable et autonome du développement.

La première édition du Festival international de Hué, en 2000, a démontré que la culture pouvait constituer un facteur important du rayonnement régional et international du Vietnam. Cette ambition nouvelle implique l'existence de techniciens du spectacle, d'artistes et de gestionnaires culturels bien formés, qui sont en mesure de prendre en main la destinée des institutions et entreprises culturelles du Vietnam.

Commencé en juin 2003, ce projet bénéficie d'un financement total de 1,4 million d'euros, et déploie ses actions selon trois axes principaux :

### - La formation aux techniques du spectacle

Un centre de formation aux techniques du spectacle a été créé au sein de l'École de théâtre et de cinéma de Hanoï. Organisé avec le soutien d'un organisme français spécialisé en la matière, le cycle de formation permet de former des techniciens qualifiés en régies son, lumière et plateau, qui pourront non seulement apporter leurs compétences au Festival de Hué,

école d'application de la formation, mais aussi améliorer la qualité de la création, de l'accueil et de la diffusion du spectacle vivant sous toutes ses formes dans l'ensemble du pays.

### - Les formations artistiques

La coopération entre le Vietnam et la France, menée depuis plusieurs années dans les secteurs de la danse contemporaine et de la musique à Hanoï et à Ho Chi Minh - Ville, est soutenue par l'organisation d'ateliers d'artistes français au Vietnam, et des séjours d'artistes vietnamiens en France, afin d'aboutir à la formation d'ensembles artistiques de niveau régional.

### - L'ingénierie culturelle

Dans le cadre de cette dernière composante, les gestionnaires vietnamiens du secteur de la culture, reçoivent une formation fondée sur l'expérience française dans le respect des spécificités vietnamiennes. Cette expertise théorique et pratique doit permettre aux décideurs de ce pays d'intégrer aux politiques culturelles les nouveaux enjeux juridiques et économiques du secteur, et aux responsables culturels de développer leur établissement en recourant à des techniques de gestion et de communication adéquates et performantes.

#### **POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Valérie Lesbros, Chef de projet*

*Mél : [Valerie.lesbros@espace-ccfhanoi.org](mailto:Valerie.lesbros@espace-ccfhanoi.org)*



## La valorisation du patrimoine muséographique du Vietnam



Le projet du FSP « Revalorisation du patrimoine muséographique vietnamien » a démarré ses activités à l'été 2005. Cinq des plus importants musées vietnamiens sont concernés par cette action qui s'appuie notamment sur un programme d'expertise et de formation visant à la valorisation des collections et à l'amélioration des compétences des personnels. La coopération avec des institutions culturelles françaises prestigieuses est essentielle : le Musée Guimet, le Musée Nicéphore Niépce, le Musée du quai Branly et l'École Française d'Extrême-Orient (EFEO) collaborent ainsi avec des équipes vietnamiennes.

Soutenu par l'expertise du Musée du quai Branly, le Musée d'Ethnographie du Vietnam à Hanoï et le Musée du Dak Lak à Buon Ma Thuot (hauts plateaux du Centre) devraient être dotés

de deux grandes extensions, l'une sur les collections de l'Asie du Sud - Est, l'autre sur l'histoire et les populations de la région du Dak Lak. Parallèlement, le Musée Guimet et l'EFEO travaillent avec le Musée des sculptures Cham de Danang et le Musée d'Histoire d'Ho Chi Minh - Ville à l'aménagement de deux salles modélisantes qui accueilleront des collections restaurées au sein d'une nouvelle scénographie. Enfin, le Musée Nicéphore Niépce et le Musée des témoignages de guerre à HCMV travaillent ensemble à la conception d'une photothèque numérique pour la préservation des collections photographiques.

Les responsables des musées vietnamiens partenaires ont été accueillis en octobre 2005 en France, et ont rencontré leurs homologues français et découvert leurs musées. Aujourd'hui les formations à la restauration, à la conservation, à l'inventaire des collections, à la communication et à la politique des publics se multiplient, parallèlement à l'apport d'expertises plus spécifiques en termes de muséographie.

Le projet s'étalera sur trois années. Une dizaine de disciplines seront enseignées et plus de 70 cadres des musées vietnamiens formés. Ils devront, à leur tour, transmettre leurs acquis aux personnels d'autres musées vietnamiens.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
*Emmanuel Fuentes, Chef de projet*  
*Mél : [efuentes@fspmuseo.com](mailto:efuentes@fspmuseo.com)*

## La coopération culturelle dans le cadre multilatéral

Cette coopération s'exprime plus particulièrement au sein de deux groupes dont l'action a une forte visibilité au Vietnam. Il s'agit

du Groupe des ambassades, délégations et institutions francophones au Vietnam (GADIF) pour la francophonie et du groupe des



attachés culturels européens pour l'Europe. L'Espace-Centre Culturel Français contribue pour une part à la réalisation des projets conçus en accord avec l'ensemble des partenaires.

Chaque année depuis 2003, la francophonie est fêtée durant tout le mois de mars à travers de nombreux événements organisés dans les principales villes du Vietnam. En coopération avec le ministère des Affaires étrangères vietnamiens, le GADIF détermine la programmation qui marquera la célébration du mois de la francophonie. Les principaux événements sont :

- Festival du film francophone
- Soirée de la francophonie, le 20 mars
- Concours national d'éloquence
- Concerts
- Expositions
- Colloques

D'autres manifestations sont organisées en coopération avec les pays membres de la francophonie.

Tout au long de l'année diverses manifestations sont organisées sous l'égide de la Délégation de la Commission européenne au Vietnam avec la participation des Etats membres intéressés. La France, à travers son établissement culturel, apporte une contribution fondamentale à la réalisation des principaux événements et à la promotion de l'Europe des 25. Parmi les manifestations ayant le plus de succès :

- Festival européen de jazz
- Journée de l'Europe
- Festival du film européen

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Hubert Olié, Attaché Culturel – Directeur délégué de l'Espace Centre Culturel Français de Hanoi*

*Mél : Hubert.olie@espace-ccfhanoi.org*

## Le Programme d'aide à la publication (PAP) Nguyen Van Vinh

Mis en œuvre depuis 1990, le programme d'aide à la publication Nguyen Van Vinh (P.A.P.) est destiné à soutenir les éditeurs vietnamiens qui s'engagent dans une politique pérenne de publications en français, en vietnamien ou bilingue d'œuvres d'auteurs français diverses : littérature et fiction, sciences humaines et sociales, sciences et techniques, jeunesse, art et culture, etc.

Dans un pays traditionnellement attaché à l'écrit comme vecteur de culture et de connaissance, mais où la faiblesse du pouvoir d'achat limite l'accès au livre, le P.A.P. affirme trois priorités :

- réduire le prix de vente des ouvrages dans une proportion de 20 à 40 % par rapport aux

prix du marché, et assurer une diffusion gratuite auprès des principales structures de lecture publique vietnamiennes ;

- veiller à la qualité des traductions publiées, et inciter les éditeurs à reconnaître la compétence des traducteurs professionnels par un niveau de rémunération adapté ;
- soutenir les éditeurs locaux dans la professionnalisation de leur métier, en encourageant la définition de politiques éditoriales et le respect du droit d'auteur.

L'aide accordée par le centre culturel et de coopération de l'Ambassade de France au Vietnam varie selon le projet présenté par les éditeurs, sans jamais dépasser 50 % du coût total de la publication. Elle couvre en général tout ou partie des frais d'achat de papier et/ou

*Nguyen Van Vinh (1882-1936), figure emblématique de l'échange culturel franco-vietnamien, journaliste, traducteur, éditeur et imprimeur, fut rédacteur en chef de plusieurs des premiers journaux vietnamiens utilisant l'écriture Quoc ngu et de revues publiées en français. Parmi celles-ci, l'Annam Nouveau qu'il a fondée en 1931. Il a pris une part active à la diffusion de la culture française au Vietnam en traduisant de nombreux auteurs français : Molière, Victor Hugo, Balzac, Alexandre Dumas et La Fontaine qui ont permis à des générations de jeunes vietnamiens d'entrer en contact avec la pensée et la culture françaises.*

des frais de traduction, en complément de la prise en charge, par le ministère français des Affaires étrangères, des droits d'auteur. L'éditeur partenaire assume l'ensemble des autres frais de publication et est responsable de la diffusion.

Partie intégrante de la politique de diffusion de la culture française au Vietnam, le P.A.P. a permis en 15 ans de publier plus de trois cent cinquante titres. En 2005, une vingtaine d'ouvrages ont bénéficié du soutien dans ce cadre. Ces traductions ont un impact réel, dans un pays où le lectorat francophone reste limité. Elles répondent à une demande des lecteurs vietnamiens, qui manifestent un grand intérêt,

voire une préférence affichée, pour les publications d'origine française. Ainsi, à côté des auteurs classiques comme Victor Hugo, Balzac, Alexandre Dumas, grâce à ce programme, on trouve des auteurs comme François Jullien et Sylvie Germain, récemment invités au Vietnam, ou Louis-Ferdinand Céline, Françoise Sagan, Daniel Picouly, Daniel Pennac, Jean Tardieu, Marguerite Duras ou encore le grand philosophe français récemment décédé, Paul Ricoeur.

Tenant compte de l'évolution radicale dans le domaine de l'édition locale (adhésion du Vietnam à la convention de Berne et mise en vigueur à partir du 1er juillet 2005 de la nouvelle loi sur l'édition), le P.A.P. a l'ambition d'accompagner le Vietnam dans cette transition. L'extension de ce programme aux entreprises d'édition privées émergentes est à l'étude.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Do Thi Minh Nguyet, responsable du livre à L'ESPACE - Centre Culturel Français de Hanoi  
Mél : Do.Thi.Minh.Nguyet@espace-cfhanoi.org*

## La valorisation de l'écrit en Asie du Sud-Est

Le projet du FSP mobilisateur VALEASE, dont la mise en œuvre a commencé courant 2005, a pour objectifs principaux le renforcement durable de la coopération régionale dans le domaine de l'écrit, l'amélioration des compétences techniques et la mise en réseau des acteurs de la chaîne du livre, ainsi que le soutien à la lecture publique en Asie du Sud-est.

Les premières actions menées en 2005 ont porté sur la formation des acteurs de la chaîne du livre. Outre la formation linguistique continue, deux stages « Paul Boudet » ont été organisés dans ce cadre en collaboration avec des partenaires français (DILICOM) et vietnamiens (Compagnie générale du livre du Vietnam et Centre national de documentation et d'information scientifique et technique de Hanoi). Le premier avait pour objectif la

formation des libraires et des éditeurs alors que le second concernait la formation des bibliothécaires et documentalistes. Ces formations ont permis de sensibiliser les professionnels vietnamiens aux techniques et savoir-faire français dans le domaine du livre et d'amorcer le développement d'un réseau de professionnels francophones.

Une action a parallèlement été menée en direction des éditeurs vietnamiens afin d'encourager la publication d'ouvrages pour la jeunesse, notamment à travers le programme d'aide à la publication (PAP) de l'Ambassade. Deux éditeurs vietnamiens ont été invités au Salon du livre de Jeunesse de Montreuil de 2005.

Un autre axe du projet VALEASE concerne la numérisation des ouvrages francophones



anciens détenus par les bibliothèques de la région. En concertation avec les responsables des bibliothèques, un fonds d'ouvrages de valeur susceptible d'être numérisés a été identifié et sera progressivement traité au cours de l'année 2006, grâce en particulier au matériel technique spécifique offert par l'Ambassade de France à la bibliothèque nationale du Vietnam, l'objectif étant à terme la constitution d'une bibliothèque numérique des fonds patrimoniaux.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Jean-Jacques Donard, chef de projet*

*Mél : jeanjacquesdonard@yahoo.fr*

*Patrick Coustance*

*Attaché de coopération pour le français à Ho Chi Minh-Ville*

*Mél : patrick.coustance@diplomatie.gouv.fr*

*Do Thi Minh Nguyet*

*Chargée de mission pour le livre et l'écrit*

*Mél : do.thi.minh.nguyet@espace-ccfhanoi.org*

## Le plan médiathèque

### A Hanoï

La médiathèque de L'Espace – Centre Culturel Français de Hanoï est la plus importante du Vietnam en nombre de documents francophones contemporains. Elle met à disposition du public un fonds de 20 000 ouvrages, 3000 documents audiovisuels et une centaine de périodiques français. Dans le souci de renforcer son rôle de référence au niveau national, le projet « Plan Médiathèque » sera réalisé en 2006 afin de rendre la France contemporaine plus proche des Vietnamiens, notamment des jeunes tout en modernisant ses équipements.

Le projet d'un montant de 60.000 euros consiste notamment à :

1. **L'aménagement de l'Espace jeunesse :** création d'un véritable fonds jeunesse



fiction/ documentaires sur tous supports destinés aux enfants et adolescents ; acquisition de mobilier modulaire français spécifique de bonne qualité ainsi que d'éléments pour l'aménagement de l'espace « enfants ».

2. **La constitution d'un fonds de référence** sur la France contemporaine sur tous supports, indispensable au rayonnement d'une médiathèque – centre d'information sur la France.
3. **La formation du personnel** dans le cadre des stages organisés par le ministère français des Affaires étrangères
4. **L'acquisition d'un système anti-vol :** portique et étiquettes de sécurité

Partie intégrante du projet d'établissement, la médiathèque est au cœur de l'action de diffusion et de coopération culturelle de la France au Vietnam. Il prend en compte les réalités et les priorités du Vietnam d'aujourd'hui en constante et rapide évolution en mettant l'accent sur les questions contemporaines et la jeunesse.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Hubert Olié, Attaché Culturel – Directeur délégué de l'Espace Centre Culturel Français de Hanoï*

*Mél : Hubert.olie@espace-ccfhanoi.org*

## A Ho Chi Minh - Ville

### La médiathèque de l'idecaf à Ho Chi Minh - Ville

Au terme d'un important projet de rénovation et de modernisation, la nouvelle médiathèque de l'Institut d'échanges culturels avec la France (IDECAF) de Ho Chi Minh - Ville a été inaugurée le 6 janvier 2006.

Commencé en septembre 2004, ce projet a permis de transformer une bibliothèque vétuste et désertée par le public en une médiathèque moderne de 800m<sup>2</sup>, ouverte à tous publics, offrant quelque 20 000 documents (dont 5 000 nouveautés) sur tous supports, en accès libre et direct.

Après l'élimination des ouvrages obsolètes ou endommagés (près des 2/3 du fonds d'origine), un plan d'acquisition de documents sur tous supports a été mis en œuvre. L'accent a été mis en priorité sur les ouvrages de référence, la documentation sur la France contemporaine, les ouvrages pour jeunes publics, les ouvrages sur l'Asie du Sud - Est, les films français sur DVD, la chanson française sur CD audio.

Les locaux ont été entièrement rénovés et les espaces redéfinis de manière à créer, en s'appuyant sur le pôle image existant depuis 2003, une salle de lecture et de prêt, un espace enfants, un centre de documentation pédagogique et un bureau pour les bibliothécaires. Un nouvel éclairage et un système de climatisation ont été installés. L'ancien mobilier a été remplacé par un mobilier modulaire adapté de fabrication française.

L'acquisition et l'installation d'un réseau informatique et d'un logiciel de gestion documentaire ont permis d'informatiser le catalogage des ouvrages, le fichier des lecteurs, les transactions et les statistiques de prêt.

La formation du personnel a été assurée en deux étapes : formation initiale de deux

semaines sur place durant le premier semestre 2005, formation continue en France dans le cadre des stages de formation organisés par la Division de l'écrit et des médiathèques du ministère des Affaires étrangères.

La médiathèque constitue désormais un lieu de référence incontournable en matière de documentation sur la France et le monde francophone. Espace fédérateur situé à la convergence de plusieurs axes majeurs de notre coopération - promotion du français, coopération et diffusion culturelle et audiovisuelle, promotion des études supérieures françaises - la médiathèque est aussi espace d'échange et de rencontre, ouvrant l'IDECAF à de nouveaux publics. Elle constitue enfin une plate-forme privilégiée de développement pour notre coopération dans le domaine du livre et de l'écrit.

Au cours de l'année 2006, une nouvelle subvention permettra d'exploiter davantage les potentialités de l'outil exceptionnel que constitue la nouvelle médiathèque. Les actions suivantes sont notamment envisagées :

- poursuite de la constitution des collections,
- mise en place d'une politique de communication et d'animation : visites organisées, lettre d'information, expositions, invitations d'auteurs, conférences ;
- mise en ligne du catalogue de la médiathèque ;
- poursuite de la formation du personnel : envoi d'un stagiaire en France et participation à des actions régionales de formation ;
- coopération avec les autres bibliothèques de la ville.

#### **POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Dominique d'Ollone, Attaché de Coopération et d'Action culturelle, Antenne du SCAC à Ho Chi Minh - Ville*

*Mél : Dominique.dollone@diplomatie.gouv.fr*



# La gouvernance et l'Etat de droit

## La coopération juridique et la Maison du droit franco-vietnamienne

Depuis l'ouverture du Vietnam en 1986, la modernisation de son système juridique et la consolidation de l'Etat de droit ont tout de suite été identifiées parmi les premières priorités stratégiques de la coopération française.

Elle a créé, dès février 1993, la Maison du droit, dotée d'un statut mixte franco-vietnamien, qui est l'instrument central de l'action juridique de la France au Vietnam. Cette Maison du droit mène depuis treize ans une mission double : aider à la rédaction des textes de lois vietnamiens et former des professionnels de la justice. Elle bénéficie de divers financements de l'aide publique au développement française (APD) : le fonds de solidarité prioritaire (FSP), crédits délégués à l'ambassade, crédits régionaux, assistance technique.

La Maison du droit organise annuellement trois colloques régionaux et une dizaine de séminaires d'expertise sur les différents textes de loi en préparation, six sessions de formation de professionnels de la justice : magistrats, avocats et notaires, et offre des cours de français juridique dans ses locaux.

Par sa coopération juridique avec le Vietnam, la France souhaite non seulement faciliter l'intégration du pays dans la communauté internationale, mais également favoriser l'accès au droit de l'ensemble de la population : améliorer la qualité des services des professionnels de la justice, soutenir l'Etat vietnamien dans la hiérarchisation des normes et dans le processus de codification, plaider pour la sécurité juridique à travers la stabilité des textes en vigueur, renforcer l'exécution des décisions de justice, préciser le champ d'intervention des juridictions administratives, et encourager la transparence administrative.

La France s'efforce aussi de participer à l'élaboration des outils juridiques indispensables au fonctionnement d'un Etat de droit, notamment un casier judiciaire informatisé, un système efficace d'état civil, un cadastre, un fichier mobilier et immobilier, un registre du commerce. Elle est déjà très présente dans ce domaine par deux projets :

- en matière de cartographie. La branche internationale de l'Institut géographique national (IGN-FI) a fourni pendant quatre ans jusqu'en octobre 2004, sur un protocole Réserve Pays Emergents (RPE) de 1,6 M euros, en collaboration avec le General Department for Land Administration (GDLA), un appui au Centre de télédétection du Vietnam : techniques de cartographie, images satellites, formations (projet ARPEGE).
- en matière juridique. Plusieurs séminaires ont été organisés par la Maison du droit pour permettre au Vietnam de disposer d'un système d'inscription des sûretés et privilèges efficace et cohérent, notamment sur le code civil, la réforme foncière et le droit des sûretés. La viabilité d'un tel système est étroitement liée à l'informatisation des études notariales du pays, ce à quoi la France contribue par le projet du FSP "Modernisation du notariat vietnamien" depuis octobre 2003, jusqu'à mars 2008, d'un montant de 1,5 M euros.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Hélène Ly-Batallan, Conseillère de coopération adjointe*

*Mél : [helene.ly-batallan@diplomatie.gouv.fr](mailto:helene.ly-batallan@diplomatie.gouv.fr)*

## La réforme administrative au Vietnam

La réforme de l'administration publique est l'une des priorités du gouvernement vietnamien, engagé depuis la fin des années 1990 dans un processus de modernisation de l'Etat, avec le soutien de la communauté internationale.

Améliorer la gestion administrative de l'Etat vietnamien par la formation des cadres est donc également l'une des priorités de la coopération française au Vietnam. La France apporte dans ce domaine une aide à la réforme de l'Etat et de l'administration vietnamiens, à la décentralisation de cette administration, au renforcement des pouvoirs locaux, à la défense de l'Etat de droit et des libertés publiques, à la lutte contre la corruption.

La France contribue à la réforme administrative au Vietnam, notamment en maintenant un programme annuel de bourses de stages longs ou courts à l'Ecole nationale d'administration (ENA). Elle souhaite soutenir plus particulièrement les actions visant à la décentralisation de certains domaines de compétences aux soixante-quatre provinces, notamment en formant les fonctionnaires locaux à leurs tâches de planification et de gestion. Un tel projet est mis en œuvre depuis 2004 par l'ONG française GRET, à la demande de l'Ambassade de France dans la province de Bac Can, dans le cadre de l'intégration dans le plan provincial de la CPRGS.

La France apporte aussi un soutien financier

- au programme national de formation des fonctionnaires lancé en 2002 par le gouvernement dans le cadre du PAR (Public Administration Reform), en participant à un programme conduit par la Banque Asiatique de développement (BAD), de 2003 à 2006 ;

- à un projet mis en œuvre par le PNUD visant à la création d'un Institut de formation à la diplomatie multilatérale à l'IRI, instance de formation du ministère vietnamien des Affaires étrangères, également de 2003 à 2006 ;
- à la coopération policière entre les deux pays, notamment des formations techniques.

En matière d'administration financière, la France (Adetef) a mis en œuvre, sur financement du ministère des Finances français, un projet « Finances » qui a permis de former environ 250 fonctionnaires du ministère vietnamien des finances (1993-2004). Elle continue de financer des formations dans ses écoles spécialisées : douanes, impôts et comptabilité publique. Elle souhaite désormais investir dans des projets de gouvernance financière, visant notamment à un meilleur contrôle budgétaire, sur des bases à définir avec les autorités vietnamiennes.

Enfin les actions de la coopération décentralisée ou non gouvernementale française apporte un soutien non négligeable à la réforme administrative du Vietnam. En effet, la quasi-totalité des projets conduits par les collectivités territoriales ou les ONG comportent un volet important de formation des cadres des comités populaires et des partenaires de projets.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

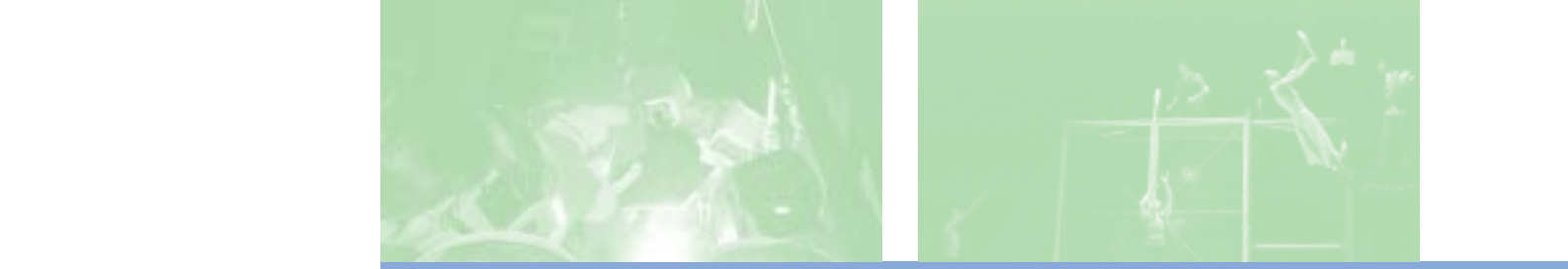
*Hélène Ly-Batallan, Conseillère de coopération adjointe*

*Mél : Helene.ly-batallan@diplomatie.gouv.fr*

## La modernisation du notariat vietnamien

La libéralisation de l'économie du Vietnam et sa croissance rapide se traduisent par la multiplication des transactions (contrats, investissements immobiliers, prêts hypothécaires). Les

offices notariaux constituent aujourd'hui, dans un pays qui a fait le choix d'une promotion du droit écrit romano-germanique, la source la plus sûre pour rédiger et authentifier ces



transactions. Ces offices sont actuellement au nombre de 120 et rassemblent un millier de professionnels sur l'ensemble du territoire.

La coopération franco-vietnamienne dans le domaine du notariat a commencé en 1993, et a été concrétisée par la signature d'un premier protocole financier bilatéral en 1995, et un don du FASEP (financement du ministère français de l'économie et des finances) en 1997. Ces financements français ont permis d'établir un réseau informatique global du gouvernement et de créer une version vietnamienne d'un logiciel de rédaction d'actes notariés, MASTER.

Le projet du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) actuel, d'un montant de 3,7 M euros, a été signé en octobre 2003. La participation de l'Etat vietnamien est de 2,2 M euros, dont 1,8 M d'investissement en matériel, et 0,4 M en valorisation des moyens en termes de personnels et de locaux mis en œuvre par les administrations concernées. La contribution française s'élève à 1,5 M€, et permet de financer l'assistance technique en matière juridique, en ingénierie informatique et des formations.

Ce projet vise à donner au notariat vietnamien des prérogatives claires, tout lui confiant un rôle essentiel pour sécuriser les transactions dans le contexte d'une économie dynamique, et à le

doter d'outils permettant de mettre en œuvre ces fonctions avec efficacité, fiabilité et rapidité. Les actions prévues dans ce cadre sont :

- l'élaboration de la loi notariale relative à l'organisation de la profession et à la définition des prérogatives et du statut des notaires ;
- l'élaboration d'une « bible » d'actes nationale ;
- l'installation du logiciel MASTER dans les 120 offices publics, et la formation à son usage ;
- la mise en réseau des offices entre eux et avec les registres centraux élaborés par le ministère vietnamien de la Justice, permettant de sécuriser les transactions dans le cadre des directives officielles sur l'administration électronique ;
- la création de deux sites internet, l'un destiné à faciliter les relations entre les notaires, les institutions financières et les administrations, et l'autre destiné à informer le public, et à lui permettre de compléter certaines démarches notariales en ligne ;
- la mise en place d'un système d'archivage des actes notariés.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Nguyen Huy Khanh, SCAC*

*Mél : Khanh.nguyen-huy@diplomatie.gouv.fr*

## Les enjeux d'une administration électronique pour la modernisation de l'Etat vietnamien

Depuis le début des années quatre-vingt dix, le gouvernement vietnamien souhaite informatiser son administration publique. Un réseau informatique national, englobant tous les organismes gouvernementaux et la plupart des comités populaires des provinces, a pu être créé entre 1995 et 2000, notamment grâce à deux protocoles français, le premier de 1,5 MF en 1995, et un deuxième de 7 MF en 1997.

Le gouvernement vietnamien a pris la décision en 2001 de donner un nouveau départ à sa propre informatisation, en plaçant cette tâche au sein du programme de réforme administrative (PAR ou Public Administration

Reform), et en créant le comité E-112, placé auprès du Premier Ministre, et chargé de conduire le programme d'informatisation, avec pour mandat de parvenir à une administration électronique pleinement opérationnelle en 2010.

Dans ce cadre, un portail du gouvernement vietnamien a été créé par le Public Administration Reform Master Program (PARMP), projet qui fait l'objet d'un prêt de la BAD auquel la France apporte un co-financement de 150.000 euros, et dont la mise en œuvre est prévue de 2003 à 2010. La première phase du programme (2003 à 2005) prévoit la réalisation

de la composante 7 : modernisation des structures administratives incluant l'informatisation des services et la construction d'une administration électronique.

La France contribue à ce vaste programme par la mise en œuvre du projet du FSP « Modernisation du notariat vietnamien ».

Au début de cette année (2006), la France a organisé pour une délégation du comité E-112 une mission d'étude en France. Alors qu'il a accompli une première étape de l'informatisation de son administration, le Vietnam

souhaite s'inspirer de l'expérience française pour la poursuite des travaux. Cette visite a permis au comité E-112 de s'informer sur le cadre juridique de la mise en place de l'administration électronique en France, sur la méthodologie, les mécanismes de financement, l'application des technologies à différents niveaux et les relations entre administrations centrale et locales.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Nguyen Huy Khanh, SCAC*

*Mél : [khanh.nguyen-huy@diplomatie.gouv.fr](mailto:khanh.nguyen-huy@diplomatie.gouv.fr)*

## La réforme budgétaire

Dans le cadre d'une mutation importante en matière économique et financière, la réforme budgétaire tient au Vietnam une place prépondérante.

Une première loi sur le budget de l'Etat a été adoptée en 1996 par l'Assemblée nationale. Après 5 années, des lacunes sont apparues, principalement en matière de transparence et de responsabilité. Une nouvelle loi sur le budget, adoptée en 2002, est entrée en vigueur le 1er janvier 2004.

Cette loi a clarifié les rôles et responsabilités des différents acteurs publics, accordant plus de responsabilités et d'autonomie aux ministères ainsi qu'aux collectivités locales, tout en favorisant la transparence de leurs comptes. La procédure budgétaire est rendue plus efficace, avec des responsabilités et des délais mieux équilibrés dans la préparation et l'adoption de la loi de finance. Le ministère des finances élabore le projet de loi de finance et le présente pour approbation à l'Assemblée nationale. Cette dernière examine et décide du projet de loi de finance, contrôle l'exécution du budget et adopte la loi de règlement. Toutefois, l'augmentation récente des dépenses hors budget pourrait nuire à cette transparence nouvellement acquise.

La décentralisation, au sens vietnamien du terme, est également plus efficace par le

renforcement des compétences et responsabilités des pouvoirs locaux, principalement en matière de recouvrement fiscal et d'investissement.

La mise en œuvre de la loi sur le budget de l'Etat a renforcé le rôle comptable du Trésor, au niveau central comme au niveau local, tant pour les contrôles de conformité des recettes perçues et des dépenses engagées que de certification des comptes.

Des difficultés demeurent toutefois dans le contrôle des comptes, principalement au niveau local et dans la gestion des dépenses d'investissement. La nouvelle loi sur le contrôle des comptes publics, adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2005, a transformé l'Audit d'Etat en Agence nationale de contrôle des comptes publics, le 1<sup>er</sup> janvier 2006, et l'a rattaché à l'Assemblée nationale (elle nomme son président et oriente ses travaux).

Dans le contexte actuel d'intégration du Vietnam aux échanges internationaux, une réaffectation des ressources et des dépenses de l'Etat est en cours. Afin de garantir la stabilité budgétaire, un remodelage des outils fiscaux, rendu en partie nécessaire par la baisse de recettes douanières suite à l'entrée du pays dans l'OMC, devra être mené. De nouveaux choix fiscaux devront être faits afin de garantir les ressources du budget de l'Etat et contenir un



déficit public, certes encore faible, mais qui pourrait augmenter avec le développement du système de protection sociale.

Parallèlement, la réflexion en cours sur la logique de performance, alors que la logique de moyens reste encore largement appliquée, devrait être mise en place dans les années à venir, tout comme un cadre pluriannuel de prévision des dépenses.

L'appui proposé par le projet du FSP « Gouvernance économique », lancé en janvier 2003, s'inscrit pleinement dans ce mouvement de réforme budgétaire.

La réforme en cours actuellement en France, avec la mise en application de la Loi organique relative à la loi de finance (Lof) le 1<sup>er</sup> janvier 2006, à travers des enjeux similaires, apporte en effet un éclairage particulièrement intéressant pour le Vietnam.

Ce projet, d'une durée totale de 4 ans, propose un cadre d'action original, tant par la variété des

acteurs qu'il fait intervenir que par les modalités d'intervention qu'il propose.

Des actions de formations, d'échanges – via des séminaires, conférences, missions d'expertise au Vietnam et à l'étranger – et d'étude sont organisées en étroite relation avec les 3 partenaires principaux que sont l'Académie des finances, l'Office général de la statistique et la commission économique et budgétaire de l'Assemblée nationale. D'autres institutions partenaires participent également activement aux actions du projet (CISEP, ESEN, différentes directions du ministère des finances, etc.). Pour la partie française, interviennent notamment le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, le Sénat, le GERFIP (Groupement européen de recherche en finances publiques) et l'Université de Paris-Dauphine.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Adrien Laroze, Coordonnateur de projet*  
Mél : [alaroze@adetef.org.vn](mailto:alaroze@adetef.org.vn) ou  
[www.adetef.org.vn](http://www.adetef.org.vn)

## La coopération en matière de micro-finance

La France met en œuvre, avec le Bureau international du travail (BIT), un projet du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) bi-multi « Expérience pilote dans le domaine de la protection sociale », d'un montant de 415.743 USD. Coordonné par le BIT dans trois pays (Burkina Faso, Ethiopie, Vietnam), le projet a pour finalité d'accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous, par la diffusion des principes de la micro-assurance et d'autres produits financiers de gestion du risque. La priorité est la prise en compte du rôle particulier des femmes, la parité étant considérée comme un facteur de lutte contre les inégalités et contre la pauvreté.

Le volet vietnamien du projet a démarré officiellement le 20 mai 2003, avec comme partenaire le MOLISA (ministère du travail, des invalides et des affaires sociales). Intitulé « Extension de la micro-finance et de la micro-assurance aux femmes du secteur informel », il

permet le développement de trois produits financiers de gestion du risque en collaboration avec trois organisations de micro-finance vietnamiennes. Il devrait se terminer fin 2006.

Les principales réalisations du projet sont à ce jour :

- > Deux études sur l'offre et la demande en matière d'épargne, de crédit et d'assurance. La première concerne l'existence des services financiers à la disposition des ménages pauvres et des femmes. La seconde, réalisée sur un échantillon de 600 femmes de deux provinces rurales du Nord, a porté sur les besoins des femmes en termes de services financiers.
- > Le développement de 3 produits financiers de gestion du risque avec 3 organisations de micro-finance vietnamiennes :
  - un produit d'épargne volontaire flexible en

- collaboration avec l'organisation TYM (Tao Yeu May) dans le district de Soc Son et Me Lyn (Van Phuc) proche de Hanoi ;
- un fonds d'assistance mutuelle avec la banque villageoise de Dong Trieu, dans la province de Quang Ninh ;
  - un produit d'assurance-crédit avec la caisse villageoise de Ninh Phuoc dans la province de Ninh Thuan, en partenariat avec la compagnie d'assurance publique Bao Viet.
- > Cinq formations spécifiques pour les personnels (une centaine de personnes) d'institutions de micro-finance sur les thèmes suivants : développement de nouveaux produits financiers, principes de la micro-assurance, analyse financière, étude de marché et gestion. En matière de gestion des institutions de micro-finance, le projet a également formé 5 formateurs vietnamiens. Ces formations ont été complétées par un voyage d'étude aux Philippines, auquel participaient des responsables gouvernementaux vietnamiens, destiné à sensibiliser les participants aux bonnes pratiques internationales de la micro-finance.
- > Un reportage sur la micro-finance diffusé à la télévision : ateliers de partage des connaissances, visite d'une délégation vietnamienne à la Conférence internationale de Paris « Elargir l'accès à la micro finance : Enjeux et acteurs » des 20 et 21 juin 2005.
- > Une participation active à un groupe de travail «informel» sur la micro-finance réunissant des chercheurs, des représentants du gouvernement vietnamien, et des divers acteurs de la micro-finance ayant contribué à la préparation du décret sur la micro-finance du 9 mars 2005. Ce groupe de travail est aujourd'hui un interlocuteur régulier de la Banque d'Etat du Vietnam, du MOLISA, et des bailleurs de fonds sur les questions techniques relatives à la micro-finance.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**  
[www.microfinance.org.vn](http://www.microfinance.org.vn)

## Accompagner la transition économique

La transition d'une économie planifiée à une « économie de marché à orientation socialiste »<sup>1</sup> est un des principaux enjeux du développement pour le Vietnam, et retient à ce titre largement l'attention de ses dirigeants.

Ce mouvement de transition trouve son origine dans la politique du *Doi Moi* (Renouveau) lancée en 1986, concrétisée par une première vague de réformes, complétées par une politique économique plus libérale, notamment d'ouverture aux investissements directs étrangers et de libéralisation progressive du commerce extérieur.

Sur le plan international, le Vietnam a adhéré à l'ASEAN en 1995 puis à l'APEC en 1998, signé des accords commerciaux avec l'Union européenne

(1995) et les Etats-Unis (2001), et ouvert des négociations pour entrer à l'OMC avec la perspective d'accéder à l'Organisation avant la fin 2006.

Ces différents éléments montrent que le processus d'intégration économique international du Vietnam est irréversible.

L'accompagnement de cette transition du Vietnam est l'une des priorités de la coopération française. Cela conduit au développement d'un ensemble d'actions de coopération tant dans le domaine économique que juridique<sup>2</sup>.

Cette problématique nous plonge directement au cœur des évolutions et des programmes de réformes vietnamiens. Aujourd'hui encore, le

<sup>1</sup> Concept jumeau de l'« économie socialiste de marché » que l'on retrouve dans le vocabulaire chinois.

<sup>2</sup> Le projet MISPA (Mobilisation de l'information au service des politiques agricoles), par exemple, met en œuvre de telles actions.



secteur étatique compte pour près de la moitié de l'économie (55 % des investissements proviennent du secteur d'Etat qui contribue à 42 % du PIB). L'enjeu est de passer d'une réglementation de l'activité à une régulation destinée à optimiser l'économie de marché.

Aussi, un projet du FSP « Appui à l'intégration du Vietnam dans les échanges internationaux » a été signé fin octobre 2002, à l'occasion de la visite d'Etat en France du Président de la République socialiste du Vietnam. Ce projet d'une durée de cinq ans et d'un montant de 1,64 million d'euros vise à compléter et prolonger le travail législatif en cours en vue de l'intégration économique internationale du Vietnam (loi sur la concurrence, sur le commerce, sur l'investissement...), et à appuyer la mise en place d'organes institutionnels adéquats.

En amont, une aide est apportée en terme d'études et de recherches afin que les cadres des administrations vietnamiennes puissent appréhender aux mieux les différents aspects

de la transition économique et des mécanismes de marché.

Plusieurs actions de sensibilisation des décideurs publics et privés aux enjeux et défis de l'intégration économique du Vietnam sont également menées. L'ensemble de ces activités est mis en œuvre par l'ADETEF Vietnam (Assistance pour le développement des échanges en technologies économique et financière) avec la coopération du Comité national pour coopération économique internationale (NCIEC)<sup>3</sup>.

Différentes institutions partenaires participent également activement à la mise en œuvre technique de ce programme (direction générale de la concurrence du ministère du commerce, Banque d'Etat du Vietnam, direction juridique du ministère du commerce...).

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Etienne Laumonier, Coordonnateur de projet  
Mél : [elaumonier@adetef.org.vn](mailto:elaumonier@adetef.org.vn)*



<sup>3</sup> De création relativement récente (1998), le NCIEC est un organisme interministériel destiné à favoriser l'intégration aux échanges internationaux et la libéralisation économique, mouvements résultant de la modernisation entreprise par le gouvernement et de la transition vers l'économie de marché. Il est formellement présidé par M. Vu Khoan, vice-premier ministre.

# La coopération décentralisée et la coopération non gouvernementale

## La coopération décentralisée et non gouvernementale franco-vietnamienne

La coopération non gouvernementale, ou de proximité, franco-vietnamienne rassemble sur le terrain des collectivités territoriales, des institutions publiques ou privées et des ONG, depuis le début des années quatre-vingt-dix. Elle constitue un aspect important de la relation entre la France et le Vietnam.

Le Vietnam est le deuxième bénéficiaire de l'APD des collectivités territoriales françaises, avec un montant de 3,69 M euros investi en 2004, sur un total de 51,05 M euros pour le monde entier. En 2003 et 2004, le ministère français des Affaires étrangères a cofinancé des opérations menées dans le cadre de la coopération non gouvernementale à hauteur de 2,5 M euros : 450.914 euros répartis sur 19 projets réalisés par 12 collectivités, et 1,815 M euros répartis sur 15 projets conduits par plus de 20 ONG.

Au cours des quinze dernières années, cette coopération s'est développée et s'est multipliée. A l'occasion des 6<sup>èmes</sup> Assises de cette coopération, organisées pour la première fois en juin 2005 à Hué, l'Ambassade de France a pu recenser la présence de 657 projets, impliquant 567 partenaires français et 441 partenaires vietnamiens, et réparties dans 54 des 64 provinces actuelles du Vietnam. Les dix premières provinces ou municipalités bénéficiaires de la coopération accueillent 76 % des projets, sachant que les deux villes de Hanoï et d'Ho Chi Minh - Ville en concentrent 45 %, les trois provinces du centre (Thua-Thien Hué, Quang Nam et Danang) en reçoivent 18%.

1. La coopération dans le domaine de la santé occupe 23 % des projets recensés de coopération de proximité et implique de nombreux acteurs

de coopération décentralisée (universités, hôpitaux, instituts de recherche...). C'est le domaine d'action le plus important : réhabilitation de structures de soins, soins de santé primaires, néonatalogie, nutrition, psychologie clinique, gynécologie, odontologie, pneumologie.

En matière de santé, les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux sont fortement entremêlés. C'est ce qui en fait la richesse et la densité. Environ 130 projets de coopération sont recensés : 25 conventions hospitalières et une vingtaine de conventions universitaires soutiennent la plupart des actions de coopération gouvernementale, en particulier dans les secteurs de la formation et de la coopération hospitalière ; des conventions de coopération décentralisée ; et près d'une centaine d'associations.

2. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la coopération non gouvernementale consiste essentiellement en accords inter-universitaires. Ils sont de deux catégories : les accords cadres qui prévoient principalement des échanges d'enseignants et d'étudiants ; et les accords qui visent au montage de formations, soit sous forme de délocalisation de diplômes, soit sous forme de programmes d'études couplés au Vietnam et en France. Les régions, notamment les conseils régionaux Poitou-Charentes et Rhône-Alpes, sont particulièrement actives dans ce domaine.

3. La francophonie est très présente dans toutes les actions de la coopération décentralisée. En tant que telle, elle occupe environ 7 % du nombre total des projets.



Une forme de partenariat courante dans ce domaine est le jumelage entre établissements français ou francophones avec des établissements vietnamiens, plus particulièrement avec ceux qui participent à un programme de classes bilingues. Selon des chiffres fournis par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), il en existe neuf. Un nouveau est en cours, et six autres sont envisagés. Cinq jumelages concernent la ville de Hanoï, huit celle de Ho Chi Minh - Ville, un Nha Trang, un Dalat et un Ha Tay.

Diverses collectivités interviennent de manière autonome sur des projets d'appui aux études en France ou en français, à visée qualifiante ou diplômante :

- le Conseil général d'Indre-et-Loire a permis à l'Institut de Touraine de nouer des relations de travail avec l'université des langues étrangères de Hanoï ;
- la municipalité de Montreuil a mis en place un dispositif d'enseignement du français dans des lycées à Hai Duong et y a créé un centre d'enseignement du français ;
- le Département du Morbihan et la province de Khanh Hoa ont mis en place à Nha Trang en 2003 le " Festival de la Mer " ;
- la Région Nord Pas de Calais a proposé à la Province de Quang Nam des formations en France pour des techniciens et gestionnaires de l'espace vert et de l'aménagement urbain.

4. Dans le domaine de la recherche, les collectivités locales participent souvent à des projets de recherche sous la façade de laboratoires ou d'instituts. Selon les informations disponibles, les Régions Aquitaine, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais, et la collectivité territoriale de Corse, soutiennent des projets de recherche, notamment dans le domaine de l'agriculture et de prévention des catastrophes, et dans les ressources marines.

5. L'Ambassade développe en partenariat avec les régions françaises des programmes de bourses en cofinancement. Ces programmes ont été développés avec les régions Ile-de-France, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes depuis plusieurs années, et avec la région Nord-Pas de Calais depuis 2004. En 2004, 36 étudiants ont bénéficié d'une bourse régionale, pour un

montant total de 130 k? financé par les régions, et un complément de 20k? de l'Ambassade sous forme de bourses de couverture sociale.

6. Dans le domaine des échanges culturels, où sont concentrés 5 % des projets, les principaux acteurs identifiés sont :

- La région Poitou-Charentes, qui a apporté un appui financier essentiel à la mise en oeuvre des deux programmes de coopération culturelle depuis 2000 : en musique, coopération avec le Conservatoire national de musique de Hanoï, et en danse contemporaine, coopération avec l'Opéra-Ballet du Vietnam, l'Ecole supérieure de danse du Vietnam et le Ballet Atlantique/Régine Chopinot. La région Poitou-Charentes a en outre participé très activement aux trois premières éditions du Festival de Hué (2000, 2002 & 2004).
- La région Nord-Pas de Calais, qui participe depuis l'an 2000 au Festival de Hué. Des programmes de résidences d'artistes à Hué et d'échanges sont à l'étude.
- La région Ile-de-France a depuis 2004 fait part de son souhait d'intervenir dans le champ culturel, dans le prolongement des actions conduites à Hanoï en matière d'urbanisme.
- La ville de Toulouse souhaite développer des actions d'animation culturelle de la ville, en complément de son action de réhabilitation de la vieille ville.
- Dans le cadre d'une convention AFAA/DRAC/région Rhône-Alpes, une coopération avec le Théâtre dramatique national du Vietnam et la Cie Premier Acte de Lyon a débuté en 2004.

7. La coopération non gouvernementale en matière d'agriculture et de développement rural occupe 12 % des projets de proximité franco-vietnamiens. 84 projets ou opérations ont pu être identifiés, et sont répartis sur 27 provinces.

Les collectivités territoriales les plus actives sont les régions Aquitaine (province de Lao Cai), Midi-Pyrénées (Son La), Nord-Pas de Calais (Thua-Thien Hué, et Quang Nam), Poitou-Charentes (Hanoï), et Rhône-Alpes (Dong Nai et Can Tho); la Corse (Haiphong), l'Indre-et-Loire (Hanoï), les

côtes d'Armor (Nghe An). Plusieurs instituts de recherche et de développement (CIRAD, IRD, GRET, INRA, IFREMER) travaillent également dans le secteur, faisant intervenir plus de 25 chercheurs. Des coopérations universitaires complètent le dispositif.

8. La quasi-totalité des projets de coopération décentralisée comportent une dimension « gouvernance », qui permet de former les cadres des comités populaires et les partenaires, afin de leur permettre d'assurer le suivi et plus tard la pérennité des projets.

La ville de Rennes et la Région Nord-Pas de Calais développent dans la province de Thua-

Thien Hué des programmes d'appui à la gouvernance par le biais de la formation de techniciens municipaux, comme le fait la ville de Montreuil dans la province de Hai Duong. Les régions Ile-de-France (à Hanoi) et Rhône-Alpes (à HCMV) aident à la prise de décision publique en matière d'aménagement urbain, en créant respectivement l'Institut des métiers de la ville (IMV) et le Centre de prospectives et d'études urbaines (PADDI).

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Hélène Ly-Batallan, Conseillère de coopération adjointe*

*Mél : [helene.ly-batallan@diplomatie.gouv.fr](mailto:helene.ly-batallan@diplomatie.gouv.fr)*

## La base de données des projets de la coopération décentralisée et non gouvernementale franco-vietnamienne

L'une des originalités de la coopération française au Vietnam est le nombre élevé d'interventions de terrain menées par différents types de structures : organisations de solidarité internationale, collectivités territoriales, structures d'enseignement, structures de santé, instituts de recherche, etc. Ce foisonnement est porteur d'une richesse remarquable. Les réseaux d'amitié et d'expertise ainsi constitués renforcent les liens entre la France et le Vietnam et la qualité des actions de coopération.

Néanmoins, ce foisonnement est aussi synonyme de complexité. Le besoin s'est donc fait sentir de mener une action de recensement des projets et des partenaires, afin de dresser un panorama global de la coopération de proximité et de ses principales tendances thématiques et géographiques ; de fournir aux intervenants les informations nécessaires pour éviter la duplication des actions ; et de favoriser les synergies entre projets, voire la coordination des programmes.


Un premier recensement a été réalisé en 1999, à l'issue des 3<sup>ème</sup> Assises de la coopération franco-vietnamienne de Poitiers (1998). Il n'a concerné alors que la coopération décentralisée,

et les relations nouées entre autorités locales. Cela a donné lieu à la production d'un CD-Rom qui a constitué une référence.

Dans le cadre des Assises de Toulouse en 2003, les informations collectées en 1999 ont été mises à jour et complétées. Une véritable structure a été créée pour donner naissance à une véritable base de données, fonctionnelle et pérenne. A l'occasion des 6<sup>èmes</sup> Assises de Hué de juin 2005, la base de données des projets a à nouveau été réactualisée. Un nouveau critère de recherche y est introduit, pour permettre de différencier les projets en cours de ceux qui sont déjà achevés. Les données concernant les partenaires vietnamiens ont été partiellement complétées.

L'ambassade de France s'efforce désormais de tenir cette base de données constamment à jour, en la complétant et en l'enrichissant de façon régulière. Elle effectue ce travail sur la base des informations portées à sa connaissance par les divers responsables de projets.

La base de données peut être consultée sur le site internet de l'ambassade de France :



<http://www.ambafrance-vn.org>, rubrique «Relations franco-vietnamiennes», puis «Coopération», puis «Coopération de proximité».

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Pham Trung Kien, SCAC*

*Mél : trung-kien.pham@diplomatie.gouv.fr*

## Le fonds social de développement (FSD)

Le ministère français des Affaires étrangères a défini par instruction du 9 mai 1996, un dispositif appelé « crédits déconcentrés/ fonds social de développement ». Ce dispositif concerne tous les pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP) et est une composante du fonds de solidarité prioritaire (FSP).

Ce fonds social de développement (FSD) vise trois objectifs :

- L'organisation de la population locale par un appui institutionnel et le développement des capacités des organisations sociales locales. Les projets sont destinés à accompagner l'émergence de la société civile.
- Le développement participatif par l'association des populations bénéficiaires aux projets.
- La lutte contre la pauvreté des catégories les plus défavorisées de la population, et dans les domaines les plus prioritaires, notamment l'accès à des services de base et le développement d'activités économiques.

Un financement FSD a été attribué au Vietnam par décision ministérielle de 9 janvier 2001, d'un montant de 457 347 EUR, et d'une durée de trois ans (2001-2004). Dans ce cadre, deux appels à propositions ont permis de sélectionner 23 projets de micro-développement de 1 à 2 ans,

émanant d'associations vietnamiennes et/ou françaises. Ces projets se sont vu allouer des financements s'échelonnant entre 8 000 EUR et 75 000 EUR, soit une moyenne de 19 000 EUR.

Parmi les 23 projets financés, 8 relevaient du secteur médico-social, 12 du secteur du développement rural et 3 du secteur de l'éducation et de la formation. Au niveau géographique, les projets ont été réalisés dans 15 provinces vietnamiennes, 4 en milieu urbain et 19 en milieu rural. L'ensemble de ces projets a été réalisé. Une brochure publiée récemment par l'Ambassade leur est spécialement consacrée.

Le FSD a permis de financer des micro-projets de plusieurs structures vietnamiennes : la croix rouge vietnamienne, le l'ancien Département des systèmes agraires (Institut des sciences agronomiques du Vietnam), l'Union des technologies appliquées au développement, l'institut d'économie écologique et françaises mais locales comme Coup de pouce ou Hoan Kiem.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

*Angélique Duval, SCAC*

*Mél : angelique.duval@diplomatie.gouv.fr*





## Les cahiers de coopération française au Vietnam

### **Edition 2002**

- n° 1: La coopération française au Vietnam
- n° 2: Enseignement et formation supérieurs au Vietnam
- n° 3: Rapport d'activité 2001 du CCC
- n° 4: Coopération française dans le domaine des formations au Vietnam
- n° 5: Le développement péri-urbain à Hanoi : nouveaux enjeux
- n° 6: La Cité sino-vietnamienne : quelques réflexions sur le statut et le rôle de Hanoi à l'époque classique
- n° 7: Quelle politique d'innovation au Vietnam ?
- n° 8: La coopération française dans le domaine de la santé au Vietnam
- n° 9: Action de la France pour le développement urbain au Vietnam
- n° 10: Annuaire des anciens boursiers & stagiaires de HCMV & des provinces du Sud 2002 - 2003

### **Edition 2003**

- n° 1: L'action de la France dans le domaine de la formation des ressources humaines
- n° 2: Rapport d'activités 2002 du SCAC
- n° 3: La France et la langue française au Vietnam
- n° 4: La coopération franco-vietnamien : Faits et Chiffres
- n° 5: L'action des collectivités françaises au Vietnam
- n° 6: Agriculture et Développement rural
- n° 10: Le logement social à Ho Chi Minh - Ville

### **Actes de colloque :**

Colloque PAOPA : "Des approches innovantes au service du développement au Vietnam" (avec CD-Rom)

### **Edition 2004**

- n° 1: FASEVIE - Une solution originale au problème de la malnutrition infantile au Vietnam
- n° 2: Croissance économique et réduction de la pauvreté au Vietnam : la machine enrayée ?
- n° 3: L'action de la France pour la recherche scientifique
- Hors série: Rapport d'activités 2003 du SCAC
- Hors série: France eau Vietnam, 20 projets de coopération dans le secteur de l'eau

### **Edition 2005**

- n° 1: Le tourisme au Vietnam
- n° 2: La coopération franco-vietnamien : Faits et Chiffres
- Hors série: Rapport d'activités 2004 du SCAC
- Hors série: Les 6<sup>e</sup> Assises de la coopération franco-vietnamienne (Tome I)
- Hors série: Les 6<sup>e</sup> Assises de la coopération franco-vietnamienne (Tome II)
- Hors série: Secteur agroalimentaire au Vietnam : Industries et formations, synthèse et perspective d'un partenariat à renforcer
- Hors série: Coopération franco-vietnamienne dans le domaine muséographie, faits et perspectives

### **Edition 2006**

- n° 1: Le fonds social de développement (FSD)





*Liberté • Egalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France en République Socialiste du Vietnam  
57, Tran Hung Dao - Hanoi - Tél.: 943 77 19 - [www.ambafrance-vn.org](http://www.ambafrance-vn.org)

---

AMBA  
FRANCE  
VIETNAM